

Revue du Monde Egyptien

(Review of the Egyptian World)

MARIUS SCHEMEIL, Fondateur — Directeur : RAYMOND SCHEMEIL

Le travail porte en lui-même sa récompense

TABLE DES MATIÈRES

I. ABDALLAH SFER PACHA.....	Syrie et France : Le mandat français et les traditions françaises en Syrie et au Liban	799
II. SELIM GANDOUR BEY.....	Les Ghagars.....	822
III. HERMAN DAD.....	Accalmie.....	
	Evocation.....	832
IV. ANDRÉ CORBIER.....	Remembrances.....	833
V. MARIUS SCHEMEIL.....	De Gènes à Alexandrie.....	834
VI. MOHAMED ZIWER BEY.....	La chasse aux canards.....	855
VII. VICTORIA ARCHAROUNI.....	Impressions de Jérusalem : La vie à l'Orphelinat.....	860
IX. LE FLANEUR.....	Courrier de Paris.....	874
X. A. SEZARY.....	Le mouvement intellectuel....	877
XI. ANTOINE ZARY.....	L'amour sur les cimes (roman)	
	<i>fin.</i>	885

Carnet : de l'Amateur, du Chroniqueur, du Bibliographe.

REVUE DU MONDE EGYPTIEN

(Review of the Egyptian World)

Paraît tous les mois

8 Rue Cheikh Aboul-Schaa — LE CAIRE

La correspondance doit être adressée au Directeur, de même que les mandats et les valeurs.

ABONNEMENTS :

Un an P.T. 100

Prix du numéro.. .. . 10

Etranger, port en plus

La Revue ne publie que de l'inédit

Reproduction et traduction des œuvres publiées par la Revue interdites pour tous pays. Les manuscrits ne sont pas rendus

GRANDS MAGASINS

CHEMLA FRERES

LE CAIRE - Avenue Boulac - LE CAIRE

MAISON DE CONFIANCE

vendant le meilleur marché de toute l'Egypte

Les meilleurs assortiments

:: :: Les plus bas prix :: ::

Maison d'achat à Paris : 8, Faubourg Poissonnière

Revue

du

Monde Egyptien

MARIUS SCHEMEIL, Fondateur

— Directeur : RAYMOND SCHEMEIL

Syrie et France

Abdallah Sfer pacha est de ces hommes dont la droiture et l'indépendance sont exemplaires, le patriotisme pour son pays s'agite et rallie comme un drapeau, le loyalisme envers le pays mandataire n'a que le tort d'être parfois poussé à l'extrême. Personne mieux que nous, qui fûmes de ses travaux, et savons pourquoi et comment sa poitrine gagna le ruban, objet de tant d'envies, ne peut attester de sa compétence en matière politique franco-syrienne, de son impartialité à dire ce qu'il pense et ce qui, malheureusement, correspond à la réalité.

Malgré donc que notre Revue ne publie que de l'inédit, devant l'utilité primordiale de répandre le plus possible et par tous les moyens les paroles de vérité, nous nous plaisons à reproduire dans leur intégralité quelques-unes des pages remarquables — les dernières parues dans la « Revue Hebdomadaire » — (Nos. 35 et 36 des 2 et 9 septembre 1922) où Sfer pacha étudie et critique le « Mandat français et les traditions françaises en Syrie et au Liban ». Nous faisons cet article nôtre, même aujourd'hui que les Etats fédératifs de Syrie sont un fait accompli, et nous nous rangeons entièrement à ses magistrales conclusions.

Depuis le traité de Mudania et les bruits d'après lesquels la France va rendre la Syrie aux Turcs, la question syro-française devient plus vitale que jamais, surtout quand on lit comme dans les dépêches du « Manchester Guardian » du 20 octobre :

« La police turque a procédé à l'arrestation de Grecs et d'Arméniens suspectés d'activité politique contre le mouvement nationaliste. Plusieurs Arméniens, parmi lesquels notamment les légionnaires qui combattirent pour la France durant la grande guerre, jouissaient de la protection française qui leur a été maintenant retirée. Ils sont plongés dans l'anxiété par crainte d'une vengeance systématique et impitoyable contre tous les adversaires politiques, réels ou présumés. »

La machine politique est une terrible broyeuse.

Le Mandat Français

ET LES

Traditions Françaises

en Syrie et au Liban

Organisation du Haut-Commissariat

On a vu par ce qui précède, que nous avons respecté les grandes lignes de l'organisation établie par le général Gouraud, nous bornant à des questions de détail et d'ordre pratique, mais ne manquant pas d'importance, parce qu'elles influent sur l'application du mandat, sur son essence même, et contribuent à lui donner sa véritable signification. Nous nous attachons ainsi à la pratique et non à la théorie.

Nous pourrions nous en tenir là et nous abstenir de toute ingérence dans l'organisation du haut-commissariat dont le trésor français fait les frais, si, en l'état actuel, elle n'influaient sérieusement sur l'administration des Etats et sur leur constitution.

Tel qu'il est organisé, le haut-commissariat forme une sorte de super-Etat avec ses conseillers et ses divers départements qui s'occupent, soit de matières spéciales ressortissant aux divers Etats et ayant un caractère commun, telles que les douanes, les postes, etc., soit même des matières ordinaires traitées dans les divers Etats. C'est un dédoublement des conseillers des Etats.

Or, la Puissance mandataire exerce son mandat au moyen de conseillers qui sont détachés auprès de l'administration centrale

de chaque Etat, et on ne conçoit plus la nécessité, ni même l'utilité d'autres conseillers siégeant loin de ces centres.

Les conseillers des Etats sont censés être choisis parmi les personnes compétentes et jouir de la pleine confiance du haut-commissaire dont ils sont les organes. A ce titre, ce dernier aurait intérêt à traiter directement avec eux les affaires relevant de leur compétence; et il pourrait même à la rigueur se passer de son délégué auprès du chef de l'Etat, qui constitue une entrave à ces relations. Au cas où le Haut-Commissaire constaterait des divergences de vues entre les conseillers des divers Etats sur une question déterminée, ou une différence dans l'interprétation des lois et règlements, il pourrait provoquer une réunion des conseillers traitant les mêmes matières (justice ou travaux publics ou intérieur, etc.), pour discuter les points en litige et arriver à établir une vue ou une interprétation uniforme.

Ce système n'est nullement le produit de l'imagination, mais bien le résultat d'une expérience acquise en Egypte. Personne n'ignore que le célèbre lord Cromer a pratiqué dans ce pays le système du mandat trente ans avant qu'il ait été établi par le pacte de la Société des nations. Il a accompli l'œuvre qui a illustré son nom tout en ayant la qualité d'agent diplomatique et sans aucune organisation spéciale à sa disposition. Le seul fonctionnaire qu'il eût en dehors du personnel ordinaire diplomatique, était un « secrétaire oriental », un orientaliste anglais distingué, fonctionnaire de carrière. Ses successeurs n'en eurent pas davantage. Les conseillers anglais des ministères étaient les vrais agents des réformes (du mandat), et l'agent diplomatique de la Grande-Bretagne traitait directement avec eux. L'un d'eux, le conseiller financier, qui avait le droit de prendre part au conseil des ministres, était son principal organe auprès du gouvernement central.

Chaque ministère avait à sa disposition un petit nombre d'inspecteurs anglais et indigènes dépendant du ministre et chargés du contrôle des provinces. On avait commencé par placer un inspecteur du ministère de l'Intérieur auprès de chaque préfet (moudir), mais on l'a retiré en 1894, parce que sa présence gênait cet administrateur et affaiblissait son autorité en la partageant. Les inspecteurs furent alors centralisés au ministère d'où ils faisaient des inspections périodiques ou occasionnelles, selon les circonstances.

Ces conseillers n'avaient pas le droit de signer la correspondance, la signature étant réservée au ministre et au sous-secrétaire d'Etat (indigènes) ou, en leur absence, aux chefs des services du ministère. Ils se bornaient à mettre leurs initiales sur les brouil-

lons des circulaires ou sur les lettres traitant, les unes et les autres, de sujets importants.

Ils discutaient les questions importantes avec les ministres et les décisions prises servaient de règle aux divers services.

Ils n'avaient point d'assistant. En cas d'absence prolongée, ils se faisaient remplacer par un collègue d'un autre ministère ou par un inspecteur ou un fonctionnaire anglais supérieur du même ministère, s'il s'en trouvait.

Leur bureau ne comprenait qu'un secrétaire, souvent indigène, et deux ou trois expéditionnaires.

Les dossiers des affaires restaient dans les bureaux des divers services et étaient soumis aux conseillers par les chefs de service.

Indépendamment des conseillers et des inspecteurs, divers postes de l'administration furent occupés par des Anglais ayant des connaissances spéciales, mais ceux-là faisaient partie de la hiérarchie administrative et étaient considérés comme fonctionnaires égyptiens.

Tel est le système qui a prévalu pendant de nombreuses années, particulièrement au temps de lord Cromer. La mission de lord Milner, venue en Egypte en 1920 pour s'enquérir des causes des troubles qui s'y sont produits, a expliqué clairement son évolution dans le rapport qu'elle a publié, les abus que cette évolution a entraînés, et le mécontentement qui en est résulté parmi les Egyptiens au point qu'il fut une des causes de ces troubles. Voici les passages relatifs à ce sujet :

« Le système suivi dans les premiers temps de l'occupation (anglaise) avait été d'envoyer un nombre restreint de fonctionnaires britanniques surtout dans les services des Finances et des Irrigations. Dans la suite, on ajouta un conseiller à l'Instruction publique, puis un conseiller à l'Intérieur avec un corps d'inspecteurs pour les provinces. *Tant que leur nombre restait strictement limité et que, seules des personnes de haute capacité et d'expérience étaient nommées, la coopération des fonctionnaires britanniques n'était pas seulement tolérée mais eux-mêmes étaient considérés avec estime et affection.*

« Comme l'occupation se prolongeait, le nombre des fonctionnaires anglais en Egypte ne cessa de croître et le principe que le but de l'administration devrait être de former les Egyptiens et de les mettre à même de prendre en mains leur propres affaires, passa à l'arrière-plan... Le travail du sous-secrétaire d'État et des chefs de

départements anglais devenait de plus en plus indépendants du conseil des ministres (Egyptiens). Longtemps avant la guerre, un mécontentement grandissant contre la multiplicité des postes monopolisés par les Anglais se faisait sentir. Des fonctionnaires égyptiens jouissant d'une longue expérience et d'une grande compétence sentaient qu'ils étaient à tout jamais exclus de l'accès aux fonctions plus élevées par le fait du système consacré que tout poste qui avait été une fois détenu par un non-Egyptien devait être automatiquement rempli, en cas de vacances, par un non-Egyptien.

« Au moment de l'arrivée de la mission, une augmentation récente du nombre des fonctionnaires britanniques qui, dans les premiers temps de l'occupation, « se chiffrait à quelques centaines à peine, » s'élève actuellement « à plus de seize cents », avec des échelles de traitements plus élevés que ceux des indigènes. »

Ces passages, très suggestifs, méritent d'être médités; et l'expérience faite par les Anglais en Egypte, pourrait être utilisée avec profit en Syrie et au Liban.

En ce qui concerne le haut commissariat, il est évident que la situation en Syrie et au Liban est différente à cause de la multiplicité des Etats et du rôle d'arbitre qu'il est appelé à remplir auprès d'eux. Ces raisons justifient certainement l'emploi d'un personnel spécial, mais nous ne croyons pas qu'il soit utile d'employer des conseillers dont les inconvénients sont nombreux ni de centraliser près du haut-commissariat une administration quelconque.

On dénature ainsi le sens du mandat et on transforme le haut-commissariat en un gouvernement général d'une colonie ou d'une province d'empire.

Cependant si le haut-commissaire préfère garder des conseillers auprès de son siège, ceux des Etats deviennent superflus. Il incomberait alors aux premiers de remplir le rôle des seconds auprès des directeurs des départements des divers Etats, en donnant à ceux-ci les directives ou les conseils que les affaires comportent. Les conseillers supprimés seront alors remplacés par des contrôleurs détachés auprès des Etats, et ils auront pour mission de s'assurer que les directeurs des Etats ont bien compris et appliqué les directives ou les conseils reçus et d'en faire un rapport au conseiller compétent.

Dans ce cas, le délégué du haut-commissaire auprès de chaque Etat aura davantage sa raison d'être et son utilité, devenant ainsi l'intermédiaire entre l'Etat et le haut-commissaire. Mais sa présence ne devra pas empêcher les chefs des Etats de communiquer

directement avec le haut-commissaire, ni les directeurs avec les conseillers. Au contraire, les relations entre ces deux catégories de personnes doivent être constantes.

Ce système offrirait, parmi d'autres, certains avantages dont les suivants :

1° Economiser les postes de conseillers et de leurs assistants auprès des départements d'Etats avec leur nombreux personnel ;

2° Diminuer la pression des agents du mandat sur les directeurs indigènes, sans diminuer leur contrôle ;

3° Eviter les conflits d'opinion entre les conseillers des Etats et ceux du haut-commissariat ;

4° Eviter au haut-commissariat les embarras, et aux Etats, les inconvénients résultant des différences d'interprétation par les conseillers des Etats, des ordres, lois et règlements concernant leur service.

Quant aux services à revenus financiers ressortissant des divers Etats et ayant un caractère commun, tels que les douanes, les postes et télégraphes, il n'est pas douteux qu'ils doivent être soumis au contrôle du haut-commissaire, à qui il appartient de régler la répartition des revenus entre les divers Etats. Mais ce contrôle n'implique pas nécessairement l'administration directe de ces services par cette autorité supérieure qui, moins que toute autre, ne doit sortir de son rôle d'arbitre.

L'administration doit en être laissée aux soins des Etats intéressés qui doivent être tenus responsables de leur bonne marche et de la discipline du personnel. Ce système aurait pour effet de maintenir intacte l'autorité du pouvoir central de l'Etat vis-à-vis du personnel des services fonctionnant dans son propre territoire, de garantir une meilleure surveillance du personnel, et surtout d'économiser un organisme coûteux au haut-commissariat.

Le contrôle qui incombe à cette autorité supérieure pourra être exercé en exigeant des comptes périodiques des revenus et des dépenses et en procédant à des vérifications sur place pour s'assurer de leur exactitude. A la fin de chaque exercice, le haut-commissariat fixera la part revenant à chaque Etat et le montant doit en être versé directement aux Etats intéressés.

Ce système, enfin, serait plus conforme au principe proclamé par le général Gouraud et approuvé par le gouvernement français, d'après lequel « les relations économiques seront réglées par des accords d'Etat à Etat, conclus sous le contrôle du haut-Commissaire. » Il respecterait particulièrement le principe de l'indépendance de l'Etat du Grand Liban qui est, dans le système actuel,

traité comme une simple province faisant partie d'un seul et même Etat.

C'est encore là un exemple probant de la manière dont les principes sont appliqués et de la différence énorme qui existe entre la théorie et la pratique.

Participation du peuple au gouvernement du pays

Nous avons traité jusqu'ici de l'organisation de l'administration, des fonctions du personnel et des relations qui doivent exister entre les agents du mandat et le personnel national, telles qu'elles découlent de l'esprit, et même de la lettre du mandat. Mais il ne s'agit en cela que des organismes du pouvoir exécutif subordonné au pouvoir législatif qui doit, d'après les principes démocratiques consacrés, être exercé par le peuple au moyen de ses représentants élus.

L'état d'indépendance, reconnu au Grand-Liban et à la Syrie, doit se manifester par la liberté laissée au peuple d'exprimer sa volonté relativement aux règles qui doivent régir ses intérêts. Etant donné que ces pays sont encore au début de leur nouvelle vie indépendante, la Société des nations a apporté un tempérament à l'exercice de leur pouvoir souverain en les pourvoyant d'un conseiller qui doit guider leurs premiers pas, en la personne de la Puissance mandataire.

Mais un tel tempérament n'implique nullement la privation pour les deux peuples, libanais et syrien, de leur droit de décider sur les lois et règlements qui doivent leur être appliqués, pour le transférer à la Puissance mandataire.

Par conséquent, le projet exposé dans le « Temps » du 30 octobre 1921, et dans la « Revue des Deux Mondes » du 1er décembre 1921, et qui consistait à donner au Grand-Liban et à la Syrie des conseils « consultatifs » va à l'encontre de l'esprit et de la lettre du mandat, ainsi que de l'état d'indépendance reconnu à ces pays. Il aurait pour effet de les abaisser arbitrairement au rang des peuples de la catégorie « B » que les mandataires ont pleine liberté d'administrer en se bornant à prendre leur avis. Ce serait également vouloir appliquer à la Syrie et au Liban le système de la conférence consultative de certains pays de protectorat. Mais si, là, les traités sur lesquels repose le protectorat s'opposent à l'octroi d'attributions délibératives, ici, le pacte de la Société des nations sur lequel repose le mandat l'exige.

Dans la « Revue des Deux Mondes » du 1er décembre 1921, l'auteur anonyme explique que la Puissance mandataire a maintenu, pour la Syrie, le système représentatif qui était en vigueur sous le régime ottoman, et que, pour le Liban, sa constitution doit être modifiée ultérieurement sur sa base propre qui est le statut organique de 1860. Cela revient à dire que la France a tout simplement succédé à la Turquie dans ces pays dont elle maintient les anciennes institutions, ignorant totalement le changement que leur statut politique a subi par la disparition de la suzeraineté ottomane. De la domination turque, ces pays auraient passé sous la domination française ! Simple changement de maître, et non de statut politique ! Cette conception n'est-elle pas une injure à la France ?

Dans les conclusions de son article, cet administrateur émérite répudie énergiquement toute idée d'une représentation nationale normale, d'une Constituante syrienne (ou libanaise) qui, d'après lui, « ne serait qu'une comédie » (sic) et il en donne des raisons multiples, dont il a émaillé son article. Ce sont : l'état arriéré de la population (qu'ont donc fait les innombrables écoles françaises qui répandent l'instruction depuis deux cents ans), son indifférence aux affaires publiques, l'absence de tout sentiment national et de tout esprit civique, la prédominance de l'individualisme, les rivalités confessionnelles, enfin tous les défauts des peuples primitifs. C'est, au fond, un réquisitoire destiné à battre en brèche le principe établi par l'article 22 du pacte de la Société des nations qui range ces pays dans la catégorie A. Cela ne l'empêche pas, cependant, peut-être pour se défendre d'une telle intention, d'invoquer le texte de ce même article pour justifier ses conclusions ! N'est-ce pas le comble du sophisme et de la subtilité. Et pourtant, ce texte est clair et va à l'encontre de sa thèse. Le voici encore une fois :

« Certaines communautés qui appartenaient à l'empire ottoman « ont atteint un degré de développement tel, (l'auteur de l'article refuse de l'admettre) que leur existence comme nation indépendante » peut être reconnue à la condition que « les Conseils et l'aide » (non la domination) d'un mandataire guideront « leur administration » (la leur propre, nationale), jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules. »

En maintenant le système représentatif du régime ottoman, on ne peut plus prétendre les avoir constituées en nations indépendantes, ni les avoir dotées « d'une administration propre nationale » et l'auteur est mal venu d'ajouter après cette citation :

« C'est ce que tend à réaliser le statut organique adopté sur la proposition du général Gouraud », car la contradiction est flagrante.

Nous ignorons les dispositions de ce statut organique, mais en tout cas, on ne peut que regretter profondément de voir attribuer au général Gouraud des intentions si peu généreuses et des opinions si peu flatteuses à l'égard d'un peuple pour lequel il a toujours manifesté de la sympathie et qu'il considère comme parfaitement civilisé. D'ailleurs le peuple libanais, en particulier, professe une admiration sans bornes pour les hautes qualités du général, en même temps qu'une respectueuse affection, jointe à une profonde gratitude, et il l'a surnommé « le père du Grand-Liban. »

C'est pourquoi nous persistons à affirmer que les conseils élus doivent forcément posséder des attributions « délibératives » et qu'il s'agit seulement de concilier l'exercice de ces attributions avec le rôle de la Puissance mandataire.

A cet effet, on suivra à l'égard du pouvoir législatif les mêmes règles que celles préconisées à l'égard du pouvoir exécutif : conseiller, laisser agir et contrôler.

Dans ce cas, les projets de budget et de lois quelconques seront présentés aux conseils élus par le gouvernement, qui ne les adoptera qu'après avoir consulté les agents compétents du mandat. La discussion de ces projets par ces conseils sera faite avec la participation des chefs des départements intéressés assistés des conseillers français compétents, qui pourront ainsi les éclairer et les guider. Les décisions des conseils seront exécutées, mais le haut-commissaire pourra y opposer son « veto » motivé dans des cas spéciaux à déterminer; excepté néanmoins celles relatives aux questions de statut personnel, d'instruction religieuse et de « wakfs » (biens immobiliers inaliénables et fondations pieuses) qui ne pourront, en aucun cas, être atteintes par ce « veto ».

Les conseils élus pourront exprimer des vœux et suggérer au gouvernement des mesures nécessitées par les circonstances, lui signaler les abus et lui transmettre les plaintes, et ils auront droit à une réponse ou à des explications de la part du gouvernement. Mais les communications au gouvernement doivent être approuvées par les conseils à la majorité des voix.

Ils seront consultés sur l'octroi des concessions de toutes sortes et leurs avis seront décisifs.

De cette façon pourraient être sauvegardés et les droits des peuples et ceux de la Puissance mandataire.

Conclusion

Les traditions séculaires de la France au Liban et en Syrie dont nous avons donné un exposé sommaire dans la première partie de cette étude, les nécessités de son expansion commerciale et industrielle, son intérêt à sauvegarder son prestige moral et son influence au Levant, sont autant de raisons qui justifient l'opportunité et l'utilité de son mandat sur la Syrie et le Liban, pays imprégnés de sa culture et de sa civilisation.

Quoiqu'en disent nos théoriciens de l'indépendance absolue sans mandat, les peuples libérés de la Turquie sont incapables de s'organiser pour leur nouvelle existence politique et administrative par leurs propres moyens. Si le chef de la délégation du peuple libanais, qui a toujours joui d'une large autonomie, a admis le besoin de l'aide d'une grande puissance occidentale, malgré qu'il ait réservé les droits du Liban à la souveraineté, à plus forte raison cette aide est elle nécessaire aux autres peuples qui, au cours de plusieurs siècles, ont toujours été gouvernés directement par des étrangers.

Mais une telle aide ne doit pas dégénérer en domination. En premier lieu, cet abus constituerait une violation des principes du mandat qui ont complètement annulé les dispositions de l'accord Sykes-Picot auxquelles les Puissances contractantes ont d'ailleurs renoncé par les déclarations successives qu'elles ont faites solennellement. L'Angleterre a tenu parole, et elle a renoncé, en Mésopotamie, à la zone qu'elle s'y était réservée; par conséquent la France ne peut plus prétendre disposer de la zone que l'accord lui reconnaissait en propre, dont le Liban. Elle y est, d'ailleurs, plus en sécurité que l'Angleterre en Mésopotamie, à cause de l'amitié séculaire éprouvée des Libanais qui défendront au besoin sa marine et son armée au prix de leur vie contre toute agression, si elle respecte leur indépendance et leur vie nationale.

D'autre part, les Libanais ont demandé le mandat de la France pour garantir, affermir et défendre leur indépendance; ils demandent à la puissance mandataire de respecter leur dignité, leur gouvernement et leur administration « qu'ils désirent conserver essentiellement nationale »; de laisser se développer le sentiment national « en laissant aux Libanais l'organisation, l'administration de leur pays ! » d'établir un régime démocratique « où la

Chambre élue aura toutes les attributions des parlements des pays occidentaux. (Voir le mémoire ci-dessus de la délégation libanaise.)

Si la France d'un côté manquait aux règles du mandat, et, de l'autre, méconnaissait les vœux dont les Libanais ont fait une condition de leur option pour elle, on ne concevrait plus en vertu de quoi elle resterait au Liban ou en Syrie. Les raisons que ses agents donnent à leurs dérogations sont inadmissibles. Ils ne peuvent prétendre avoir découvert des défauts ethniques que la Société des nations et leurs propres dirigeants ignoraient, alors que ceux-ci eux-mêmes ont exalté, à plusieurs reprises, le degré avancé de la civilisation des Libanais et des Syriens, grâce aux efforts de la France elle-même.

Le sentiment de l'indépendance s'est réveillé fortement chez tous les peuples de l'Orient, de telle sorte que les puissances occidentales ne sont plus à même de leur appliquer les méthodes de l'annexion ou du protectorat.

La Syrie et le Liban se trouvent dans le voisinage de l'Égypte et ces pays ont eux-mêmes contribué au réveil du sentiment national de celle-ci. Dès 1872, des écrivains libanais allaient fonder les premiers journaux arabes politiques en Égypte, et ils ont eu le courage, à cette époque, de tenir tête au souverain qui y gouvernait en maître absolu; et ce sont encore des Libanais qui concourent actuellement à la lutte pour l'indépendance de ce pays.

Dans ces conditions, toute atteinte portée au droit de la Syrie, et du Liban surtout, à l'indépendance qui leur a été formellement reconnue par la Société des nations et confirmés, sous des formes diverses, par la France, ne peut que nuire à cette puissance en ce sens qu'elle lui fait perdre la sympathie des populations et l'expose à des déboires certains.

Ceux qui sont responsables de la direction de la politique française au Levant ne doivent pas oublier que le roi du Hedjaz n'a pas encore abandonné ses prétentions sur ces pays; que, au contraire, il continue, par intermittences, à rappeler les droits que lui confèrent les traités et conventions conclus entre lui et les Alliés, gardant l'attitude de protestataire. Ses fils, qui convoitent ces mêmes pays, résident dans leur voisinage immédiat et y entretiennent des intelligences.

Le seul moyen pour la France de s'y maintenir est de veiller à la stricte application des principes du mandat, en pratique comme en théorie. Nous avons démontré que le général Gouraud a

organisé la Syrie intérieure en se conformant à ces principes, sauf des modifications essentielles à apporter dans la constitution des conseils élus. Mais, au Liban, les améliorations réalisées par lui dans le système de l'administration n'ont pas suffi à rétablir la situation telle que l'exige le mandat; on a l'impression que c'est le principe consacré par l'accord Sykes-Picot qui y prévaut toujours.

Cette différence dans la pratique du mandat, sinon dans son organisation elle-même, a créé une situation paradoxale. Alors que le Liban était autonome et se gouvernait lui-même et que la Syrie était gouvernée directement par les Turcs, celle-ci se trouve jouir des avantages de l'autonomie et le Liban en est privé.

La simple négation de cette vérité par l'autorité française ne suffit pas à en masquer l'évidence. La présence à la tête de l'Etat du Liban d'un chef français suffit à caractériser la mainmise de cette autorité et à expliquer l'attitude des divers subordonnés français vis-à-vis des fonctionnaires libanais.

La crainte de réveiller les rivalités des communautés en nommant un Libanais au lieu d'un Français n'est nullement justifiée. On n'a pas affaire à des sauvages ou à des tribus nomades qui recourent aux armes pour faire prévaloir leurs prétentions. M. Wladimir d'Ormesson a, dans « la Revue hebdomadaire » du 19 novembre 1921, reconnu que « le haut degré de civilisation du Liban » et son amitié traditionnelle pour la France lui ont mérité les égards du général Gouraud. Un homme d'Etat célèbre, lord Cromer, qui a vu les Libanais et les Syriens à l'œuvre en Egypte, a dit dans son livre, « Modern Egypt », que « le Syrien, au point de vue moral, social ou intellectuel, occupe un rang particulièrement élevé... Son niveau intellectuel est incontestablement élevé. Il peut mieux faire que de copier l'Européen... En un mot, il est inexact de dire qu'il est apte à la civilisation, car, en réalité, c'est un parfait civilisé ». Or, parmi les Syriens que lord Cromer a connus, la plupart étaient des Libanais.

Tout au plus, les communautés peuvent-elles se livrer au jeu des intrigues auprès de l'autorité française; mais celle-ci n'a qu'à les décourager.

Si elle veut éviter la responsabilité du choix d'un titulaire, elle n'a qu'à en charger le conseil représentatif futur qui le proposera à l'agrément du haut-commissaire.

D'ailleurs, la France ne peut retirer de cette situation aucun avantage. Au contraire, elle n'y trouve que du préjudice. En pre-

nant la responsabilité du pouvoir vis-à-vis de la population, elle s'expose à ses rancunes et à la perte de ses sympathies. En la laissant aux Libanais, elle garde son rôle d'arbitre entre les gouvernants et les gouvernés et elle en acquiert, par là même, plus de prestige et de respect.

L'Angleterre se fait une gloire d'avoir été jusqu'aux dernières limites des concessions que permet le mandat en constituant le royaume de Mésopotamie et la principauté de Transjordanie pour donner satisfaction aux Arabes. Les partisans du panarabisme hedjazien se vantent de jouir dans ces Etats de leur entière indépendance et en font un point d'attraction pour leurs voisins syriens et libanais.

Mais ceux-ci, conscients de leur supériorité et fiers d'avoir été les premiers à donner son lustre à la civilisation arabe, regrettent seulement de se voir devancer par des populations de civilisation moins avancée que la leur et se ressentent de l'infériorité à laquelle la France les assujettit au point de vue de leur indépendance.

La France, puissance arabe au premier chef par ses possessions et protectorats d'Afrique, se doit à elle-même de faire preuve de libéralisme et de désintéressement envers les pays qui forment, avec l'Egypte, le centre intellectuel du monde arabe, et, en y constituant des gouvernements purement nationaux, d'en faire le point d'attraction des autres pays de langue arabe, au grand bénéfice de son prestige et de son influence.

Ces gouvernements ne doivent pas nécessairement être monarchiques : les Syriens et les Libanais sont trop avertis pour s'imaginer que seule la monarchie donne le bonheur. Ils doivent être avant tout essentiellement démocratiques et la représentation nationale doit avoir, sous le contrôle de la puissance mandataire le libre choix de la forme définitive qu'elle entend leur donner après l'expérience des premières années de leur constitution.

Nous ne ferons pas au gouvernement français l'injure de paraître lui suggérer une idée nouvelle; nous savons, par les déclarations réitérées de ses divers dirigeants, que telle a toujours été sa pensée. Mais, malheureusement, de mesquins intérêts particuliers, servis par un esprit politique étroit, se sont mis en travers de sa réalisation, malgré les efforts de son glorieux représentant dans ces pays. Il ne s'agit donc que d'user d'énergie pour éliminer cet obstacle en mettant l'intérêt moral de la France au-dessus de tout.

L'arrêté du 8 mars 1922. — Les réformes qui s'imposent

Le 8 mars 1922, pendant que l'étude qu'on vient de lire s'achevait en Egypte, M. Robert de Caix, secrétaire général du haut-commissariat, promulgua à Beyrouth, sous forme d'arrêté, la loi organique préconisée par *** dans la « Revue des Deux Mondes », créant un conseil représentatif pour l'Etat du Grand-Liban et déterminant ses attributions. Celles-ci sont généralement consultatives, elles ne sont délibératives que pour un nombre limité de matières sans importance, sujettes la plupart à des restrictions. Tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains du gouverneur, qui reste français, et celles du haut-commissaire qui devient par ce fait le gouverneur général d'une possession française.

Comme il fallait s'y attendre, la promulgation de cette loi qui constituait un instrument de domination a soulevé les protestations unanimes des Libanais au pays même et à l'étranger.

Pour calmer l'effervescence qu'elle a causée, les fonctionnaires responsables multiplièrent les promesses et les assurances d'une modification prochaine. M. de Caix, son auteur, affirmait, dans une lettre adressée au gouverneur français du Grand-Liban, que « c'était un commencement et non une fin ». Le général Gouraud, en qui les Libanais placent toute leur confiance, revint de Paris sur ces entrefaites, confirma les assurances données et promit d'élargir, dans la pratique, les attributions du Conseil.

Mais des événements imprévus, conséquence du mécontentement des Libanais, devaient produire un changement dans l'esprit et l'attitude de ces derniers et les amener à négliger momentanément leurs griefs, dans l'intérêt général de leur pays et dans celui de la France.

En effet, les partis hostiles à la France, profitant de ce mécontentement s'agitèrent à Beyrouth, à Damas et en Egypte pour s'attaquer à son mandat, l'accusant d'impérialisme. Ils adressèrent des protestations aux Puissances et à la Société des Nations contre ce qu'ils appelèrent la violation par la France des règles du mandat et demandèrent l'évacuation du Liban et de la Syrie.

A Beyrouth, des sicaires assassinèrent le directeur de l'Intérieur du Grand-Liban, un musulman, Circassien d'origine, qui était fidèle à la France, et l'enquête a paru démontrer que le crime avait été organisé par quelques individualités musulmanes de Beyrouth.

A Damas, les partisans de l'indépendance absolue, dont la plupart sont d'anciens fonctionnaires du régime chérifien, profitèrent du passage de M. Crane, l'ancien président de la commission d'enquête américaine envoyée en Syrie en 1919 par le président Wilson, pour organiser une manifestation hostile à la France.

A la suite de l'arrestation des principaux organisateurs de cette manifestation, la population de Damas s'agita et les magasins de commerce furent fermés, plusieurs jours, en guise de protestation. A Homs, et ailleurs, mêmes manifestations hostiles durent être réprimées.

Au Caire, des réunions publiques furent tenues où, après des discours violents contre la France, des protestations furent adressées aux Puissances.

Les partis hostiles à la France allèrent jusqu'à proposer au parti francophile d'Egypte de se joindre à eux dans leurs protestations aux Puissances et à la Société des Nations; mais ce parti s'y refusa catégoriquement, leur déclarant que ses griefs, à l'inverse des leurs, ne visaient nullement le mandat qu'il était décidé à défendre, mais seulement sa méthode d'application, et, que, pour cela, il s'adresserait en toute confiance au gouvernement et au peuple français, et non ailleurs.

C'est donc uniquement en présence de cette levée de boucliers contre le mandat français, que les Libanais, dans leur attachement à la France, renoncèrent à leur opposition et à leur projet de s'abstenir lors des élections; et si le nouveau Conseil fut élu, ce fut grâce à ce geste de loyalisme et d'abnégation, et non pas grâce aux motifs qui ont été invoqués.

Mais il était évident que ce peuple espérait obtenir la réalisation de ses vœux en récompense de son attitude dans des circonstances particulièrement défavorables à la France. Malheureusement, les fonctionnaires responsables n'ont eu d'autre souci que d'exploiter à leur profit cette attitude loyale pour justifier leur politique personnelle, donnant ainsi le change à leur gouvernement et à leur pays sur la véritable portée et les causes réelles d'un revirement qui est tout à l'honneur des Libanais.

C'est ainsi que deux communiqués, provenant de Beyrouth et publiés par le « Temps » dans ses numéros du 6 et du 23 juin 1922, sans parler des interviews et des télégrammes Havas, tendent à égarer l'opinion en France à ce sujet. Dans celui du 6 juin, on attribue le mécontentement passager des Libanais à une

« répercussion de la proclamation de l'indépendance de l'Égypte et aux intrigues des Chérifiens du Caire qui ont exploité dans les milieux libanais la publication de cette loi qui se réduit (pour les besoins de la cause) à un arrêté indiquant au Conseil représentatif du Grand-Liban le règlement initial qui lui servirait de méthode de travail (sic),... et qui se sont gaussés des Libanais d'Égypte en leur opposant l'indépendance « loyalement » proclamée par l'Angleterre à la « fourberie » politique de la France qui, sous couleur de libéralisme, ne voudrait rien moins, d'après eux, qu'imposer un statut et une loi organique au peuple libanais.»

En réalité ce sont les inspireurs ou les rédacteurs de ces communiqués qui se gaussent du public français, en lui servant des inexactitudes flagrantes; et jamais la nécessité de l'éclairer sur la véritable situation du Liban et de la Syrie n'a été aussi impérieuse, ni l'opportunité d'un tel éclaircissement aussi patente qu'après ces communiqués.

En premier lieu, le mécontentement des Libanais au pays même et partout ailleurs est de longtemps antérieur aux troubles de Damas, au crime de Beyrouth et à l'agitation chérifienne du Caire, et il avait en effet éclaté sitôt la loi organique publiée, non pas contre la France ni en Égypte seulement, mais contre les méthodes appliquées, et dans tous les centres libano-syriens, ainsi que dans le pays.

En second lieu, la proclamation de l'indépendance de l'Égypte n'a eu et ne pouvait avoir aucun effet sur les Libanais, car, à l'inverse des Égyptiens, ils considèrent la France comme la garante de leur indépendance. Leur appel, à l'origine, à cette puissance et leur attitude présente en sont une preuve éclatante.

En troisième lieu, les Libanais francophiles d'Égypte, et ils sont la majorité, ont toujours défendu la France contre les intrigues de ses adversaires quels qu'ils fussent, et ils ont constamment mis en garde le haut-commissariat contre les conséquences du système appliqué pour l'exercice du mandat, allant même jusqu'à prédire le cas où les adversaires de la France profiteraient du mécontentement des Libanais, pour attaquer efficacement le mandat français. Ces avertissements, qui, hélas ! devaient rester sans effet, avaient néanmoins toujours trouvé auprès du haut-commissariat un accueil bienveillant, comme en témoignent les lettres du général Gouraud lui-même et celles de ses collaborateurs immédiats. On peut donc d'autant moins accuser les Libanais d'Égypte de faire de l'opposition à la France

qu'ils avaient à l'exemple des délégations libanaises et de leurs compatriotes du pays, toujours réclamé, d'accord en cela avec les intentions du gouvernement français, l'institution d'un gouvernement national. C'est ainsi que lorsque le général Gouraud vint au Caire pour rendre visite au maréchal Allenby, et qu'il reçut la colonie libano-syrienne, celle-ci, lui exprimant la reconnaissance des Libanais envers le peuple français pour les lourds sacrifices qu'il s'imposait en faveur du Liban et de la Syrie, formula en même temps le vœu d'instituer un gouvernement national qui pourvoirait lui-même aux charges de son administration.

D'ailleurs, la critique faite dans l'étude qui précède du projet de loi avant la publication de celle-ci, n'est-elle pas une protestation anticipée ?

En juillet 1920, le parti francophile, encouragé par les autorités françaises elles-mêmes, avait formulé son programme et l'avait soumis à leur approbation. « Celle-ci fut donnée par le général Gouraud lui-même ».

Or, l'article 3 de ce programme comportait l'élection d'une assemblée nationale libanaise constituante, « qui serait chargée d'élaborer la loi organique » d'après les principes parlementaires démocratiques, et de déterminer la forme du gouvernement, d'accord avec le représentant de la puissance mandataire.

L'article 4 disposait que le rôle des agents du mandat serait défini par un accord entre le gouvernement et ce même haut représentant.

Ces dispositions du programme s'accorderaient d'ailleurs sensiblement avec les revendications de la délégation libanaise reproduites dans l'étude qui précède, et avec les promesses formelles des divers représentants de la France. Le général Gouraud, en les approuvant, ne faisant donc que se conformer à ces promesses et aux principes du mandat.

Dans ces conditions, n'était-il pas tout naturel que tous les Libanais d'Egypte et des autres parties du monde, ainsi que ceux du Liban même, accueillissent avec des protestations une loi comme celle que les autorités de Beyrouth qualifient maintenant, pour en atténuer l'importance, de « règlement initial devant servir au Conseil représentatif de méthode de travail », alors qu'en réalité cet arrêté règle le statut politique du Liban et prête le flanc à la critique des adversaires et même des amis de la France, les pre-

miers satisfaits de cette faute, les autres inquiets de ses répercussions.

N'est-ce pas ce même arrêté en faveur duquel M. de Caix avait plaidé ou fait plaider par les plus importants organes de publicité en France comme étant la constitution la plus appropriée à l'état « encore arriéré » des populations de Syrie et du Liban, et pour lequel il avait passé de longs mois à Paris dans le but de le faire approuver par le gouvernement français ? Et c'est cet arrêté qui devient maintenant un simple acte administratif sans importance et sans portée, sous la plume et dans la bouche de ses auteurs, enfin conscients du mal qu'il a causé ?...

Mais voyons, après cela, comment le communiqué du 23 juin appréciait ce même arrêté. Après en avoir vanté les prétendus bienfaits, il ajoutait :

« Nulle part dans le proche Orient une pareille méthode d'éducation politique n'a aussi rapidement atteint son but (!!) » Partout « ailleurs, ce n'est que monarchie (?) ou dictature (?) » et aucun de « ces souverains de fait ou de droit ne pense à élever aussi rapidement les citoyens vers la gestion de la chose publique (!!) ». Il avait dit dans le paragraphe précédent que « la France se réservait strictement le rôle de guide ».

Avant de démontrer qu'il ne s'agit là que de phrases à effet destinées à bercer des illusions, constatons la contradiction de ces deux communiqués : alors que dans le premier on cherchait à diminuer l'importance de l'arrêté, dans le second on l'exagère. Ce n'est donc pas l'amour de la vérité qui en a guidé les inspireurs, mais seulement l'opportunisme, le besoin d'étayer une thèse, ou une allégation. On conviendra que cette méthode s'éloigne singulièrement des règles, tout au moins de la logique et des habitudes françaises.

Revenons maintenant aux prétendus bienfaits du système établi par l'arrêté.

Sans vouloir nous livrer à une discussion sur les clauses de cet arrêté, nous nous bornerons à reproduire quelques-unes de ses dispositions.

L'article premier dispose que le gouverneur de l'Etat du Grand-Liban est nommé par le haut-commissaire dépositaire du pouvoir exécutif dans l'Etat, qu'il a seul l'initiative de la présentation de tout projet d'ordre législatif, ainsi que le droit de faire grâce de nommer à tous les emplois, etc., mais que les

amnisties ne peuvent être accordées que par le haut-commissaire.

Ce gouverneur étant Français et sa nomination étant ordonnée par le haut-commissaire, le premier ayant le droit de grâce et le second le droit d'amnistie, l'action directe de la France dans le Liban se trouve ainsi consacrée par cet arrêté, et le titre de haut commissaire devient un euphémisme. Il est en réalité gouverneur général d'une possession française.

L'article 6 reconnaît aux membres du Conseil représentatif la faculté de poser au gouvernement toutes questions rentrant dans les attributions du Conseil. Le gouvernement y répondra dans cinq jours ou dans un délai plus long, ou n'y répondra pas du tout « si l'intérêt public s'y oppose » (**sic**). Il est entendu que les fonctionnaires français sont seuls juges de cet intérêt public (!). Pour atténuer l'effet du refus total, l'arrêté a employé une expression laissant l'espoir d'une réponse et il dit : « Le gouvernement ajournera sa réponse ». Mais jusqu'à quand ? Jusqu'aux calendes grecques... naturellement.

L'article 9 limite les sessions ordinaires du Conseil à deux seules, très courtes : la première du premier mardi qui suit le 15 mars jusqu'au 15 mai, **soit deux m^{rs} incomplets** ; la deuxième commence le premier mardi qui suit le 25 octobre et sa **durée ne peut excéder trente-cinq jours**. Mais cet article a soin de réserver exclusivement cette dernière session à l'examen et à la délibération du budget. Il s'ensuit que pour examiner les nombreux projets de toutes sortes qu'il plaît au gouvernement de lui soumettre, le Conseil n'a que moins de soixante jours sur trois cent soixante-cinq. Mais qu'à cela ne tienne ! L'article 36, qui énumère les matières qui doivent être soumises au Conseil **pour avis**, y pourvoit très sagement dans le dernier paragraphe de cet article où il dispose que « dans l'intervalle des sessions, le haut commissaire (**alias** le gouverneur général) prendra seul les mesures législatives nécessaires, sauf l'exercice par le Conseil, dès qu'il sera réuni, des droits reconnus par l'article 6 », cet article déjà cité, dans lequel le gouvernement se réserve le droit de répondre ou de ne pas répondre. Mais on pourrait croire que le gouvernement est lié par la décision du Conseil concernant le budget. Erreur ! L'article 32 intervient pour signifier au Conseil que tout crédit exigé pour une dépense obligatoire qu'il n'approuverait pas, sera inscrit d'office au budget par arrêté du haut-commissaire !...

De même l'article 40 dispose que, si le Conseil ne se réunissait

pas ou se séparait à l'expiration du délai imparti à l'article 9 sans avoir délibéré sur le budget ou une partie du budget, ce dernier serait établi d'office par le haut-commissaire, sur la proposition du gouverneur.

Notons que les dépenses obligatoires, énumérées dans l'article 30 comprennent celles de l'administration générale, de la gendarmerie, de la sûreté et de tous les services civils, plus l'acquittement des dettes exigibles, y compris les dépenses des exercices clos.

Voilà donc quels sont les bienfaits que le second communiqué prétend avoir été octroyés au Liban « par la méthode d'éducation politique consacrée par cet arrêté, alors que partout ailleurs, ce n'est que monarchie ou dictature » ?

Où ? En Mésopotamie, la monarchie ? Mais elle y est constitutionnelle, et son chef, créé par l'Angleterre, discute avec celle-ci et il a été à un moment donné jusqu'à mettre en question le mandat anglais. En Palestine, la dictature ? Mais là la population est en état d'agitation. Dans le Grand-Liban, loyaliste et paisible, a-t-on institué autre chose qu'une dictature ?

Mais, dira-t-on, l'article 34 dispose qu'aucun impôt nouveau ne peut être établi et aucune augmentation de l'impôt décidée sans un vote favorable du Conseil. En réalité, cette concession est dictée par l'intérêt des autorités françaises qui veulent ainsi associer le Conseil représentatif à leur responsabilité vis-à-vis de la population. Et encore ! Le vote favorable du Conseil n'est exigé que sous la condition que l'équilibre du budget soit assuré.

Enfin, l'arrêté accorde généreusement au Conseil représentatif les attributions délibératives, mais dans quelles matières ! On va en juger !

1° Fixation des charges financières à imposer aux agglomérations urbaines et rurales pour les routes, et approbation des projets, plans, devis, etc., pour tous travaux de construction de routes et autres ;

2° Création d'institutions d'assistance publique établissant des caisses de retraite, etc. ;

3° Subventions diverses, bourses d'enseignement ;

4° Acceptation de bons, de legs, etc.

Là, le gouvernement s'oblige à respecter la volonté absolue du Conseil représentatif, et l'arrêté n'apporte aucune restriction à ces pouvoirs !

Et voilà en quoi consiste le libéralisme de l'arrêté, et la méthode d'éducation politique qu'il a consacrée et qui est considérée

comme supérieure à tout ce qui s'est fait dans le Levant !... Et à qui dit on cela ? Au Français, né malin, et au Libanais évolué, instruit et averti !

Continuant l'équivoque, ces communiqués prétendent que le résultat des élections signifie que les Libanais approuvent la politique de la France au Levant. Pas du tout ! Les élections ont eu pour résultat de confirmer l'attachement des Libanais au mandat français lui-même, mais non d'approuver une méthode d'application qu'ils continuent à réprouver, espérant que le gouvernement français se décidera enfin à intervenir pour la réformer en instituant un gouvernement national libanais, comme on a institué un gouvernement national à Damas et à Alep.

Maintenant que le gouvernement et le peuple français sont édifiés les erreurs commises peuvent encore être réparées si l'on ne perd plus de temps.

Il faut, pour cela, qu'on comprenne qu'il ne peut être question d'une **administration française**, ni au Liban, ni en Syrie, et cela dans l'intérêt même de la France.

Il ne peut s'agir que d'une administration libanaise et d'une administration syrienne, guidées chacune par des conseillers français sous la haute autorité du représentant de la France, puissance mandataire, et ne comportant nullement ni gouverneurs français, ni administrateurs français, ni charges pour le budget français.

Les gouvernements nationaux ainsi institués doivent eux-mêmes pourvoir aux charges de leurs administrations. Les impôts que ces charges comportent doivent être **décrétés par ces gouvernements eux-mêmes** après avoir obtenu l'approbation des conseils représentatifs pourvus d'attributions délibératives, sujettes au veto du haut-commissaire, mais ils ne peuvent l'être ni par un gouverneur français, ni par le représentant de la puissance mandataire. Ces gouvernements doivent également pourvoir à la sécurité de leurs territoires en y levant une milice nationale. Les décrets relatifs à ce service doivent être rendus par eux avec l'assentiment et l'appui de la puissance mandataire, et non pas des agents français.

Un tel système, en donnant satisfaction aux populations, épargnerait aux Français le rôle odieux d'imposer eux-mêmes les charges financières et le service militaire, et contribuerait à alléger les charges de leur pays ; il contribuerait aussi à placer les agents du mandat — par le fait de leur droit de contrôler l'administration — dans leur véritable rôle d'arbitres entre les gouvernants et les

gouvernés, et à rehausser par là-même leur prestige aux yeux des populations qui trouveront ainsi en eux des défenseurs de leurs droits et de leurs libertés, et non pas des maîtres.

Pour atteindre un pareil résultat, il importe de modifier promptement et totalement le système actuel, au Liban, et d'améliorer celui de Damas et d'Alep, en le complétant par la formation des conseils représentatifs des Etats syriens, et du Conseil fédéral.

En terminant, qu'il nous soit permis d'émettre l'avis que pour pour arriver au résultat voulu, il importe d'y employer un personnel compétent. En l'espèce, il s'agit d'un système nouveau, le mandat, qui n'a aucun rapport avec celui des colonies et des protectorats et qui découle de conventions diplomatiques internationales. Pour interpréter et appliquer judicieusement ces conventions, il faut en confier le soin à des diplomates expérimentés, aidés d'administrateurs n'ayant jamais subi l'influence des méthodes coloniales.

Les erreurs commises jusqu'à ce jour proviennent justement de l'incompréhension de ce nouveau système et des obligations que le mandat entraîne tant vis-à-vis des populations que des puissances mandantes. Ces erreurs ont été aggravées, surtout au Liban, par une autre erreur d'organisation qui a eu pour conséquence, ainsi que nous l'avons démontré au commencement de cette étude, d'affaiblir l'action personnelle du général Gouraud en y substituant celle d'un subordonné, le gouverneur du Grand-Liban, officier de marine, qui non seulement occupe une situation revenant de droit à un Libanais, mais qui, si distingué qu'il soit, ne peut avoir la compétence voulue pour appliquer les règles du mandat.

La preuve de l'influence de ce subordonné éclate quand on compare l'œuvre d'organisation du général Gouraud à l'intérieur de la Syrie, exposée au chapitre ix de cette étude, avec celle qui a été accomplie au Grand-Liban.

Il y a même mieux. Dans la question de la loi organique elle-même, l'action personnelle du glorieux général a été seule capable de calmer l'agitation des Libanais, soit par la confiance que sa loyauté leur inspire, soit par les modifications **de fait** qu'il a apportées lui-même à l'arrêté incriminé, leur promettant qu'à l'avenir « aucune question intéressant l'Etat ne serait résolue sans que le Conseil ait été appelé à la discuter ».

Écoutons ce que dit à ce sujet un journal beyrouthin rédigé en français, « le Réveil » du 30 mai 1922, et qui est devenu un organe officieux depuis les derniers événements.

« Le discours du général Gouraud, prononcé le 25 mai au Conseil représentatif du Grand-Liban, complète d'une façon explicite l'arrêté organique n° 1304 bis. A ce point de vue, les déclarations du haut-commissaire sont assimilables à un texte législatif, et, de fait, les parties du discours qui ont trait aux attributions du Conseil sont et demeurent des textes de loi, qui sont venus se greffer aux articles de l'arrêté n° 1304 bis. »

« Dorénavant, le Conseil devra être saisi, de droit, de toutes les questions intéressant l'État. Aucun texte législatif ne pourra être mis en vigueur, si le Conseil ne l'a préalablement examiné et discuté. Aucune charge fiscale ne pourra être créée ou augmentée dans sa quotité, sans un vote préalable du Conseil. Tout le budget du Grand-Liban sera discuté par lui. Le haut-commissaire ne pourra procéder à l'inscription des dépenses obligatoires qu'au cas où le Conseil n'y aurait pas pourvu...

« Ces prérogatives forment, d'après l'expression même du général Gouraud, un minimum qui doit être en tout cas assuré ! »

Il est hors de doute, après cette citation, que si le général Gouraud avait été laissé à sa propre inspiration, l'arrêté en question n'aurait jamais paru dans sa forme et sa teneur connues, et le recul que les autorités du mandat ont été amenées à faire leur aurait été épargné. Sa loyauté et sa dignité le porteront peut-être à le contester ; mais les faits parlent tout seuls et le défendent contre lui-même.

Par conséquent, en lui donnant des collaborateurs compétents et en le libérant de toute contrainte hiérarchique, on sera sûr d'éviter de nouvelles erreurs et d'arriver plus vite à la pacification qui permettra de diminuer les effectifs militaires, comme les réformes elles-mêmes permettront d'effectuer des économies dans les services civils.

ABDALLAH SFER PACHA.

Nice, le 1er juillet 1922.

NOTA — Depuis que cet article a été publié dans la « Revue Hebdomadaire » et imprimé ici, le général Gouraud a été dirigé vers d'autres destinées. Quelles seront celles de la Syrie et du Liban ?...

N. D. L. R.

[Les Ghagars]

A voir circuler sur nos voies publiques certains types de professionnels ambulants, au teint basané, au regard dur et sévère, hurlant à tue-tête leur genre de profession en vue d'attirer l'attention de la clientèle, — qui se douterait que ces individus, loin d'être des Egyptiens, ne sont ni plus ni moins que des Bohémiens !

En effet ces rétameurs en plein air dans les terrains vagues (مبيض النحاس), ces forgerons, serruriers (مفتاح نمر), dresseurs de singes, charmeurs de serpents, acrobates de trottoir, danseuses de rue, diseuses de bonne aventure (نين زين), montreurs de lanternes magiques (صندوق الدنيا) qui parcourent nos rues dans tous les sens; et dans nos foires : les saltimbanques, sauteurs de corde, musiciens, écuyers et écuyères de cirque, prestidigitateurs (حاوي), etc. appartiennent tous à la race des Bohémiens, connus en Egypte sous le nom de « Ghagar » (عجر).

Ces gens forment une caste à part bien que mêlés à la classe commune du peuple dont ils ont adopté le costume. Ils ont des mœurs, des coutumes et des habitudes spéciales, ne contractent des unions matrimoniales qu'entre eux, se servent d'un idiome qui leur est particulier et qui n'a aucune analogie avec la langue arabe; ils relèvent enfin d'un chef qui n'est connu que d'eux seuls, qui exerce sur eux l'autorité la plus absolue.

Voici quelques mots de l'idiome des Ghagars que j'ai réussi, à obtenir de l'un d'eux, mon rétameur habituel : homme « Aroub », femme « Botana » et « Kodiana », garçon « Sam'h », fille « Hokka », pain « Tooma », eau « Moga », fer « Mehda-dache », bois « Mokhashbesh », manger « Asmaï », boire « A-dooni », marcher « Mamshache »...

On se rendra donc compte qu'il n'y a aucune affinité entre ces quelques mots et les mots correspondants en langue arabe.

Cette race de vagabonds est disséminée dans les différentes parties du globe et les êtres qui la composent sont regardés partout comme des parias, n'inspirant que de l'effroi et du dégoût.

Leur genre de vie est partout identique et partout ils exercent les mêmes métiers.

Les Ghagars sont assez répandus en Egypte où ils s'adonnent aux différents métiers dont j'ai parlé. Ceux des villes mènent la vie sédentaire; ceux des campagnes sont plutôt nomades, errant de localité en localité, campant pour quelques jours à tel endroit où se tient une foire ou un marché public. On ne connaît pas leur nombre exact, la statistique officielle les ayant confondus, lors du recensement, avec la population indigène.

Dans chaque pays où ils sont établis, les Bohémiens portent un nom différent : on les appelle « Gipsies » en Angleterre, « Tartares » en Suède, en Norvège et au Danemark, « Heidnen » en Hollande, « Bohémiens » et « Romanichels » en France, « Gitanos » en Espagne, « Ciganos » au Portugal, « Zingari » en Italie, « Tziganes » en Autriche et en Hongrie, « Pharaonites » en Bohême, « Ziguener » en Allemagne, « Tchingani » en Turquie, en Grèce et en Roumanie, « Nawar » en Syrie et en Mésopotamie, « Ghagar » en Egypte, « Sidinafir » en Barbarie.

Ils se nomment eux-mêmes « Zincali » et « Romichâl ».

Cependant ils ne sont pas tous nomades car quoique beaucoup d'entre eux aient pour habitations des roulottes en Europe ou vivent sous la tente dans les pays d'Orient, un grand nombre ont des résidences fixes et vivent même dans l'aisance. On dit que la Comtesse Tolstoï est une Bohémienne de Russie. Dans quelques villes d'Espagne ils ont des quartiers séparés.

Mais en dehors des diverses industries qu'ils exercent, ces individus se livrent à la rapine et à la maraude. Ils n'hésiteraient pas, passant devant une clôture peu élevée, à l'escalader furtivement pour dépouiller une basse-cour ou voler du linge étendu à sécher sur des cordes. Ils ne se font nul scrupule d'enlever des enfants en bas-âge pour les vendre à des criminels qui les emploient aux travaux des champs, s'ils ne les dressent à l'école du vice.

Les enfants volés qu'ils gardent auprès d'eux, sont exercés à leurs métiers pour devenir plus tard des auxiliaires gratuits, au prix de mille privations et de mille tortures. Qui pourrait narrer les longs martyres qu'endurent ces êtres frêles, victimes innocentes livrées sans défense aux mains de leurs bourreaux ?

La plupart des raptés d'enfants dans les villes et les campagnes, signalés ces derniers temps par la presse, ont pour auteurs les Ghagars.

Il est rare qu'un enfant ravi par ces criminels soit retrouvé et rendu à ses parents.

Très souvent après le vol d'un enfant ils font savoir à ses parents qu'ils sont décidés à le faire disparaître s'ils ne consentent à leur verser une somme convenue. Sous cette menace, les parents se hâtent de s'exécuter aimant mieux, comme bien on pense, payer la rançon et ravoir leur rejeton, que de porter plainte et s'exposer à la vengeance de ces malandrins.

Les autorités devraient surveiller de très près les agissements de ces nomades et contrôler plus étroitement leurs faits et gestes et leurs allées et venues. Un grand nombre de méfaits pourraient de la sorte être prévenus.

Je me souviens d'un cas survenu dans la Moudirieh de Gharbieh il y a déjà plusieurs années, qui a fait grand bruit à l'époque. Un omdeh de village dont le fils, âgé de quatre ans, avait été enlevé par des rodeurs, s'épuisa en démarches inutiles auprès des autorités en vue de le retrouver; l'enfant demeurait introuvable. La disparition de son fils durait depuis près de 12 ans et le père avait fini par perdre tout espoir, lorsque se trouvant un jour à Tantah pendant le grand Mouled de Sayed El-Badaoui, il lui prit la fantaisie d'entrer dans un de ces cirques forains installés à l'occasion de la foire. A l'apparition dans l'arène d'un des jeunes acrobates l'omdeh se trouva mal et faillit perdre connaissance. En fixant attentivement l'acrobate, un sentiment de sympathie l'attira vers lui et quelque chose au fond du cœur lui disait qu'il se trouvait en présence de son fils disparu. Il quitta aussitôt le spectacle et s'en fut trouver le Mamour du poste de police pour lui faire part de ses soupçons. Le brave Mamour, ému des confidences de cet homme et voulant en avoir le cœur net, attendit la fin de la représentation pour faire venir le patron du cirque et l'acrobate désigné par l'omdeh. L'apparence du jeune homme démontrait qu'il pouvait avoir 16 ans tout au plus, justement l'âge qu'aurait atteint le fils de l'omdeh. Habilement interrogé, le patron, un « Ghagari », finit par entrer dans la voie des aveux; il déclara que cet enfant lui avait été confié par une femme qui faisait partie de sa troupe, depuis une douzaine d'années, pour en faire un artiste forain. Cette femme passait pour sa mère et le gain de l'enfant lui était remis. C'était donc une exploitation de l'enfance en règle. Des réminiscences lointaines du jeune homme et un certain signe qu'il portait sur l'une des parties du corps servirent à faire lever le doute. Le jeu-

ne homme fut reconnu par son père et par sa mère qu'on avait fait venir à Tantah et rendu à ses parents, tandis que le forain et sa complice étaient maintenus en état d'arrestation pour avoir à répondre de leur crime devant la justice. La légende de « Mignon » n'en est donc pas une.

Il ne faut pas croire que les méfaits des Ghagars se bornent aux simples larcins et aux enlèvements d'enfants; ils sont toujours à l'affût d'un mauvais coup à faire et il ne serait pas prudent d'en rencontrer la nuit dans un lieu écarté : un coup de couteau ayant pour but de dépouiller leur victime, est un jeu à leurs yeux. A l'occasion, ils se réunissent en bande pour attaquer nuitamment une localité isolée dans la campagne. Nous en avons eu des exemples : En 1910 une bande organisée de « Ghagars », mêlés des « Nawars » de Syrie, nomades de leur race arrivés en Egypte à travers le désert, eurent l'audace de cerner un village près de Kalioub et d'y opérer une attaque à main armée. Des coups de feu furent tirés sur les villageois qui voulaient opposer résistance aux bandits. Il y eut des morts et des blessés; les survivants terrorisés, s'enfuirent de tous côtés et les malfaiteurs ne se retirèrent qu'après avoir emporté un gros butin, consistant surtout en numéraire, bijoux d'or et d'argent et ustensiles de cuivre. Grâce à l'énergie du Mamour-Markaz, la bande fut rejointe et capturée pour passer peu après en cour d'assises. Deux des principaux chefs furent condamnés à la peine capitale et les autres coupables, à des peines variant entre travaux forcés à temps et à perpétuité.

Au delà du pont de Kasr-el-Nil et précisément sur une partie de l'emplacement qui forme aujourd'hui la promenade du petit Guézireh, sur les bords du Nil, existait autrefois une espèce de hameau composé d'une agglomération d'échèches en torchis et en terre. C'était là le quartier général des Ghagars de la ville du Caire.

Les promeneurs sur le pont de Kasr-el-Nil, à la nuit tombante, pouvaient y voir défiler venant de la ville toute une catégorie de types chargés de leurs outils qui se dirigeaient vers le hameau en question. C'étaient les Ghagars retournant au bercail, rapportant la recette de la journée.

Au cours d'une promenade à Guézireh en compagnie d'un haut fonctionnaire je ne fus pas peu étonné d'apprendre par lui les détails que je raconte; c'est à cette occasion que je surpris la conversation de ces individus entre eux en un langage inintelli-

gible aux profanes et que je sus qu'ils avaient un dialecte particulier. Il y a longtemps que le hideux hameau des Ghagars a heureusement disparu pour faire place à la promenade et au beau parc actuel de Guézireh.

Chassés de Guézireh, ils durent transférer leur gîte ailleurs et se disperser dans la banlieue. Je sais qu'il y en a qui sont établis dans les environs de Guizeh et d'autres sur la ligne de Matarieh, notamment à Démerdache. Le groupe de leurs habitations sur ce dernier point, reçut tout d'abord des indigènes l'appellation de « Ghagars-el-Mohamadi », mais sur leur protestations véhémentes et réitérées, on substitua à ce nom celui de « Arab-el-Mohamadi » sous lequel ce quartier est connu présentement.

Il faut dire qu'il répugne à ces individus de s'entendre appelés « Ghagars »; ils n'avouèrent jamais qu'ils le sont et se prétendront toujours « Oulad-Balad » dans les villes et bédouins « Arab », dans les campagnes, car l'appellation de « Ghagari » est un terme injurieux.

Maintenant, d'où viennent ces Bohémiens ? Quelle est leur origine ? Quelle religion professent-ils ? Autant de questions embarrassantes et de problèmes difficiles à résoudre.

Chaque historien a cru pouvoir se prononcer et affirmer même ses assertions à leur sujet, mais l'incertitude n'en continue pas moins à planer en ce qui les concerne. Eux seuls conservent le secret de leur histoire et se refusent à le livrer. Toutes les démarches tentées jusqu'ici pour le leur arracher ont été vaines.

Les opinions sont diversement partagées quant au pays originaire de ce peuple. En effet, l'origine des Bohémiens a été longuement discutée et a fait l'objet de beaucoup de controverses parmi le monde savant.

Les uns assurent qu'ils sont originaires de l'Egypte ce qui expliquerait la dénomination de Gipsies, Gitanos et Pharaonites qu'on leur donne dans certains pays. Les autres vont plus loin et prétendent qu'ils seraient descendants des Perses venus en Egypte à la suite de Cambyse, 525 av. J.C. Cette opinion est plutôt hasardée car, dit Cortembert, il n'existe aucune ressemblance entre leur idiome et la langue persanne. L'opinion la plus accréditée est qu'ils appartiendraient à la grande famille hindoue ainsi que le prouvent leurs caractères physiques et linguistiques. Les érudits ont reconnu beaucoup de mots dérivés du sanscrit dans l'idiome qu'ils parlent auquel ils ont mêlé un grand nom-

bre d'expressions et de mots appartenant aux contrées qu'ils ont traversées.

C'est au cours du XV^{me} siècle qu'ils ont paru en Europe pour la première fois. Afin d'obtenir des saufs-conduits pour s'établir dans les pays européens et exciter la compassion en leur faveur, ils se sont présentés comme des chrétiens d'Égypte, fuyant leur patrie à raison de leur persécution par les Mahométans. De là provient le nom d'Égyptiens qu'on leur donna tout d'abord.

D'après le géographe Malte-Brun, c'est dans la province de Maharata, dans l'État du Dekhan aux Indes, qu'il faut chercher le berceau, des Bohémiens. Les parias qui y résident actuellement sont appelés **Vangari**, (*) (dont on a probablement fait **Zingari** par corruption) et **Soudras** qui signifie voleurs. Ils exercent toute sorte de petits métiers. Ils enlèvent aussi des enfants qu'ils vendent. On les accuse d'immoier des victimes humaines aux esprits et de manger de la chair humaine. C'est là sans doute une calomnie. Les hommes sont renommés comme entremetteurs ; les femmes sont magiciennes et disent la bonne aventure ; elles exécutent également des tatouages. Les **Vangari** se livrent à des promiscuités incestueuses ; il n'est pas rare de voir le père et la fille, l'oncle et la nièce, le frère et la sœur se confondre à la manière des animaux. Ils sont dissimulés, menteurs, ivrognes, joueurs, traîtres et poltrons. Ils méprisent toute croyance religieuse et n'ont que la peur des mauvais génies et de la fatalité. On ne leur connaît pas de temples.

On fixe l'époque de leur exode de leur pays, à l'invasion des Indes par les Mogols, conduits par Timourlang en 1398. Il y a lieu de croire que les Vangari ont servi d'espions à ce fameux conquérant et qu'une partie d'entre eux a suivi ses armées à travers les pays qu'il a dévastés, laissant derrière eux dans chaque pays quelques familles détachées de la grande masse, de telle sorte que les uns auraient terminé leur course en Russie, les autres dans l'Asie-Mineure. Quelques unes de leurs hordes auraient passé des Indes, en Perse et de là dans l'Irac-Arabie : d'autres auraient parcouru la Syrie, la Palestine, le désert de Pétra ou Arabie-Pétrée pour se rendre en Égypte et passer de là dans les pays Barbaresques.

*Nous avons dans notre dialecte égyptien le mot « *Fangari* », qui sert à désigner un prodigue, qui dépense sans aucun souci du lendemain, un vrai bohème enfin. — « *Fangari* » est probablement dérivé de « *Vangari* » la lettre « *V* » n'existant pas dans l'alphabet arabe.

Quant à leur apparition en Europe, Mr. de Rienzi croit qu'elle s'est opérée par l'intervention des Turcs dont les Bohémiens d'Asie-Mineure étaient les espions et les fournisseurs durant leurs guerres contre le Bas-Empire Byzantin. Les premiers venus en Europe, s'établirent à la suite des Turcs dans la Turquie européenne et de là dans la Valachie et la Moldavie. Il leur fut facile de passer ensuite en Hongrie où on les voit pour la première fois en 1417, puis de là en Bohême, en Allemagne et en Suisse et vers 1422, en Italie et en France où ils se présentèrent comme des chrétiens chassés de la Basse-Egypte par les Sarrasins, mais arrivant de Bohême, de là leur nom de **Bohémiens** en France. Leurs hordes qui se composaient ordinairement de 2 à 300 personnes hommes et femmes, passèrent de France en Espagne et au Portugal et plus tard en Angleterre sous Henri VIII.

On voit donc que contrairement à l'avis de plusieurs auteurs, ils ne sont nullement d'origine égyptienne.

Quant à la religion que professent les Bohémiens, c'est un point qui demeure et demeurera longtemps encore un mystère impénétrable. Malgré toutes les recherches auxquelles on s'est livré on n'est pas parvenu à connaître le culte qu'ils pratiquent. On sait que les **Vangari** ou **Soudras** de l'Hindoustan sont étrangers au culte de Brahma, les Brahmistes d'ailleurs les rejetteraient de leur sein, les considérant comme des êtres impurs. Leurs cérémonies religieuses se réduisent à des incantations et des gestes cabalistiques en vue de conjurer les mauvais esprits. Les Bohémiens, leurs congénères, se livrent aux mêmes pratiques.

Toutefois ils professent ou feignent de professer la religion qui leur offre le plus d'avantages. Ainsi, ils se disent Musulmans en Turquie et dans les autres pays islamiques ; orthodoxes en Grèce, en Russie et dans les pays Balkaniques ; catholiques dans les états catholiques et protestants dans les états où domine le culte protestant.

On m'a raconté qu'une Ghagara, diseuse de bonne aventure à Alexandrie, quand elle était requise dans les maisons pour pronostiquer l'avenir, se présentait sous le nom de **Barbâra** chez les familles chrétiennes et sous celui de **Fatma** chez les familles musulmanes. L'astuce a toujours caractérisé cette race. J'emprunte à Dumont d'Urville au sujet de l'astuce des Bohémiens, les lignes suivantes :

« On ne voit à Gibraltar ni mendiants ni saltimbamques. . . C'est tout au plus s'il y vient de l'intérieur de ces Gitanos ou Bohé-

miens, fripons nomades dont la patrie est nulle part et le dieu partout, qui profitent de la facile charité des dévots et riches catholiques espagnols en les amenant à tenir leurs nouveaux-nés sur les fonts de baptême, sauf à recommencer vingt fois ce même manège dans vingt autres localités pour tendre la main à des générosités nouvelles. » (*Voyage Pittoresque autour du Monde, — Tome 1 page 9*).

Il est pourtant un anniversaire chrétien dans le midi de la France, auquel prennent part de très bonne foi les Bohémiens ; c'est la fête des Saintes-Maries-de-la-Mer qui se célèbre annuellement dans la localité du même nom, à quelques lieues de Marseille. Une pieuse tradition rapporte que Lazare et ses sœurs Marthe et Marie, accompagnés de Marie-Madeleine, la repentie de Magdalum, quelque temps après l'Ascension du Christ, durent quitter la Palestine pour se soustraire aux persécutions de leurs anciens corréligionnaires. Embarqués à Joppé (Jaffa), ils abordèrent heureusement à Marseille. D'après la légende, Lazare fut le premier évêque de cette ville ; quand aux pieuses femmes, elles se retirèrent dans une solitude appelée la Sainte-Beaume où elles passèrent le reste de leur vie.

Une église fut plus tard élevée à l'endroit où reposaient leurs ossements, qui reçut le nom des Saintes-Maries-de-la-Mer et l'on y célèbre chaque année avec pompe et solennité la commémoration de Ste Marie Madeleine, qui tombe le 22 juillet.

Les Bohémiens veulent que Marie l'Egyptienne, cette courtisane d'Alexandrie, qui changea de conduite et mena une vie exemplaire à la suite d'un pèlerinage qu'elle fit à Jérusalem, appartienne à leur race, qu'elle soit venue terminer ses jours dans les lieux sanctifiés par ses homonymes et qu'elle ait été ensevelie dans la crypte de l'église (*).

Vers la fin du mois de Juillet, les routes de la Provence sont sillonnées de convois entiers de Bohémiens, venus de tous les points du Midi et même de la frontière d'Espagne, se dirigeant vers la plage des Saintes-Maries-de-la-Mer pour accomplir leur pèlerinage au tombeau de Marie l'Egyptienne, qu'ils considèrent comme leur patronne. Leur nombre s'élève à quelques milliers.

Arrivés à destination, leurs bandes campent aux alentours de l'église et dans les environs, attendant impatiemment le jour de

*Ste Marie d'Egypte a terminé ses jours dans la pénitence au désert de Pétra.

l'anniversaire. Ils s'y préparent la veille par un jeûne rigoureux ; le lendemain ils assistent avec recueillement à la messe qui très-souvent est célébrée en plein air sur la place de l'église étant donné l'exiguité du local par rapport à la foule des pèlerins. A l'issue du service divin, les Bohémiens font une longue procession autour de l'église, banderoles déployées, musique en tête et chantant des cantiques en l'honneur de la Sainte. Ils descendent ensuite par petits groupes, à tour de rôle, dans la crypte où chacun s'agenouille puis dépose ses offrandes consistant surtout en cierges et en huile destinée à l'entretien des lampes du sanctuaire et en aumônes, sur le tombeau de leur patronne qu'ils recouvrent également de fleurs. Les mères font toucher le tombeau à leurs nouveaux-nés pour éloigner d'eux tout maléfice dans l'avenir.

Le reste de la journée se passe ensuite en fêtes, en ripailles et en divertissements de toute sorte. C'est une vraie foire qui se tient dans cette petite localité dont les habitants tirent à cette occasion leurs avantages.

Deux jours après, chaque bande de Bohémiens lève le camp et s'en retourne, sous la conduite du chef, à l'endroit d'où elle est venue ; la plage des Saintes-Marie-de-la-Mer reprend alors son calme et sa solitude.

Il faut toutefois s'appitoyer sur le sort de ces malheureux, car rejetés par une société qui les considère comme les derniers de l'humanité, les Bohémiens ont conscience de l'abjection qu'ils inspirent et n'ont jamais tenté de fusionner avec cette société. Ils restèrent donc nomades et vagabonds, ne demandant des moyens d'existence qu'à la marande et à la mendicité qui souvent conduisent au crime. Ils prétendent de plus, posséder une science divinatoire basée sur la direction des lignes de la main qu'on appelle chiromancie, exploitant ainsi la crédulité des gens simples. Tout en eux : physique, mœurs sauvages, costumes bizarres, langage inintelligible, concordent à les faire distinguer des peuples au milieu desquels ils vivent. Ils furent au Moyen-Age victimes du fanatisme et de la superstition. On les pendit, on les brûla, quelquefois pour des crimes imaginaires. Comme ils sont forgerons et chaudronniers par métier, l'opinion publique en Orient et surtout dans les Balkans accuse leurs ancêtres d'avoir forgé, les clous du crucifiement du Christ. C'est à l'aide de cette fable qu'on a souvent excité la haine et le fanatisme contre ces infortunés.

Le monde verra-t-il jamais les êtres qui composent cette caste dispersée, profiter des bienfaits de l'instruction et de la civilisation, se réhabiliter et entrer enfin dans le sein de cette même société qui les renie depuis tant de siècles ? J'en doute fort, attendu que la haine qu'ils éprouvent pour la société qui les a traités d'une façon si arbitraire est profondément enracinée dans leur cœur. En tout cas si cette transformation doit s'opérer un jour, l'époque en est encore lointaine

SELIM GANDOUR.

À l'origine

Le haut patron de l'industrie polytechnique
 descend, par un autre escalier en cristal,
 vers la grande salle où l'on s'assemble
 d'un jet d'eau, l'air humide et frais,
 Des familles, des gens - grande, grande,
 dansent sur les tables de l'ordre, éperonnant
 du regard, et vont et viennent, comme
 des arthropodes dans l'air clair d'un cristal.
 La tempête qui les fait aller
 Un gai soleil rieur, dans la grande salle,
 et le pur apaisé sourit au pur soleil.
 Quel pacte, quel pacte ? Mystère !
 Partout, sur la splendide machine du jour,
 plane un enchevêtrement que rien d'humain n'aie.
 HIRWAN DAN
 Evolution
 Par delà la Vierge-Cant, en ce soir de Barmah,
 loin des pétales ? et sur la machine d'acier,
 et tout qu'un scintille de choses inachevées
 à la grave qui court au pied de l'oklatim,
 Du Nil monte un-à-un, les tâches d'humidité,
 Vers Rhodé, tremble et meurt au chant de l'éclair.
 C'est l'heure du Méridien : le soleil qui déchire
 empoigne au soleil vert le croissant de l'Islam.

Poésies

Accalmie

Le haut perron qu'emmure un treillis polychrome
descend, par un large escalier en éventail,
vers la vasque où s'épand l'humide et frais arôme
d'un jet d'eau, fleur liquide au frisselis d'émail.

Des feuilles, quelques fruits — grenade, orange, pomme --
dansent sur les remous de l'onde, épouvantail
du cyprin rose, et vont et s'entrecroisent, comme
des arabesques dans l'orbe clair d'un vitrail.

La tempête qui les faucha s'en est allée...
Un gai soleil revient, dorant la grande allée,
et le parc apaisé sourit au pur matin.

Quel pacha, quel émir s'y délasse ? Mystère...
Partout, sur la splendeur muette du jardin,
plane un enchantement que rien d'humain n'altère.

HERMAN DAD.

Evocation

Par delà le Vieux Caire, en ce soir de Baïram,
loin des pétards j'ai fui la rumeur citadine,
et voici qu'un sentier de chèvres m'achemine
à la grève qui court au pied du Mokattam.

Du Nil monte une langueur tiède de hammam.
Vers Rhodah tremble et meurt un chant de fellahine.
C'est l'heure du Maghreb : le soleil qui décline
empourpre au zénith vert le croissant de l'Islam.

A l'extrême horizon flamboient les Pyramides ;
 et l'on dirait, à voir leurs trois pointes rigides
 trouer le vélum d'or du ciel occidental,

qu'un Dieu Marin, vaincu par les Rois de la Terre,
 dresse encore, obstiné dans un geste fatal,
 sur l'océan tari son lourd trident de pierre.

HERMAN DAD.

Remembrances

Comme tu m'es présent, ce soir, ô mon Passé!
 Toi qui, depuis longtemps, si longtemps, dans mon âme
 Semblait enseveli, recouvert, effacé
 Sous la cendre des mornes jours... Dis! quelle flamme
 Plus vivace, te fait revivre, ô mon Passé!

Quoi! tu saignes encor, ô misérable cœur!
 Souviens-toi, souviens-toi de tes vaines attentes,
 Des rendez-vous trop courts, de toute la rancœur
 Des départs!... Et voilà sur quoi tu te lamentes
 Et gemis de regret, ô misérable cœur!

Mais à quoi bon lutter contre le Souvenir?
 Elle est là, me tendant la rose de ses lèvres,
 Son parfum que jamais je n'ai pu définir
 Flotte autour de mon front ; sa voix, ses gestes mièvres...,
 Oh! comme tout, ce soir, vit dans mon souvenir!

C'est hier, n'est-ce pas, que nous nous sommes dit
 Les mots niaisement adorables et tendres,
 Que nous avons pleuré, que nous avons maudit
 Les amours que le temps pouvait réduire en cendres!...
 Nous devons nous aimer toujours, tu l'avais dit...

Toi qui pus oublier!... que le cruel destin
 Jusqu'au suprême jour, de doux songes te leurre,
 Et te garde d'aimer jamais plus d'un matin...
 Pour moi, je me souviens ; et nos trop brèves heures
 Je les bénis... et t'aime... et maudis le destin...

ANDRÉ CORBIER.

De Gênes à Alexandrie

Mercredi 26 Octobre 1921.

Nous sommes dans le port de Livourne depuis ce matin, 7 h $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire que de Gênes à Livourne nous avons mis 12 heures. C'est beaucoup, mais en considérant que notre bateau n'avait aucune raison d'arriver plus tôt, la chose paraît normale. Durant la nuit, nous avons suffisamment roulé ; moins cependant que ne nous l'aurait laissé craindre le terrible tramontana d'hier. Et puis, installés chaudement dans nos couchettes, nous avons pu résister au mal de mer.

Levé à 7 h. $\frac{1}{2}$, j'ai essayé, après mon déjeuner, de rester un peu sur le pont ; mais le vent soufflait, comme il souffle encore, en tempête. Et il faisait froid. Nous dûmes donc nous contenter tous de rester dans le petit palier-salon qui se trouve au haut de l'escalier des premières, et qui est, en somme, la seule ressource du « Sumatra » dans ces mauvais temps.

Maintenant encore le vent nous promet une jolie danse pour tout-à-l'heure, quand nous nous mettrons en marche, à 18 heures, pour Naples. Mais, tout de même, c'est du vent de terre, qui nous est favorable : il nous pousse en poupe, n'entrave pas la marche du navire, et ne trouble pas la mer.

En ce moment, je suis assis sur le pont, à l'abri de la cabine du palier-salon. Il fait moins froid que le matin : un bon soleil réchauffe un peu l'atmosphère. En face, bordant notre bateau par bâbord, se trouve un grand bateau italien qui décharge de grandes poutrelles rectangulaires de bois, en les jetant à la mer, où des marins les reçoivent, les forment en radeau et les amènent à terre. Ce bois mettra de longues semaines à sécher du bain qu'on lui donne ainsi. Notre commandan, lui, a dû se changer tout-à-l'heure des pieds à la tête, à la suite d'un bain que lui infligèrent les éclaboussures d'une de ces longues poutrelles échappée à ses amarres et tombée violemment à la mer.

Tous les bateaux italiens du port ont leurs drapeaux au vent pour célébrer l'arrivée attendue d'un bateau de la Confédération des « Operai del Mare, le « Garibaldino ».

Les dames et les jeunes filles sont au salon des premières, où elles chantent au piano, pour le grand bonheur des membres de l'équipage et des voyageurs, toutes sortes d'exquises chansonnettes italiennes — le répertoire nouveau de « Piedigrotta ».

Au large de l'Italie, jeudi 27 octobre, midi.

La mer est suffisamment houleuse, et il pleut. Nous n'arriverons à Naples que cette nuit, et le Commandant compte y séjourner deux jours pour charger.

Nous faisons face à la campagne romaine. Le temps est gris et nuageux, sans être brumeux. A bâbord, nous percevons les sinuosités terrestres et brunes de la côte qui nous consolent de notre exil en pleine mer. La mer, grise comme le temps, est passablement écumeuse et agitée pour imprimer au bateau un balancement parfois très prononcé ; mais elle est tout de même juste assez élémentaire pour nous avoir permis de déjeuner en paix. Des oiseaux de mer escortent notre navire qui fend les eaux avec toute la grâce d'un cygne.

8 heures $\frac{1}{2}$ du soir.

Au fond de la salle à manger, où nous avons tous dû nous réfugier à cause du mauvais temps, la jeunesse chante en chœur une chanson napolitaine : « Povere donne ». La compagnie, pas bien nombreuse mais intéressante, essaie de tromper la longueur des heures et d'oublier l'orage qui gronde au dehors.

L'orage ! Il a éclaté brusquement, dans toute son ample majesté et sa terrifiante horreur, à 3 h. $\frac{1}{4}$ de l'après-midi. Et il dure depuis. Une fois tout le ciel et tout l'horizon noyés dans un seul voile gris sombre, la pluie commence à tomber avec force. Puis ce furent des éclairs qui zébrèrent la demi-obscurité en s'intercalant au milieu des éclatements du tonnerre. Soudain un immense remous s'opère autour de nous et les officiers nous poussent du pont-ouest dans le fumoir, en fermant brusquement la porte ouest derrière nous pour ouvrir la porte est côté terre. C'est le vent qui change de direction sans crier gare et en faisant mine d'emporter tout sur son passage. Le « Sumatra » ne bronche pas. Un large frémissement remplit l'atmosphère, l'ouragan balaie tout sur son passage, et nos chaises-longues ont de la difficulté à être rattrapées à

temps par les marins accourus à la rescousse. Entre le bateau et la côte, qui a disparu dans la brume pluvieuse, la mer tourbillonne, écume et siffle comme des milliers de serpents redressant la tête pour piquer ceux qui les attaquent.

Nous sommes tous là, groupés par la frayeur. Ma femme me crie que ma fille est glacée et claque des dents. Mme Paladini, qui tient entre ses bras son enfant de onze mois, est jaune d'émotion. Les officiers nous gourmandent pour notre désarroi, en nous disant que ce n'est absolument rien, que c'est un simple coup de vent sans importance, et qu'il n'y a rien à craindre. Le tonnerre gronde de plus en plus, roule et éclate en lueurs déchirantes qui nous rassurent fort peu. J'avoue avoir été fortement impressionné par ce déchaînement inattendu de toute la colère des cieux et de la terre. Cependant en dépit de tout ce désordre des éléments, du ciel et de l'air, la mer reste impassible. Seule sa surface blanchit sous le vent furieux qui n'arrive pas à la bouleverser dans ses profondeurs. Ce fut notre salut ; car, si le vent eût été un vent de mer, au lieu d'un vent de terre, nous eussions connu toutes les émotions de l'ascension au haut des vagues, et de la chute au fond des vallées liquides. Nous sommes maintenant à l'abri dans le salon où j'écris ces notes, mais la tempête continue à sévir autour de nous, et toutes les quarante secondes exactement les éclairs déchirent l'obscurité noire de leurs longues lueurs zigzagantes.

Dieu et les marins veillent sur nous. Sublime vie que celle du marin, surtout l'hiver. Toujours au sacrifice, obscur et ignoré. Par le froid, la tempête et les ténèbres, il est fidèle à son poste, debout sur la passerelle, où il interroge, calme, la terre, la mer et les cieux pour y lire sa route, en prévenir les dangers et combattre ses obstacles. Il semble que, fini, debout au milieu de l'infini, il doive, plus intimement et plus sûrement, rester en communication avec le Créateur à qui seul obéissent les éléments environnants.

Naples, 29 octobre 1921.

Nous sommes à Naples depuis 2 heures hier matin, 28.— Réveillé au milieu de la nuit par le bruit des manœuvres, j'ai vu à travers le hublot les lumières de la ville et j'ai remercié Dieu. Sur la mer en plein orage, on se sent bien petit et on se confie volontiers au Tout-Puissant. Est-ce manque de courage ? N'est-ce pas plutôt l'aveu de sa faiblesse et le rejet de toute présomption ? Les monuments qui existent dans chaque port, tel, à Marseille, le sanc-

tuaire de Notre-Dame de la Garde, sont la reconnaissance vivante de ces diverses impressions.

Pendant que j'essaie de me rendormir en attendant qu'il soit l'heure raisonnable de se lever, je me remémore avec fascination la scène du coup de vent en pleine mer. Toute l'étendue infinie ne formant qu'un seul voile gris, la pluie fouettant la mer de ses jets d'luviens, le vent balayant tout et virant à vue d'œil en cinglant la mer furieuse et livide où se torment en tous sens des tourbillons fumeux et crissants. Au milieu de ce déchaînement des éléments, le «Sumatra» mébranlé, dont la mâture et la coque se raidissent en un effort de cavalier qui cherche à dompter sa monture. J'ai dit qu'alors j'éprouvai une émotion indicible. En un clin d'œil, je me représentai le «Sumatra» brisé par la foudre, tordu par le vent, faisant eau de tous les côtés et allant au fond de la mer. Et nous, les quelques passagers, allant au fond de la mer avec lui, ne sachant pas nager, ne pouvant d'ailleurs le faire contre le vent et le courant. J'entends encore les deux officiers qui étaient avec nous nous dire avec un calme grave, en cherchant à nous rassérer : *Ma no! non c'è pericolo! non c'è pericolo!*

Nous n'avons pu, cette fois, contempler, en arrivant, les splendeurs de la baie de Naples. A notre réveil, nous sommes déjà à quai, dans les eaux sales du port. Autour de nous, de grands voiliers font sécher aux rayons encore indécis du soleil leurs voiles piteusement chiffonnées par la pluie. Il paraît que sur la Calabre, est tombé un véritable cyclone qui a causé d'immenses dégâts. Nous avons eu la fin de ce cyclone, sa «queue de comète» pour ainsi dire. A Naples, sont tombées des pluies diluviennes qui ont inondé des quartiers entiers, et l'Agent de la *Marittima Italiana* a, paraît-il prié toute la nuit pour le salut du *Sumatra*. Le Vésuve pointe, encore brouillé, de son long bain et pousse son immense museau vers le soleil qui se fait prier.

Vers 1 h $\frac{1}{2}$, nous descendons en ville. Durant quatre à cinq heures, nous flânonnons à travers les rues si intéressantes de la capitale sud-italienne. Les trams étendent partout leur réseau utile. Les voitures, aux grands numéros disgracieux et au cheval poussif, les automobiles, les autobus, les side-cars, les charrettes, les voitarettes trainées par de petits ânes, tout ce qui sert à donner à une grande ville un aspect actif, bruyant et cocasse, va et vient dans tous les sens, sillonnant les grandes artères, aux larges et hautes maisons, qui aboutissent toutes à des places où s'élèvent les statues des hommes célèbres et bienfaisants de Naples et de l'Italie. Voici,

à l'extrémité de la *Retti Filo*, le *Palazzo reale*, le *Castello Nuovo*, *San Ferdinando*, les Galeries *Umberto*, la *Via Roma*, la *Via Toledo*, la *Via Chiaia*, la *Via Caracciolo*. Cette dernière rue longe la mer jusqu'au Cap Posillipo. A gauche est la baie bleue de Naples, à droite le Vomero avec ses maisons et ses villas qui s'étagent gracieusement sur ses pentes, au sein de bocages verdoyants et diaprés.

Le lendemain, 29, nous assistons, à 11 heures, pendant que nous arrivons en tram à la hauteur de la *Via Roma* à une manifestation de fous furieux qui poussent des hurlements en agitant leurs mains et en jetant en l'air leurs chapeaux. Ce sont, paraît-il, les « sans-travail », qui protestent ainsi contre l'inaction forcée et désespérante dans laquelle les met la situation actuelle. Des sifflements aigus coupent de temps en temps les cris.

On propose d'aller déjeuner aux « *Promessi Sposi* » du Vomero. Accepté. Nous demandons notre chemin à une brave femme qui s'offre gentiment à nous accompagner jusqu'au funiculaire. Elle appelle sa femme « *figlia mia* », et lui recommande de ne jamais demander son chemin qu'aux sergents de ville pour éviter les mystifications des mauvais plaisants. Elle nous laisse au pied du Vomero, à quelques pas du funiculaire.

Quel beau spectacle ! Jusqu'au haut de la colline, qui se dresse à pic, de belles maisons, situées au centre de riches jardins, élèvent capricieusement leurs égayantes façades. Un véritable décor de théâtre, où trop d'art rompt l'œuvre de la nature.

Le funiculaire nous transporte au sommet en six minutes. Nous continuons à pied jusqu'au restaurant *Renzo e Lucia*. Jamais je n'oublierai le tableau qui s'offrit à nos regards émerveillés du haut de la terrasse de ce restaurant. Le soleil brille dans tout son éclat dans un ciel d'une pureté incroyable. L'atmosphère est douce et de tous côtés on entend le gazouillement des oiseaux. Naples se déroule paresseusement, mais richement, entre les flancs du Vésuve, au double sommet couleur de lave brune, et le Vomero au pied duquel la ville entasse ses innombrables quartiers. A l'ouest, la baie incomparable constitue un saphir que la côte enchâsse jusqu'à Capri. A l'est, le Capodimonte, palais du roi, le seul qu'il ait gardé pour lui quand il fit cadeau de tous ses palais à l'Etat ; et, derrière, au loin, la ligne mystérieuse des montagnes de la Calabre, qui servent d'horizon à cette immense et riche plaine. De l'autre côté du Vomero, au nord, les pentes douces et riantes du Posillipo, qui descendent lentement vers la mer. Il doit sans

doute exister peu de pareils spectacles au monde, et c'est ce spectacle, dans toute sa splendeur, que nous eûmes la chance de contempler durant tout notre repas, aux sons d'une charmante musique napolitaine exécutant toutes les nouvelles chansonnettes de *Piedigrotta* en vogue.

Nous remontons à bord à 3 h. 55. Le bateau est annoncé pour partir à 4 h. Le commandant, debout contre le bastingage, nous gourmande énergiquement d'arriver en retard. Et nous le taquinons en lui disant que nous savions qu'on ne partirait qu'à 8 h. Il proteste de toutes ses forces et avec une énergie comique. Il n'en est pas moins vrai qu'ayant encore à faire un grand chargement de marchandises, le *Sumarra* ne part qu'à 6 heures. Il fait nuit. Derrière nous, pendant que nous nous éloignons à grands coups d'hélice, nous voyons briller les lumières en cercle de la pointe de Posinppo jusqu'à Capri et le Vésuve. Des milliers de points scintilleux s'éparpillent en amphithéâtre dans toute la riche plaine et aux pieds du Vomero. Le spectacle du soir vaut celui de midi. *Voir Naples et mourir*. Je comprends un peu maintenant la poétique exagération de ce dicton.

Messine, le 30 Octobre 1921.

Nous sommes entrés à Messine au moment précis où le canon tonnait. Il est à présent 1 h. 10. Messine est devant ou plutôt derrière nous, — car nous sommes retenus à quai par le côté poupe, — dans son échelonnement de collines vertes, ombrées délicieusement par des nuages qui viennent peu à peu couronner leurs sommets. De Naples à Messine, notre traversée fut splendide ; aucune de nos anciennes visions du Stromboli ou de la côte calabraise ne fut plus belle.

Notre bateau, qui était bien le nôtre depuis Gènes jusqu'à Naples, n'est plus aujourd'hui que le bateau des autres. Beaucoup de voyageurs sont montés à Naples. On a placé dans ma cabine un monsieur fort gentil, ma foi, qui n'a bousculé aucun de mes objets et m'a dit fort courtoisement de prendre toutes mes aises à tous les points de vue, extinction de la lumière ou non, etc. lui-même s'accommodant de tout. Naturellement, sa présence me gêne bien un peu ; mais en voyage il faut savoir être patient, car, à moins de se payer des cabines de luxe sur des bateaux de luxe, ce n'est que par hasard qu'on peut rester seul dans une cabine.

Nous avons à bord trois capucins et un missionnaire. Je disais à l'un d'eux : « on prétend que lorsqu'on a des prêtres à bord

on a toujours mauvaise mer, pourtant nous avons une mer excellente ». — « Ne jurez de rien », me dit malicieusement le brave curé ; « vous n'êtes pas encore arrivé »...

Catane, le 31 Octobre 1921, 8 heures du matin.

Il pleut, d'une pluie lente et longue, d'une de ces pluies qui semblent devoir durer des années. Un voile gris et triste recouvre toute l'étendue, ne laissant qu'un espace où brille encore de la clarté : celui précisément vers lequel nous allons. La mer est d'un calme plat. Nous devons espérer qu'elle restera ainsi jusqu'au bout de notre voyage. Je pense malgré moi à la conversation avec le curé...

O mobilité capricieuse de la nature ! Hier à minuit nous sommes partis de Messine par un temps superbe. Jamais le ciel ne fut plus serein et plus étoilé. Encore un de ces sublimes spectacles au sortir du détroit : de ce bateau élégant comme un cygne, quoique petit, il m'est donné de saisir d'un même coup d'œil la féerie des feux de Messine à l'ouest et de San Giovanni et Reggio à l'est. Que de milliers de scintillements d'un bout de l'horizon à l'autre, rendus encore plus perceptibles et plus admirables par la pureté noire de l'atmosphère où brillent en toute liberté les astres du firmament ! C'est avec difficulté que je m'arrache à ma contemplation pour aller dormir, afin d'être prêt à descendre à terre une fois arrivés à Catane.

On comptait sans la pluie ; nous restons à bord malgré nous, et cela me permet de songer à ma promenade d'hier à travers les rues de Messine dévastée. Que d'écœurements n'ai-je pas éprouvés devant les ruines de ce qui fut une belle cité avant le terrible tremblement de terre de 1910 ! Partout des pans de murs pitoyables à côté de décombres encore fumants. Aucune rue du centre n'a été épargnée. Toutes celles des quais n'existent plus. Les édifices qui les bordaient magnifiquement sont aujourd'hui remplacés par des baraquements en bois qui ressemblent à des cabines de plage, ou rappellent des campements provisoires. La *Viale San Martino*, longue et large, dallée au milieu, est aujourd'hui bordée à droite et à gauche de maisons pas bien élégantes, à un étage, dues à la générosité de la Reine Marguerite, ou de misérables baraques en bois. Et c'est là qu'est toute la vie de l'ex-principale cité de la Sicile. J'y rencontre des milliers d'hommes au visage brun, aux yeux noirs, aux physionomies ardentes. Sur la *Piazza Cairoli*, il

y a la musique militaire, hissée sur des tréteaux branlants. Elle joue avec art et perfection de très beaux morceaux du meilleur répertoire. Attentifs et silencieux ; le peuple de Messine et ses travailleurs écoutent de toutes leurs oreilles et leurs mines accidentées. Dès le morceau fini, les groupes circulaires se dispersent pour aller voir ce que deviennent les coureurs, car c'est jour de Marathon, ce dimanche, a Messine, et les coureurs, haletants, suants et ex-animés, arrivent l'un après l'autre pour le triomphe d'un seul.

Voilà près de douze ans que Messine fut détruite, et il semble que rien n'en a été reconstruit. D'immenses sommes payées ne seraient pas parvenues à leur destination, et si l'on va de ce pas, il y a belle chance pour qu'elle ne sorte jamais de ses ruines. Avec ça, le site est si beau, et, surtout, si riche, qu'il ne sera jamais abandonné. Toute cette masse humaine qui grouille autour de moi, vit et travaille au milieu de ces ruines, où chaque tête trouve un gîte pour s'abriter, et s'en contente, peut-être non-seulement avec philosophie, mais avec enthousiasme et bonheur.

Pendant ce temps, ailleurs, à Gênes, Naples ou Rome, on se plaint de ne pas trouver d'appartements, au sein de villes où les bâtiments immenses sont innombrables, et où, pourtant, le trop plein des populations réduit les particuliers à n'être chez eux qu'à la condition d'acheter — et très cher — leurs . . . appartements. Ainsi nos amis vivent dans un appartement meublé, où ils ne voient pas le soleil, et ne trouvent même pas à acheter d'appartement malgré les 250,000 lire dont ils disposent à cet effet.

Cela, d'ailleurs, crée la nécessité de toute une réglementation spéciale et très compliquée relative à la propriété, une maison pouvant avoir autant de propriétaires qu'elle a d'appartements et, partant, de locataires.

Qu'est-ce que cela serait, grand Dieu, si nous avions, au Caire, à acheter nos appartements !

Catane, 1 h. 50 p.m.

Le départ de Catane était annoncé pour midi, mais sur le *Sumatra* tout se passe en famille ; l'heure est pour lui comme pour les femmes : une chose dont il ne faut pas trop tenir compte. Nous chargeons du charbon, et, chaque fois qu'une charrette vide sa cargaison dans les cales, on en voit arriver une autre.

Peu importe, je ne suis pas pressé de rentrer en Egypte. Le *Sumatra* pour moi c'est la liberté et le repos, Catane c'est l'Europe et l'indépendance. Alexandrie, c'est le collier qu'il faudra reprendre, c'est le souci et la responsabilité. Quand je suis arrivé en Europe il y a trois mois, j'étais fatigué matériellement, et, surtout, moralement. Je me suis fait une règle d'écarter autant que faire se pouvait toute préoccupation. Quinze ans sans voyage et sans repos appelaient ces trois mois de vie des convalescents et des désœuvrés. Cela m'a fait énormément de bien. Autant que je l'ai pu j'ai vécu d'une vie presque uniquement matérielle, dont j'ai essayé d'éloigner même les soucis artistiques. J'ai écrit le moins possible. Je n'ai admis que la correspondance indispensable. Aujourd'hui encore, devant Catane, j'admire passivement la nature, en pensant le moins possible, presque sans même rêver. Demain, en Egypte, j'aurai tout le temps, le jour même de mon arrivée, d'être re-broyé par les préoccupations de toutes sortes.

1^{er} Novembre 1921, en face de Syracuse.

Nous avons quitté Catane hier à 3 h. 1/2 de l'après-midi. Au moment où, ayant levé l'ancre et relâché ses amarres, le *Sumatra* commençait à s'éloigner du quai, un couple de Catanais, venu à bord pour y voir des amis, s'aperçoit qu'on part en les emportant. Cris, rires, appels, on arrête la manœuvre et on fait signe à des bateliers. Ceux-ci commencent d'abord par refuser leur concours pour le rendre ensuite plus important par la plus grande distance possible à franchir. Les passagers insistent pour que les retardataires restent à bord et viennent avec nous jusqu'à Syracuse. On hésite, on proteste, on parlemente, on finit par se décider à regagner le quai dans une barque qu'enfin un batelier complaisant accepte d'avancer. Malgré la bizarrerie de cette situation critique, et que le *Sumatra*, enfin sur le départ, siffle et s'impatiente, désirant jeter ses amarres, le couple prolonge ses adieux au milieu de la gaité générale, oublie des gants dans la bousculade, fait reusscendre l'échelle une troisième fois, et, enfin, arrive sain et saur au fond de la barque, comme de vulgaires ballots. La barque s'éloigne vers le rivage pendant que les mouchoirs s'agitent et que les éclats de rire se mêlent aux mélancoliques mots d'adieu. Heureusement pour le couple en question qu'il n'a pas consenti à faire avec nous le voyage de plaisir que nous lui propositions jusqu'à Syracuse. A quelques choes que ressentait déjà le *Sumatra*

pendant qu'il était encore solidement retenu par ses amarres, nous devinions que la mer n'était pas précisément dans ses bons jours. Optimistes et confiants quand même, nous espérions que cela ne serait pas trop mauvais. De fait, la mer est un peu grosse, ce qu'on appelle proprement houleuse ; mais en dépit de la danse, quand on est bien étendu et calé dans sa chaise longue, on ne se porte pas trop mal. Deux ou trois tributs payés à la gueuse, et ça va suffisamment. Voici pourtant que, peu à peu, le balancement s'accroît. Les vagues deviennent d'une largeur démesurée, leurs lames commencent à battre le navire par le flanc gauche, puis à le pencher vigoureusement sur le flanc droit. Nous sommes d'ailleurs très près de la côte, ce qui accroît la violence des secousses et du roulis. Les moins forts sont déjà dans leurs cabines. Mes filles, quelques autres passagères et moi-même somme restés sur le pont. Assis dans ma chaise-longue, à l'ouest, près du télégraphe Marconi, je me raidis contre la souffrance. Tout-à-coup une lame vient battre et envahir le bateau à l'est, en le faisant violemment pencher à l'ouest. L'équilibre est rompu : les chaises-longues roulent avec leur contenu ; à côté de moi une dame est projetée jusqu'au bastingage et va tomber à la mer. Elle se relève à temps, mais le roulement du navire en sens inverse la fait glisser cette fois vers les banquettes du milieu, à sa première place, et, de nouveau, la voilà qui re-file comme un météore vers le bastingage extérieur. Les officiers et les marins se précipitent avec un empressement que je n'ai jamais constaté chez aucun équipage. Ils relèvent celles qui tombent de tous les côtés à la fois et soutiennent celles qui trébuchent. Je lève les mains pour me hisser hors de ma chaise afin d'aller au secours d'une des dames volantes, quand, sous le balancement formidable du bateau, ma chaise s'aplatit sous moi, en m'entraînant à terre, heureusement sans me couper les doigts. Je bondis debout, et, pour n'être pas entraîné à mon tour, je me précipite vers le bastingage afin de m'y appuyer. A ce moment, le bateau se penche violemment de ce côté. J'ai l'air d'être emporté à la mer. Les officiers volent derrière moi pour me retenir. Il paraît que dans mon saisissement, dans mon ahurissement plutôt, j'ai crié dans mon superbe italien : « aspetta una minuta », ce qui fait tordre de rire l'officier accouru à mon secours. Mes filles sont soutenues par d'autres officiers qui les encouragent. On n'entend de tous côtés que chaises qui glissent, verres qui se brisent, objets qui s'écrasent en faisant un tintamarre de tous les diables. Un véritable moment de désarroi tragi-comique. A peine assis sur

une banquette et un peu ressaisi, j'envoie prendre des nouvelles de ma femme dans sa cabine. Elle est saine et sauve, mais elle a roulé par terre avec sa couchette et tous les objets de toilette et autre qui l'entourent. Tout le monde est en sûreté, grâce à Dieu. Deux des prêtres qui sont avec nous, notamment celui dont j'ai parlé plus haut, ont été renversés plusieurs fois de leurs fauteuils, et restent enfin à terre, où ils se trouvent sans doute plus stables. Et la musique commence du mal de mer et des soulèvements de cœur. Toutes les jeunes filles, les unes après les autres courent au bastingage pour s'exécuter. On se préoccupe de leur prêter main forte. Et les dames âgées, de se plaindre. Et la dame avec son enfant de onze mois, pâle, jaune de peur, reste figée sur place, où la lame l'a laissée par hasard, et où viennent la chercher un officier et un marin. Plus personne ne veut continuer le voyage. Tous comptent débarquer à Syracuse... pourvu qu'on y arrive... L'officier qui est sur la passerelle d'un coup de barre change la direction du navire, ce qui allongera un peu le trajet, tout en diminuant le balancement qui nous tue. Un autre officier, l'officier *Tant-Mieux*, dit Barbetta, nous encourage en nous gourmandant amicalement selon son habitude. Il ne s'aventure plus à nous suggérer que c'est une simple promenade de plaisir, mais enfin il nous insinue qu'une fois rentrés au port de Syracuse, qui n'est pas loin, et où nous allons passer la nuit, tous nos maux seront oubliés et les récits iront leur train. C'est ce qui arriva.

Nous entrâmes au port de Syracuse à 7 h. et demie, et aussitôt chacun de raconter, dans un brouhaha général de pleurs et de rires, ce qui lui était advenu. Il paraît que pour ma part je leur ai beaucoup fait peur au moment où j'ai failli tomber à la mer, mais qu'aussi je les ai beaucoup amusés, parlant à la mer, et, au milieu de mes plus vives souffrances, courant soutenir et encourager les enfants et les femmes. Au dîner, servi à 8 h., et où nous sommes au complet, nous faisons une ovation au Commandant, que nous applaudissons vigoureusement, tant dans notre désir de le taquiner et de nous amuser, qu'en voulant le remercier dans le contrecoup d'énervement que nous cause la joie d'être enfin hors de danger.

Et maintenant, que sera la mer d'ici à Alexandrie? Elle ne paraît guère encourageante, et nous ne pouvons rester indéfiniment dans le port de Syracuse. Le vent souffle du nord-est, un peu en travers de notre poupe. Que seront les lames? On descendrait volontiers, mais le devoir est au Caire, et nous sommes

entre les mains de Dieu. Pourquoi aurions-nous confiance en Lui seulement quand tout va bien, et non pas surtout au milieu du danger ?

Jeudi, 3 novembre, 9 h. 25 a.m. au large de Candie.

Je suis assis sur le pont, en face du fumoir, à tribord. Il fait très beau, bien que le ciel soit moutonné de légers nuages gris, qui n'empêchent pas le soleil de nous envoyer ses rayons adoucis par et en dépit de la transparence du voile.

De mon côté, le pont est assez garni : à ma droite, debout contre le bastingage, où j'ai calé ma chaise pour l'assujettir contre le fort roulis, deux demoiselles, gracieuses sous leurs voiles rouge et jaune, causent riusement avec l'officier du Marconi. A ma gauche, assis sur la banquette, un Syro-Egyptien lit sérieusement un livre sur lequel le fait pencher le poids de son immense nez. A ses côtés, une vieille juive, qui se refuse à prendre ses repas avec nous, dresse sa mélancolie noire. Plus loin, sur une chaise-longue, Mlle G. II, dans une robe à raies blanches et roses, courte jusqu'aux genoux, tricote, et, de temps en temps, me sourit sous son long nez aimable et retroussé. Ensuite vient, assis sur la banquette suivante, un Américo-Sicilien qui a une immense femme, à l'œil louche, heureuse d'annoncer à qui veut l'entendre, en un accent trois fois napolitain, qu'elle est américaine. Leur charmante fillette attire toute ma sympathie par son joli petit minois et la grâce précoce avec laquelle elle porte son petit manteau rouge-carotte bordé de blanc. Madame D. étale dans un large fauteuil la coquetterie d'une chevelure jaune-gris, toujours splendidement montée et frisée en dépit de tous les « mals de mer ». Une grosse dame italienne, jaune de nausées, essaie de dormir dans une chaise voisine, puis vient une fillette de 15 ans, qui a beaucoup souffert, avec laquelle j'ai fait connaissance pendant le grand coup de mer, et qui tremble de souffrir de nouveau. Enfin, la mère au gosse de onze mois, sous un voile vert et ses cheveux blond-jaune, fait semblant de lire, en tenant son enfant chaudement endormi sur son sein et répondant d'un sourire béat et reconnaissant à ceux qui lui demandent des nouvelles de son bébé. L'ingénieur V. péroré sous la majesté de son ample nez, — (décidément les nez sont à l'honneur), — ma femme n'a pas encore la force de s'habiller, troublée qu'elle est par le balancement du navire sous la grosseur des vagues crétoises, et... chaque coup d'hélice nous rapproche d'Alexandrie.

A Syracuse, à 8 h. 1/2 du matin, un peu sans crier gare, je suis descendu seul à terre avec 3 voyageurs de 3me classe qui me paraissent d'excellentes personnes. L'un d'eux, le plus vieux, était déjà avec nous au voyage d'aller. Il me rappelle que c'est la Toussaint. Nous allons donc ensemble à l'Eglise du Dôme. Cela nous donne la double occasion d'entendre la messe et d'admirer les immenses colonnes en pierre nue et râpée du temple païen ancien sur lesquelles est appuyé le sanctuaire chrétien.

En sortant de l'église, nous parcourons quelques-unes des ruelles étroites de la vieille petite ville pour y faire quelques achats et envoyer des dépêches en Egypte. Syracuse ressemble comme ville aux anciens quartiers de Naples et de Gênes. Elle n'a pas encore de quartiers neufs, et il s'écoulera, je pense, longtemps avant qu'elle en ait. Mais son port est merveilleux, entièrement formé par la crique naturelle, une des plus vastes du monde, où elle s'érige et où il n'a guère fallu que peu de travaux pour l'aménager aux nécessités de la vie moderne.

A 11 h., on déjeûne, et à midi nous partons, tremblants tous à la crainte de ce que sera la mer. Il y déferle encore de grosses vagues d'un orage qui se calme peu à peu. Mais cependant tout le monde est malade, moi plus que les autres. A dîner, le Commandant se trouve seul avec mes filles, toujours vaillantes, et quelques messieurs. On m'apporte gentiment mon dîner sur le pont et je mange avec appétit, sans plus me préoccuper du léger malaise qui disparaît.

La nuit est plus agitée que le jour. Le 2 novembre, mercredi, jour des morts, nous voguons sur une mer toujours grosse, mais avec le vent demi-arrière. Nous passons notre journée assis dans nos chaises longues à contempler la mer et les cieux. Vers 5 heures je reste un long moment à observer les effets du soleil sur des nuages quasi menaçants qui s'accumulent vers le sud-ouest. J'admire les teintes gris-mauve-vert-bleu que prend le firmament où le premier croissant de la lune se faufile à travers les nuages comme la mélodie à travers l'harmonie de la musique.

Lentement dans la mer le soleil creuse un lit
 Dont ses rayons feront les colonnes dorées.
 Au firmament alors les teintes mordorées
 S'éteindront, et, sur l'eau, que le soir amollit,

Le croissant rose de la lune à son aurore
 Montera pour sourire à l'aube de la nuit.
 Sous son manteau léger l'atmosphère reluit
 Et la mer chante un hymne à l'époux qu'elle adore.

Vers 8 heures, nous voyons au loin, vers le nord-ouest, se profiler en paillettes lumineuses la silhouette du « Météor », paquebot affrété par les Messageries Maritimes et sur lequel nous avons failli voyager

Tout-à-l'heure il sera à notre droite, vers le sud-est, et jusqu'au moment de descendre dans nos cabines, à 10 h. 1/2, nous verrons ses lumières éclairer joyeusement notre horizon.

Aujourd'hui, 3 novembre, nous voyons Crète vers 9 h. 1/2. Il est déjà 1 h. 40, et nous la longeons encore. Assis dans le fumoir, j'écris avec en face de moi la bonne grosse Mme..., qui s'apitoie sur les souffrances d'une femme qui accouche, et dont on entend les cris malheureux. A ma droite est installée la charmante et sympathique Mlle G..., délicieuse avec son petit visage riant, aux beaux yeux bruns, et son nez pointu qui dit sa bonté, sa finesse et sa douceur. L'amabilité de ses traits est relevée par sa toilette blanche et son manteau bleu et blanc.

Etait-ce vraiment sérieux et consciencieux de la part du Commandant d'accepter à bord une femme sur le point de devenir mère : Dieu fasse que nous n'ayons pas à déplorer un malheur.

Mais voici que le premier « camarier » vient nous annoncer que le nombre des passagers a augmenté d'un. La bonne femme a enfin mis au monde une fille qu'on appellera « Andreina-Marina », du nom du Commandant, selon l'usage maritime. Tous nous sentons un soulagement sans pareil, car il manquait cet épisode pour rendre encore plus intéressant et dramatique notre traversée sur le « Sumatra ». Le Commandant, le brave Commandant Schiazzano, qui, sous son air de bonhomie, est le vrai maître de son bord, énergique quoique paternel, sent qu'on lui a enlevé une montagne de sur les épaules. Jusqu'à présent la responsabilité lui pesait, de même que l'incident nous chiffonnait. L'héroïne est montée à son bord à Livourne, et dit, paraît-il, à Naples — où nous étions restés deux jours au lieu d'un seul, — que ce retard l'ennuyait beaucoup, ses prévisions lui faisant présumer qu'elle aurait son enfant le 3 novembre, jour annoncé au départ comme étant celui de l'arrivée du bateau à Alexandrie. Le commandant aurait pu débarquer la passagère à Naples, ou à un des autres ports touchés; mais son bon cœur lui fit commettre l'imprudence, heureusement tournée à bien, de faire passer l'intérêt de la pauvre mère avant son propre repos et, même, avant celui des passagers. Dieu a béni son acte de charité et de bonté envers une personne sans moyens

et dont le séjour forcé dans une ville étrangère aurait augmenté la misère

La mer est de plus en plus calme, bien que le roulis n'ait pas complètement cessé, mais au contraire persiste assez fortement. Le ciel est couvert de nuages mauves qui nous annoncent peut-être de la pluie.

4 novembre 1921, vendredi, en pleine mer.

Le bateau n'a guère roulé la nuit; maintenant, ayant le vent contraire, il roule un peu plus. Je me suis levé quand même de très bonne heure, car il faisait affreusement chaud dans ma cabine, et j'avais mal dormi la nuit.

J'ai vu le soleil se lever dans une auréole de rayons fendant des nuages mauves entrecoupés de bouts de ciel roses et verts.

Hier, soir, avant de descendre dans ma cabine, je suis resté accoudé au bastingage, à contempler la mer obscure, dont la phosphorescence et l'écume sont le sourire encourageant. Quand je regarde trop fixement, il me semble qu'à chaque instant nous allons être absorbés par cette masse liquide sur laquelle pourtant nous balançons en toute sûreté, et que notre bateau fend avec assurance et grâce. Des moments, je suis pris par la peur... devant tout cet infini qui nous laisse si petits... la peur de disparaître brusquement, englouti, loin de tout secours, sans laisser de trace. Entre Livourne et Naples, cette peur était totale : sans secours humain ni divin. Ici, cette peur n'est que partielle : le secours religieux ne nous manquerait pas, nous avons des prêtres à bord. Mais loin de moi ces idées noires. Ce bateau est un instrument de vie. On y naît et on y vit. Cette mer est une route entre des contrées où bat fort et haut le pouls de la vie et de l'activité politique, artistique, littéraire et sociale. Le « Sumatra » me ramène vaillamment, quoique à pas lents, à coups d'hélice mesurés, du pays où brillent les sciences et les arts, vers l'antique terre des Pharaons où j'ai planté ma tente, où je lutte pour l'existence, où cette année, en dépit de tous les obstacles, je vais continuer à tracer ma voie de vie, notre voie de vie, large, utile, agréable, intéressante et féconde *So help me God*.

Hier, quelques instants avant la naissance de la petite Andreina Marina, le Commandant, faisant son devoir en dépit de toutes ses préoccupations, fit afficher à la porte du fumoir le noble avis suivant :

« Per il Milito Ignoto

« 4 Novembre 1921

« Alle ore 8 italiane si metteranno le bandiere a mezz'asta.
« Alle ore 10,30, nel momento in cui la sacra salma sarà tu-
« mulata entro l'altare della Patria, con un lungo fischio ed
« al suono della campana, le bandiere sventoleranno a gloria.

« N.B. — Si prega in quel momento (ore 10 1/2) scoprirsi
« il capo e rivolgere il pensiero al Sacro Rito che si compie
« nella Roma Eterna, al cospetto di tutta l'Italia.

« *Il Comandante,*
A. SCHIAZZANO

Cette belle proclamation, simple mais vibrante de patriotisme, dépeint l'homme brave et poétique que cachent des dehors un peu frustes et indifférents. Il nous a annoncé hier qu'il prononcerait quelques paroles à la cérémonie d'aujourd'hui, qu'un des prêtres présents ferait un petit discours, et il me demanda si je pouvais ajouter quelques mots en français. Je lui dis que je regrettais de n'avoir pas assez de voix, sans quoi je dirais la poésie que m'a inspirée la gloire de l'Armée Italienne : « la Messa del soldato- A Brescia ». Il me demanda si je l'avais. Je m'empressai de lui faire hommage d'un de mes volumes « Contre l'oubli », ce dont il se montra particulièrement fier. En le feuilletant, il s'exclamait avec émotion : « Jamais je n'aurais cru que, sur le « Sumatra », nous avions la chance d'avoir un poète. »

4 Novembre, 15 h. 45, et à 115 miles marins d'Alexandrie. — Assis au point extrême du bateau, sur la proue, sur le cou du cygne si l'on pouvait ainsi parler, je contemple de tous mes yeux l'espace infini, et j'aspire de tous mes poumons la brise qui m'arrive sur le dos des vagues, chargée d'effluves marins, pure de tous les miasmes de la terre, ailée de toutes les aspirations du ciel.

La mer, d'un bleu intense, étend sous mon navire son manteau souple et mobile qui, de tous les côtés, se perd à l'horizon. L'écume légère et blanche qu'y provoque la brise, la constelle d'astres étincelants sous les rayons du soleil.

Le ciel, d'un blanc laiteux et azuré, ressemble à un manteau de la vierge ; l'air est doux et le souffle du vent que nous envoie la terre contient mille rafraîchissantes caresses.

Encore quelques heures de cette traversée splendide qui me sépare du monde des soucis, et il me faudra me débattre à terre contre les difficultés de l'existence quotidienne des villes. Cette mer qui nous fut dure et menaçante, nous berce aujourd'hui, — c'est l'ordre de Dieu, — de ses molles ondulations. Ici, sur son dos altier et mouvant, tout est repos, rêve et poésie. Demain, sur la terre plate et ferme, tout ne sera que prose et perfidie. Ici, où tout pourrait être péril, tout semble refuge enchanteur.

Et devant l'immensité des éléments pacifiés, tout élève l'âme vers la majesté du Créateur !

Ce matin à 8 heures, selon l'avis qui fut affiché hier dans la journée, les drapeaux furent hissés à mi-mât en deuil pour le soldat inconnu. A 10 h. et demie, un coup de sifflet réunit sur le pont les officiers, les passagers et l'équipage. Tête découverte, ils honorent pendant un silence de quelques minutes le corps du héros choisi entre les milliers pour recevoir l'hommage de reconnaissance de la nation. Un autre long et grave coup de sifflet de la machine : l'hélice suspend son bruit et ses trépidations, le navire glisse légèrement sur les flots en vertu de la vitesse acquise, et les drapeaux hissés au plus haut des mâts flottent au vent de la victoire et de la gloire.

On entend battre les cœurs.

A ce moment solennel où l'enthousiasme fait monter des larmes à nos yeux, le Commandant Andrea Schiazzano, en grand uniforme, tête découverte, lance à travers les mers le salut au soldat inconnu et à la Patrie. Il est tout entier secoué d'émotion, et les mots sortent de sa bouche vibrants et enflammés. Son adresse est couverte d'applaudissements, toutes les mains se tendent vers lui en un concert de félicitations et de remerciements. Car les sentiments hautement exprimés par lui sont ceux qui remplissent le cœur des officiers, des passagers et de l'équipage.

Au déjeuner, retardé d'une demi-heure à cette occasion, il nous lit le texte d'un télégramme qu'il envoie au maire de Rome au nom de nous tous là présents.

Je suis heureux de pouvoir transcrire ici dans leur texte italien son adresse ainsi que les termes de sa dépêche au maire de Rome :

« Gentili Signore, Egregi Signori,

« Dal Maggio radioso del 1915, al Novembre glorioso del
« 1918. ben 500.000 baldi giovani ascesero il calvario per una
« più grande Italia !

« Oggi, nel giorno sacro al 3° anniversario della Vittoria,
 « la Salma d'un Soldato ignoto, fra dodici mila Ignoti, nella
 « commozione d'un popolo tutto, tra il rombo dei cannoni,
 « lo scampanio dei sacri bronzi e l'inno del Piave, ascende
 « l'Altare della Patria, là nell'Eterna Roma. Al Rito solenne
 « che consacra all'immortalità ed all'eterna riconoscenza il
 « valore italico, anche noi che navighiamo verso la terra dei
 « Faraoni, che ha già visto le aquile romane, volgiamo un
 « riverente pensiero a quell'oscuro e grande figlio d'Italia,
 « alla nostra patria lontana, a tutti coloro che s'immolaro-
 « no per essa ; alle madri, alle vedove, agli orfani, ai mutilati,
 « ai direlitti tutti che, dal riconquistato Brennero alle Sicule
 « Madonie, in questo solenne momento, volgendo lo sguardo
 « e la mente verso il Sacro Tevere, al fianco del Campidoglio,
 « al grandioso monumento di Vittorio Emmanuele II, pian-
 « gono, implorano, si esaltano nell'apoteosi del loro grande
 « ed umile morto.

« E, mentre il nostro pensiero vola all'eterna Roma, sfol-
 « gorante di bandiere e di alloro, uno sia il nostro sospiro,
 « o Signori, uno il nostro sentimento, uno il nostro grido,
 « ora e sempre :

« Italia ! Italia ! ! Italia ! ! !

(RADIOTELEGRAMMA SPEDITO A ROMA)

« Sindaco, Roma,
 « Piroscifo « Sumatra » della Marittima Italiana navi-
 « gando verso Alessandria commemorando Soldato ignoto,
 « ufficiali, passeggeri, equipaggio rivolgono Alma Roma rive-
 « rente pensiero.

« Comandante *Schiazzano.* »

Pendant que j'écris ces lignes, onze Syriens retour d'Améri-
 que, à têtes patibulaires, à barbes hirsutes, aux moustaches traî-
 nantes, symboles vivants de la lutte pour l'existence, du courage,
 de la hardiesse et de l'insouciance qui devaient animer leurs aïeux
 partis à la conquête de Naples, de Sicile, de Marseille, et des au-
 tres ports du monde, jouent aventureusement aux cartes, couchés
 sur la proue, en parlant leur langage pittoresque et bizarre. Que
 rapportent-ils avec eux dans leurs hardes ? Vont-ils réintégrer
 définitivement la patrie, et s'y fixer toujours, en lui rapportant

leurs forces pour travailler à son bien présent et à venir ?... Ou, n'y font-ils qu'une visite passagère ?

De combien d'éléments ne dépend pas la réponse à cette question qui susciterait des considérations infinies comme l'immensité des mers !

Comme pour franchir les quelques cent mètres qui nous séparent d'Alexandrie, il ne nous faut que quelques heures, soit dix environ, et qu'en arrivant ainsi à 10 heures du soir, nous ne pourrions entrer au port, le Commandant fait ralentir la marche du bateau afin de n'arriver qu'à 6 h. le lendemain. Nous passons notre dernière soirée à causer avec les officiers sur le pont et à nous remémorer en silence toutes les bonnes journées de notre incomparable voyage. Demain ce sera fini. Une fois touché le sol égyptien, le rêve s'évanouira, le beau rêve que nous vivons depuis le 15 juillet dernier, et qui ne reviendra peut-être jamais plus.

5 novembre.

A 6 heures et demie, le « Sumatra » entre dans le grand port d'Alexandrie, où nous trouvons, déjà à l'ancre, le « Météor », que nous avons rencontré le mercredi soir et qui nous a devancés de quelques instants à peine.

Tout à l'heure nous allons être trois bateaux à défilér à la Douane, et cette dernière, bien « inhospitalière », ainsi que l'écrira la « Bourse Egyptienne », nous tiendra de 9 h. jusqu'à 2 h. exposés à la chaleur, à la poussière et au soleil, pour nous donner le dégoût du pays et du retour, en faisant fouiller nos bagages de fond en comble par cinq visiteurs préposés pour cinquante charrettes contenant chacune au moins 20 colis. Chacun de ces colis sera tripoté avec inintelligence et animosité. Chaque pli des objets y contenus sera sondé et scruté avec méchanceté et brutalité; et si l'on insinue timidement la moindre observation, les terribles agents ne feront que redoubler de malveillance. Le brave M. Rossano, un de nos plus doux et plus honnêtes compagnons de voyage, pour une chemise, décretée sans appel neuve parce que soigneusement épinglée par la buanderie, — preuve d'ailleurs d'usage, — voit tous ses colis ouverts, tournés et retournés dans tous les sens, sa lingerie et celle de sa famille profanée, durant « deux bonnes heures », pour être finalement soumis à une taxe de... 139 piastres... Cela valait-il vraiment, pour une pareille bagatelle, la peine de torturer. — c'est le mot, — un honnête homme et toute sa famille avec une telle acrimonie, et n'est-ce pas vraiment une honte

pour l'humanité, par ces temps de liberté et d'indépendance, d'en être réduit à faire et à recevoir de pareilles vexations.

Pendant qu'ainsi nous nous faisons un mauvais sang du diable à attendre notre tour, une vingtaine de charrettes passent en faveur devant des tables hâtivement apportées et installées sous notre nez, en plein air, au devant des hangars où l'on nous martyrise. Des colis que renferment ces vingt charrettes, c'est à peine si l'on en ouvre un ou deux pour la forme, en demandant à leurs propriétaires de vouloir bien excuser l'accomplissement d'un devoir indispensable.

Pourquoi ces deux poids et ces deux mesures ? Pourquoi ce traitement de faveur, qui est pour le moins une injustice ? C'est que ces choyés du sort sont des officiers, des touristes, voyageant par l'entremise de l'Agence Cook. A ceux-là on ne fera aucun ennui, au contraire, on leur demandera pardon des tracas qu'on leur évite et de ceux qu'on impose vilainement à ces quelconques voyageurs ayant commis le crime de venir sur d'autres bateaux.

Je veux bien admettre que les formalités de douane doivent s'accomplir. Mais de deux choses l'une : ou tout le monde ou personne. Et qu'on s'y prenne efficacement, correctement et rapidement. A aucun prix ne doit-on attenter à la liberté individuelle. Le principe de l'inviolabilité des personnes, sauf crime, doit être sacré. Pour les bagages, qu'on institue un système rapide, où l'ordre, la politesse et la célérité fassent un peu se résigner à l'ennui de l'examen. Qu'il y ait assez de visiteurs pour ne pas imposer au public plus d'une demi-heure de stationnement. Et que l'on remette dans l'état où ils se trouvaient des bagages qu'on a mis tant de soin et de temps à arranger, et qui, la plupart du temps, doivent reprendre séance tenante le chemin de fer. Il est odieux de tracasser des voyageurs pour le plaisir d'arracher quelques piastres aux uns, en laissant passer inaperçus les bagages de nombres d'autres. Et cette déclaration que l'on fait signer, que signifie-t-elle ? C'est un simple traquenard de mauvaise foi. En effet, ou elle doit être acceptée *bona fide* une fois faite et signée, ou qu'on ouvre les bagages sans en parler. Est-ce vraiment pour le plaisir de prendre les gens en défaut et contravention ? La manie du pion tatillon tourmente donc nos édiles douaniers ?

Que la loi soit donc commune et franche, puisqu'il s'agit de voyageurs simples et francs. Les fins renards savent éviter les maladroits limiers. Que chacun doive passer à la Caisse comme au sortir d'un magasin où l'on achète une marchandise, personne

n y trouvera à redire pourvu qu'il y ait de nombreux visiteurs, comme à Londres où chaque expédition (soit chaque charrette) a un visiteur. Et que ces visiteurs sachent estimer avec intelligence et bienveillance, et sachent replier ce qu'ils savent si bien déplier.

D'autre part, c'est juste et raisonnable qu'on établisse un chiffre d'achats neufs que chaque voyageur ait le droit de rapporter avec soi. Au bout du compte, il est inadmissible que j'aie fait un voyage coûteux dans des pays où existent des nouveautés et des spécialités qu'on ne fabrique pas en Egypte, sans qu'il me soit permis de rapporter avec moi quelque chose de tout cela pour mon usage personnel, ou d'acheter un cadeau pour un ami.

On doit prendre pour base le désir de protéger le commerce et les lois du pays. Rien ne fera croire que ce but soit atteint quand on aura tourmenté la principale catégorie de personnes pouvant donner à l'étranger une idée de l'hospitalité égyptienne.

Le hashish, l'opium et la cocaïne prennent généralement d'autres voies qui échappent au flair de nos douaniers.

Ce n'est qu'à 2 heures que nous sommes libres de ces Fourches-Caudines où traînent encore nombre de nos amis.

Confortablement installés dans le magnifique train de 3 h. 1/4, nous constatons, en respirant enfin librement l'air automnal de l'infinie campagne égyptienne, que la prosaïque tyrannie du matin nous a laissé quand même notre ardente poésie du voyage.

MARIUS SCHEMEIL.

La chasse aux canards*

A Son Altesse
Le Prince Omar Toussoun
Humblement.

Il n'est pas à ma connaissance, un sport plus accompli, plus noble et plus passionnant que la chasse..., et plus spécialement : la chasse aux canards !

Dès la mi-novembre, et jusqu'aux premiers jours de mars, l'antique terre des Pharaons, si choyée par la Providence, ajoutée encore aux multiples reflets de ses beautés millénaires — naturelles ou artistiques — le ravissant spectacle d'une exceptionnelle richesse volatile.

En effet, c'est la période de l'année où les doux ciels d'Égypte abritent sous leur inaltérable azur des quantités innombrables d'hôtes ailés, appartenant à toutes les espèces et variétés, de toutes formes et dimensions, que l'on désigne communément sous le nom de gibier, ou « oiseaux de passage. »

D'une grâce harmonieuse et délicate, ils charment le regard par l'indescriptible beauté de leur merveilleux plumage, infiniment varié et nuancé.

Il en pullule partout... ; — dans les plantations, comme parmi les solitudes incultes ou désertiques, — près des cours d'eau,

*Canards (sauvages) — genre d'oiseaux aquatiques palmipèdes lamelirostres, de la famille des anatidées, laquelle se subdivise en deux tribus : Les anatinés (souchets, tadornes, canards proprement dits, sarcelles) et les fuligulidées, (morillons, milouins, garrots, eider, macreuses).

Les mâles ont des teintes d'un vert ou d'un rouge métalliques ; les femelles ont une livrée brunâtre. Elles pondent de 8 à 14 œufs par couvée, de couleur verdâtre. Gauches à terre, les canards nagent et plongent avec virtuosité ! — Leur nourriture consiste en vers, insectes, mollusques, herbages etc. — D'un vol rapide, ils émigrent en troupes, après avoir pondu et élevé leurs jeunes. (halbrans).

Les espèces qui hivernent en Égypte — allant des plus communes aux plus rares — sont : Les sarcelles, souchets, milouins (rouges et noirs), morillons, chipeaux (dits aussi : bruyants et ridennes), siffleurs, macreuses, pilets, colverts, tadornes, Casarkas roux et canards ferrugineux.

aussi bien que sur les lacs (1) et étangs (2); vivant généralement par bandes nombreuses, homogènes, et sillonnant l'air de leur vol diversément caractéristique : lent ou rapide, droit ou zigzagué, à ras de sol ou d'eau, ou haut, très haut... dans les profondeurs des nues !

Depuis les plus petits, tels que chevaliers, pluviers, vanneaux, courlis, barges, bécasses et bécassines... pour ne citer que ceux-là, jusqu'aux plus grands, comme les hérons cendrés, majestueux et contemplatifs, les pélicans blancs à l'air grave et débinaire, les flamands roses, méfiants et d'humeur acariâtre; enfin les oies capricieuses et sauvages; ils constituent, avec les canards, — de haute et prestigieuse lignée, — le plus bel ornement que l'imagination puisse concevoir... dans le somptueux cadre de nos paysages cynégétiques !

Il va de soi, c'est l'époque où les fervents de St. Hubert, prônant les vertus de leur illustre patron, embouchent la trompette épique... pour saluer ce grand événement tant attendu !

Bientôt, leur cri d'allégresse, se répercutant d'un bout à l'autre de la vallée du Nil, résonnera, tel un glas funèbre, aux cœurs de ces pauvres bêtes, dont l'unique tort est de fuir, en hiver, les rigueurs des régions septentrionales, pour venir chercher dans

(1). Ces lacs — en allant de l'ouest à l'est — sont ceux de Mariout (Maréotis), au sud est d'Alexandrie et y attendant; Edkou, Borollos et Manzaleh, au sud ouest de Port-Said; — et dans le désert Sinaïtique — allant du nord au sud — ceux de Ballah, Timsah, le grand lac amer et le petit lac amer.

Sauf en ce qui concerne les quatre derniers, d'infime importance, ou devenus de nos jours impropres à la chasse, par suite de l'extension de la navigation maritime dans le canal, les lacs précités sont en général très giboyeux et hébergent, outre les canards, toutes les autres espèces d'oiseaux aquatiques. — Le plus célèbre, néanmoins, est le lac Mariout, où Son Altesse le Prince Omar Toussoun possède d'immenses domaines, « El-Mahar », spécialement et admirablement aménagés pour la chasse aux canards, comme on en voit rarement de par le monde entier.

(2). ETANGS.

Birket Karoun — d'une superficie de 25.200 hectares — le plus grand étang d'Egypte, dans la province de Fayoum, (Haute-Egypte) à 2 h. $\frac{1}{2}$ de Chemin de Fer du Caire. Fut creusé par les anciens Egyptiens, et destiné à servir d'immense réservoir pour emmagasiner le surplus des eaux du Nil, afin d'alimenter ce fleuve dans les années de sécheresse, ou de faible crue.

Hérodote, dans ses relations de voyages en parle avec enthousiasme, comme d'une merveilleuse ingéniosité, pour l'époque, en matière d'irrigation.

nos contrées, tempérées et hospitalières, la nourriture et la lumière !

Etrange destinée. . . ! — mais c'est l'inéluctable loi de la lutte pour l'existence, à laquelle, pas plus que l'homme, l'oiseau, hélas ! ne saurait échapper...

Gibier exclusivement aquatique, les canards élisent inmanquablement domicile dans les pittoresques lacs qui s'échelonnent le long du littoral du Delta, en se perpétuant à l'est — dans la presque île Sinaïtique — en travers ou en bordure du canal, dans tout son cours des côtes de la Méditerranée, aux rivages de la Mer Rouge.

De même — et non en moindres quantités — ils élisent domicile dans les nombreux étangs et marécages de l'intérieur des terres aussi bien que dans les vastes étendues (1) que submerge l'annuelle crue du Nil, sur des centaines de lieues, aux pieds des falaises ondulées et sablonneuses de l'aride et terne chaîne lybique.

C'est dans ces humides parages, émaillés de roseaux et de plante; lacustres... dont la nappe bleuâtre se prolonge à l'horizon infini qu'il faut surprendre dans leurs joyeux ébats messieurs les canards !

Certes ! la tâche est loin d'être aussi simple ou aisée, que seraient tentés de le croire messieurs les profanes, et avec eux nos beaux hâbleurs de salon ou ces piteux matamores de cercles, dignes émules des disciples de l'immortel Tartarin...

Car, rusés et perspicaces à l'excès, doués au surplus d'un flair subtil et d'une vue perçante, à laquelle rien n'échappe, ces oiseaux s'empressent au moindre bruit, au moindre craquement insolite dans les roseaux ou au moindre remous de l'eau de tirer la révérence en se mettant précipitamment hors de la portée des fusils.

Que de chasseurs, en effet, jeunes et inexpérimentés, qui, pour avoir ignoré ces vérités élémentaires, en ont été pour

(1). ETENDUES.

Au retrait des grandes eaux, les étendues en question, qui sont en réalité des terres basses, encerclées entre le massif de la chaîne Lybique et les terres cultivées de la partie extrême-ouest des provinces de Guizeh et de Béhéra; forment une suite de birkets — étangs — plus ou moins grands, dont deux méritent un signalement particulier, à savoir: El-Mansourieh (appartenant à S.A.R. le Prince Kamal el-Dine Hussein) et El-Katta (propriété de l'Etat Egyptien). Le gibier d'eau y est très abondant et la chasse commode, puisque pratiquée sur terre-plein, c'est-à-dire, sur minuscules îlots surgis des eaux.

leurs frais et fatigues, et sont rentrés d'une prometteuse et alléchante partie de chasse aux canards, bredouilles et penauds... tel un renard qu'une poule aurait pris !

Aussi n'est-il plus sûr moyen de faire approcher le gibier et, partant, de le canarder... efficacement et à bout portant, que de pratiquer à leur encontre la chasse à « l'affût », dite aussi « chasse de camouflage, » dont l'agrément et l'attrait sont sans pareils.

Dans ce but, on repère soigneusement quelques jours à l'avance, ou, de préférence, la veille même de la chasse, les lieux dits, « de passage, » où se trouvent concentrées les plus grandes agglomérations de canards, et l'on y dresse, au moyen de roseaux, joncs, voire de simples branchages, fichés côte-à-côte, dans l'eau, un abri susceptible de cacher le bateau à la vue ; en l'orientant de façon que le vent ne puisse révéler à ces oiseaux la présence du chasseur.

Puis, au jour fixé, — tard dans la nuit, un peu vers les quatre heures du matin — alors que les dernières constellations s'éloignent lentement dans un firmament lacté, l'on s'en va à la berge — seul ou en compagnie joyeuse — plein d'entrain, d'exubération et de vie, fusil en main et emmitouflé dans de chauds habits... car c'est l'hiver et la bise souffle lancinante et glaciale, et l'on s'embarque à la grâce de Dieu, en faisant force de rames ou de voiles vers les lieux de la chasse.

Sitôt arrivé l'on s'empresse de se camoufler dans l'abri déjà préparé, en mettant la main aux derniers préparatifs, car le temps presse, et, bientôt les premiers vols de canards se feront entendre dans l'impressionnant silence des solitudes nautiques.

Vite on a fini de faire poser sur l'eau par son bédouin, à faible distance de soi, les appelants, destinés à attirer le gibier ; d'ouvrir et de mettre à portée les boîtes à cartouches ; enfin de charger son arme dans une attitude immobile et silencieuse, mais non sans tendre l'oreille... et avoir l'œil aux aguets... prêt à tirer !

L'instant est émouvant, solennel et pathétique — car les premières lueurs blafardes du jour naissant commencent à blanchir le ciel et à éclairer faiblement les espaces illimités — comme estompés par la dense brume matinale.

De tous côtés sur l'eau, on entend, déjà, le démarrage bruyant et prolongé des multiples et incalculables bandes de canards, dont l'envoi rapide et sinueux fait étrangement vibrer l'air !

Il s'agit donc de l'illustrer par le plus bel exploit cynégétique de la journée, en inscrivant au tableau le chiffre le plus éle-

vé de pièces abattues ! — L'occasion ne tardera guère, d'ailleurs, à se présenter, car, malgré le brouillard compact et la pâle clarté de l'aube, une bande, survolant en flèche l'abri, aperçoit soudain les appelants, y pique, aussitôt, droit du bec et reçoit à bout portant le stock des deux décharges simultanées ! Instantanément les braves bêtes repiquent de la tête en sens inverse, en prenant de la hauteur, et s'enfuient à tire d'aile, non sans avoir laissé quelques unes des leurs sur l'eau — pour la plus grande satisfaction du chasseur ! Commencée sous ces auspices, la journée sera belle et fructueuse, parmi le continuel va et vient des nombreuses passes de canards, de toutes espèces, et l'éclatement nourri de la fusillade, qui les happe au passage !

Mais dans ce monde, hélas ! — les plus belles choses ont une fin — et il va falloir bientôt songer au retour...

Tard dans l'après-midi, ayant épuisé ses provisions de bouche et son stock de cartouches, mais par contre, abondamment garni ses lanières de chasse des plus beaux spécimens d'un gibier entre tous fin et recherché, l'on se décide enfin, — non sans un regret immense — à quitter ces parages enchanteurs !

Il en est temps. Car, rompu de fatigue, la tête légèrement bourdonnante, et le visage rendu cramoisi par les intempéries du jour : vent, soleil, humidité, froid, etc., mais l'esprit toujours alerte et l'âme ravie... tant par les prouesses accomplies... que par les sensations vécues..., l'on jette un dernier regard à son abri de roseaux, ainsi qu'aux alentours... poétiquement noyés dans l'or du soir... et l'on s'en va, en prononçant le fatal *Yalla* -allons-nous-en-; aussitôt compris et exécuté par le bédouin, ce besogneux compagnon de chasse, auquel incombent toutes les tâches ingrates.

Assis au fond du fragile esquif qui me ramène doucement sur l'eau, le dos appuyé à l'arrière, les bras accoudés aux flancs et le fusil négligemment jeté en travers des genoux, je contemple mélancoliquement, comme en une suprême vision, dans le ciel empourpré couleur de sang, les derniers vols de canards, sarcelles, milouins, siffleurs, chipeaux, pilets, colverts, tadornes et tant d'autres qui fuient au couchant, rapidement et en forme d'angle — en jetant mille petits cris plaintifs, comme pour protester contre l'inique cruauté des hommes, et malgré moi, je plains ces fières et courageuses bêtes, dont la destinée tragique ressemble étrangement à la nôtre... car elles passent et nous passons !

MOHAMED ZIWER.

Impressions de Jérusalem

La vie à l'Orphelinat

Jérusalem, 28 Avril 1918

J, me souviendrai toujours de notre première entrevue ! Elle s'est passée ce matin, dans la cour du Musée, au Couvent.

On est venu m'avertir qu'ils m'attendaient là. J'y suis allée et j'ai vu, adossées contre le mur gris, trente petites statues grises.

— Grises ? pourquoi ? — Parce que les haillons qui les recouvrent n'ont plus de couleur. Ce sont des choses incolores, informes, des loques rattachées les unes aux autres par des nœuds et qui perdent lamentablement sur leurs jambes à demi-nues; grises, parce que les chiffons troués qui enveloppent leurs têtes et qui ont la prétention de les abriter — je ne sais plus si c'est du froid ou du soleil, — ces chiffons aussi n'ont plus de couleur ; grises, parce que les figures émaciées ont depuis longtemps perdu leurs jolies roses ?...

Mais au milieu de ces grisailles éclate, superbe, le brillant des yeux, des yeux arméniens si beaux, si expressifs, sous la longue et flexible arcade sourcilière et entre les cils frisés !

Mais en ce moment, les grands yeux noirs, en me regardant, ont une expression inquiète et effarouchée pareille à celle des cerfs captifs.

Ce matin on les a brusquement séparés de ceux avec qui, depuis trois ans, ils avaient vécu toutes les tortures des déportations. Les souffrances communes avaient créé mille liens entre eux, et ces compagnons d'infortune représentaient, en somme, pour ces pauvres orphelins quelque chose de la famille perdue et comme une parcelle de la patrie.

Aussi cette séparation a-t-elle été douloureuse. Plusieurs en ont pleuré. Ce sacrifice était l'ultime que ces déshérités pouvaient faire au malheur ! et maintenant au seuil de l'inconnu ils frissonnent de crainte, ils redoutent tout.

Ils redoutent surtout cette dame qui les regarde ainsi longuement et en silence. Qu'elle est donc différente des autres femmes, les braves paysannes qu'ils ont connues ! Qu'elle est intimidante, cette dame.

Craintivement, dans un mouvement de défense, ils se serrent les uns contre les autres; même les tout petits, impressionnés, sans doute, par mon silence où ils ne savent pas, les chers innocents, démêler ma profonde pitié pour eux, commencent à pleurer à chaudes larmes.

Je veux attirer l'un d'eux dans mes bras pour le rassurer d'une caresse et le consoler. Mais à mon geste ses cris redoublent. Je recommence ma tentative auprès d'un second... d'un troisième. . Vains efforts. Je suis repoussée avec le même insuccès.

Alors pour les conquérir, j'ai recours à des charmes dont je pressens l'irrésistible pouvoir sur leurs cœurs !...

Je promets du bon pain, de grandes oranges très douces, de belles robes neuves. Je promets d'aimer les enfants bien sages et de devenir leur maman.

De jolis sourires éclairent les pauvres visages.

On se rassure. On commence à me questionner. Même quelques-uns se familiarisent au point de me demander s'il y aura une part égale pour tous dans mes dons et dans mon affection ? — « Oui certes ! mes pauvres petits, car la pitié m'a fait pour vous un cœur de mère. Oui chacun de vous aura, sans l'épuiser jamais, toute ma tendresse, toute mon indulgence et tout mon dévouement »

La réconciliation entre nous est scellée. Et maintenant vite au travail, il y a tant à faire. Il faut les baigner, les coiffer, les habiller de neuf, pourvoir à leur dîner.

Tout cela nous occupe jusqu'au soir.

Enfin la nuit venue nous procédons à leur coucher. Mes aides et moi étendons les matelas sur les dalles, dans la grande salle vide du musée. Les enfants sont couchés côte à côte.

Fatigués par les émotions de la journée, par le bain et par une nourriture inaccoutumée, ils s'endormirent de suite d'un sommeil paisible et confiant. Nous marchions sur la pointe des pieds

— « Chut ! dis-je à mes compagnes. Marchez encore plus doucement. Ne troublez pas leur sommeil : c'est leur première nuit de bonheur.

Dimanche, 5 mai jour de Pâques,

Il est midi. Les enfants sont assis sur des nattes dans la cour dallée du musée.

Le soleil est juste sur nos têtes; mais les pins trois fois séculaires qui nous ombragent nous protègent de l'ardeur de ses rayons. La brise se joue capricieusement à travers les aiguilles fines et innombrables de ces arbres gigantesques et projette à nos pieds leurs ombres mouvantes.

Les fleurs du jardin embaument; le bois de jeunes pins, à notre gauche, répand sa bonne odeur de résine; l'atmosphère est imprégnée de parfum, de douceur et d'une chaleur bienfaisante. Il y a du bonheur dans l'air...

C'est l'heure du repas.

Les plateaux arrivent chargés de mets.

Nous commençons par distribuer du pain; du pain en abondance. Il n'est pas très blanc, il n'est pas bien monté notre pain ! Mais pourrait-on être exigeant quand on sait qu'il y a encore tant de petits enfants arméniens qui meurent faute d'un morceau de ce pain ?

Aussi je vous assure on lui fait toujours fête au bon pain ! Puis il y a une distribution de soupe et de fromage.

Mais serait-ce Pâques sans des œufs rouges ? On n'a jamais vu de vraies pâques sans des œufs rouges... du moins c'est l'opinion d'un grand ami de nos petits, puisqu'il vient de leur envoyer une corbeille pleine de beaux œufs rouges.

Ce n'est pas tout notre menu d'aujourd'hui. Nous leur donnons aussi des oranges, puis quelque chose de très bon ! Si je ne vous le disais pas vous ne le devineriez jamais, vraiment non, jamais. Eh bien, ce quelque chose de si bon c'est du Kounafa ! Ceci aussi est un cadeau.

Et maintenant, comment vous décrire la joie des enfants ? Mais ne vous avais-je pas dit qu'il y avait du bonheur dans l'air !

Je les regarde, ces pauvres enfants, ils sont presque nus, car les envois de vêtements du Caire ne sont pas encore arrivés. Les uns manquent de robes et les autres n'ont pas de linge. D'autres sont en chemise seulement et pour les garantir du froid nous les avons enveloppés dans une demi couverture en laine. Mais tout cela ne peut entamer leur joie ni leur confiance.

Ils rient ; ils parlent avec volubilité ; ils gesticulent ; leurs yeux brillent.

Avec des regards d'extase ils contemplent toutes les bonnes choses ramassées en petits tas devant eux, puis leurs yeux me cherchent et se posent affectueusement sur moi.

Quelques-uns parmi les plus grands, parce qu'ayant souffert davantage, apprécient mieux — ceux là quand je passe près d'eux, dans un élan de reconnaissance irrésistible, baisent le pan de ma robe qui les frôle.

Et moi à les sentir si pleinement heureux, à voir souriantes ces figures que j'ai vues ravagées de douleur et rougies par les pleurs je suis si émue, que, plus d'une fois, d'un geste furtif, pour ne pas les troubler, j'efface une larme qui coule sur ma joue.

Mai 7, jour de Cham-El-Nassim,

Hier, jour de Cham-El-Nessim c'était fête pour nous, les grands. Au milieu de nos occupations nous n'aurions jamais songé à le fêter si les membres du « Comité de Secours aux réfugiés » n'avaient eu l'aimable pensée de nous offrir, aux délégués du Caire et à moi, cette petite récréation. Ils nous avaient invités à un goûter champêtre à Katamoun, où les Grecs possèdent un monastère et quelques maisons d'été pour les moines, dans un des plus jolis sites de Jérusalem.

Comme il avait plu toute la matinée, nous avions pensé un moment que la partie était manquée. Mais, vers midi, le soleil ayant fait une joyeuse apparition, nos hôtes, encouragés par ce bon présage, étaient venus nous chercher en toute hâte. Une demi heure après, nos voitures s'arrêtaient devant la grille d'une villa très pittoresquement nichée au sommet d'un coteau et à l'orée d'un bois de pins.

Rien d'aussi charmant que la vue de ce bois, que nous dominions du haut de la terrasse, où nous nous étions installés. Et, pour savourer mieux l'imprévu et la beauté de cette oasis dans cette contrée rocheuse, nous n'avions qu'à regarder à l'orient, où s'étendait infiniment désolé, un immense champ de pierres.

Charmés par les contrastes mêmes de ce paysage, nous étions décidés à passer l'après-midi sur la terrasse, malgré la fraîcheur croissante, quand l'orage, qui reprit avec une nouvelle recrudescence, nous obligea à nous réfugier à l'intérieur. Nous passâmes le reste de l'après-midi réunis autour d'une table servie avec autant de somptuosité que le permettaient, à des réfugiés, les ressources d'une ville assiégée depuis trois ans.

A la tombée de la nuit, profitant d'une accalmie, une partie des invités décida de retourner en ville ; les moins intrépides, dont j'étais, se resignèrent à passer la nuit à la campagne.

Un rayon de soleil se jouant sur mon visage m'éveilla ce matin de très bonne heure.

Par ma fenêtre sans rideaux, je vis un ciel limpide, d'un bleu que n'estompait aucun nuage.

En un clin d'œil je fus dehors.

Ah ! cette promenade à cette heure matinale, quand tout garde encore un peu des reflets tendres de l'aurore, sous ces pins à l'ombre légère, qu'elle fut belle !

L'herbe haute et fleurie, envahissant jusqu'aux sentiers tracés sous bois, que l'on ne distinguait plus que par leurs doubles rangées d'iris mauves, plantés en bordure, formait un tapis épais sous les arbres

Des gouttelettes de pluie, suspendues au bout des aiguilles, tombaient sur moi, lorsqu'en passant je frôlais une branche ; et la rosée endiamantait les pétales des iris.

Tout embaumait : le bois, l'herbe, les iris, et la terre arrosée par la pluie

Il y a dans ce pays, et à cette époque de l'année, la plus belle en Palestine, quelque chose de paisible, de reposant, comme d'immatériel dans la nature ; une nuance de beauté si délicate qu'il me semble ne l'avoir perçue, à ce degré, nulle part ailleurs.

Avec quels regrets je m'arrachais de ce lieu enchanteur quand la voiture vint nous chercher. Plus d'une fois, en route, je me retournai pour regarder encore le coteau verdoyant qui se perdait au loin, si attristée de n'avoir pu passer quelques jours dans ses solitudes aimées.

8 mai. — De retour de la campagne je me dirigeai vers l'orphelinat. J'en avais à peine franchi la porte, quand une de nos institutrices, qui m'attendait dans la cour, me dit le visage bouleversé : « — Comme nous avons regretté votre absence, Madame. Un de nos enfants se meurt ». Je l'interrompis pour lui demander lequel « — Lévon », me répondit-elle, vous savez, ce garçon de 13 ans, pâle et maigriot, que vous soupçonniez d'être atteint de tuberculose. Il a été pris, hier, à l'heure du coucher, d'une violente toux suivie d'un vomissement de sang. Il a craché ses poumons, ce pauvre enfant. Nous avons cru qu'il allait mourir sur le coup.

Songez comme nous étions effrayés ! Nous l'avons isolé, et une femme l'a veillé toute la nuit ; mais il est si faible, si faible...

Tout en parlant nous étions arrivées auprès du malade.

Quelle misère ! Je vis sur les dalles nues une pauvre loque humaine roulée dans une mauvaise couverture. Penchée sur lui, je le questionnais doucement : « — Lévon, mon enfant, où as-tu mal ? » Il découvrit son visage et je vis qu'il était tout taché par le sang qui s'était coagulé au coin de ses lèvres, sur son cou, sur ses mains osseuses. Un large cerne barrait sa figure et cette ligne noire sous ses yeux rendait plus frappante la pâleur cadavérique de son teint.

L'enfant me répondit dans un souffle : « J'ai mal partout... j'ai mal surtout là, à la poitrine... je sens que je me meurs ; c'est fini de moi ! »

Epuisé par cet effort il ferma les yeux et sa tête s'enfonça encore plus profondément dans l'oreiller. — « Recouvrez-moi, j'ai froid, oh ! comme j'ai froid ! » murmura-t-il.

D'une main tremblante, je rapportai la couverture sur lui.

Mourir ! Quel mot venait-il de prononcer ? Eh quoi, n'aurait-il donc souffert la faim, le froid, et bu jusqu'à la lie la coupe des douleurs arméniennes, que pour venir mourir dans mes bras ? Ah mon pauvre enfant, comment pourrais-je te sauver !

« Un médecin, il nous faudrait tout de suite un médecin ; avec des soins dévoués et persévérants peut-être arriverions-nous encore à le sauver », dis-je, en me tournant vers l'institutrice qui m'accompagnait. « Allez donc, chère Mademoiselle, appeler le docteur attaché au Couvent ; et surtout revenez vite. »

Tandis qu'elle s'éloignait à pas précipités, j'appelai la garde de nuit et, aidée par elle, je fis une toilette sommaire à notre malade.

Nous mettions une douceur extrême à le soigner, et, cependant, chacun de nos gestes lui arrachait un cri de souffrance.

Enfin le docteur arriva. Tout de suite se rendant compte de la gravité de son état il ordonna son transfert à l'hôpital.

On vint le chercher dans l'après-midi. On l'emporta sur une civière.

Comme il me regardait en partant ! Il ne pouvait pas parler... mais quelles paroles eussent été plus éloquentes que l'expression douloureuse, implorante, désespérée de ce regard d'enfant !

10 mai

L'ordre est venu à l'improviste de transférer un millier de nos réfugiés à Wadi-Sarar, dans un campement quarantenaire préparé à leur intention. Ils y camperont en attendant d'être évacués sur Port-Saïd, où ils camperont en attendant d'être évacués sur....

Di train dont va la guerre et pour peu que la diplomatie s'en mêle après, il y a une marge de plusieurs années où tout un peuple, arraché sauvagement de ses foyers, pourra goûter les affres de l'exil et de la misère sous toutes les latitudes du globe.

Décidément je ne peux pas m'habituer à la vue de ces troupeaux humains que l'on chasse devant soi comme un vil bétail. Chaque fois j'éprouve le même sentiment de révolte mêlé d'une infinie commisération...

Certes, je sais que ces malheurs sont passagers. J'ai confiance en nos grands Alliés.

Il est inadmissible que soutenus et protégés par eux nous n'obtenions de justes réparations..... que nous ne soyons récompensés de notre fidélité !

Mais l'attente est si dure, et puis cette guerre paraît s'éterniser !

Allons ! où laissais-je mon esprit s'égarer ? L'heure n'est pas aux spéculations stériles mais à l'action... Revenons aux faits.

Je disais donc que le départ de nos réfugiés nous avait valu, à nous cinquante nouveaux pensionnaires.

Malgré notre dénûment, nous les accueillîmes à bras ouverts, ces pauvres petits.

On m'écrit du Caire qu'on m'a envoyé plusieurs ballots contenant les effets nécessaires à l'orphelinat. Mais les difficultés des transports sur les voies militaires causent des retards qui me jettent dans d'inextricables embarras.

13 mai

Ce qui complique singulièrement notre travail c'est la maladie. Presque tous les enfants sont atteints de malaria.

Il y a toujours une vingtaine d'entre eux alités; cela donne un air lugubre à notre orphelinat ! Et les visiteurs, qui connaissent notre gêne, qui voient ces enfants couchés un peu partout, sur les dalles ou sur les bancs, avec ou sans couverture, dans cette grande salle vide du Musée, que l'on a mise à notre disposition, s'en retournent découragés et tristes...

Mais moi j'ai la foi !

15 mai

Un homme échappé du camp des réfugiés de Wadi-Sarar a déposé devant l'orphelinat un garçon de deux ans. La surveillante, en ouvrant la porte, a trouvé le petit qui dormait paisiblement sur le seuil, enveloppé dans une vieille couverture. Il tenait serré dans sa menotte un billet où le père avait écrit son nom et les motifs qui le poussaient à cet abandon : toujours les mêmes : la misère, la maladie, et puis, il est veuf.

— « C'est bien », dis-je à la surveillante qui m'apporte l'enfant. « Gardez-le. Nous ne pouvons d'ailleurs jeter ce petit, et comment retrouver son père ? Il doit être reparti à cette heure. »

Puis comme elle se retirait j'ai ajouté : « Donnez-moi, s'il vous plaît, la feuille où sont inscrits le nom de l'enfant et le lieu de sa naissance. »

Mais la feuille est perdue... toutes nos recherches pour la retrouver sont demeurées infructueuses. Peut-être a-t-elle été emportée par le vent ! peut-être déchirée et balayée ?

La surveillante, qui l'avait vaguement parcourue, ne se souvient plus que d'une chose : du nom de baptême du garçonnet. Il s'appelle Khatcher — qui veut dire « Croix ».

J'ai serré sur mon cœur, oh très fort, ce pauvre petit au nom prédestiné

17 mai

Nouveau départ de réfugiés pour Wadi-Sarar, nouveau convoi d'enfants pour notre orphelinat. On les recueille dans les camps un peu comme on recueille les épaves sur la plage après la tempête. On nous les amène hâves, poussiéreux, minés. Ils ont des regards de fièvre et se jettent avec voracité sur la soupe chaude... Songez, il y a si longtemps qu'ils n'en ont mangé, des années, des années entières, durant lesquelles il ont vécu de marmelade, de fruits et de légumes crus.

J'ai été obligée de mettre ces derniers venus en quarantaine, notre garde robe, — quel mot prétentieux pour notre dénûment ! étant absolument dégarinée.

Et toujours nul arrivage. Naturellement tout ce qui touche à la guerre prime; les intérêts des particuliers sont sacrifiés à ce redoutable et puissant Moloch.

Mais j'ai reçu de l'argent et, sans plus attendre, je vais me procurer sur place ce qui me manque, c'est-à-dire tout.

18 mai

Quelle journée exténuante ! Dès 8 h. du matin, jusque bien avant dans l'après-midi, l'économe et moi avons parcouru le souk en tous sens pour nos achats. Grâce aux réquisitions arbitraires du gouvernement turc et, aussi, au blocus, tout manque en ville. Le peu que l'on peut se procurer est vendu à des prix exorbitants

Que d'interminables marchandages ! Quelles pertes de temps ! Mais du temps, les marchands de Jérusalem n'ont cure. Ils sont persuadés qu'ils jouissent des mêmes immunités que leur ville : ils se savent immortels !...

Seulement si pour eux le temps est sans valeur, l'argent, par contre, garde toute la sienne. Quel flamboiement dans leurs yeux noirs à son aspect ! Comme leurs mains tremblent quand ils palpent ces petits papiers crasseux — qui ont remplacé les jolies piécettes d'or — et quand ils les serrent dans le sachet qui repose toujours sur leurs cœurs.

Leur avidité, leur mesquinerie, leur manque de scrupules, et cette saleté, cette obscurité dans lesquelles ils croupissent, comme barbotent des crapauds dans une mare fétide, me les font profondément mépriser.

Cependant ils ont droit à quelque indulgence : ils ont beaucoup souffert

Depuis trois ans ils vivent sous un régime de terreur et ils ont subi toutes sortes de privations. Les souffrances continues ont exaspéré leur égoïsme, et émoussé leur sensibilité, car, — c'est un fait constant, — la souffrance prolongée amoindrit, écrase, pervertit les hommes.

Je me rends compte qu'en avançant cette opinion je me mets en contradiction avec ceux, — et ils sont nombreux — tous les croyants — qui voient dans l'épreuve l'instrument de notre perfectionnement moral.

Musset a résumé cette croyance dans ce vers célèbre de la divine nuit de mai :

« Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur »

Mais n'est-ce pas là ériger une loi d'exception en une règle générale ? Il serait peut-être plus juste de dire que la souffrance ne rend meilleurs que ceux qui sont déjà bons, et qu'elle est inefficace et même nuisible le plus souvent.

Voici une comparaison qui rendrait assez exactement ma pensée :

J'imagine un lapidaire travaillant une pierre. Doucement, patiemment, il la polit jusqu'à ce qu'il en révèle l'éclatante beauté.

Mais si cette pierre, au lieu d'être un joyau rare, n'était qu'un vulgaire caillou ? L'ouvrier pourrait-il lui communiquer, par un effet de son art et de son habileté, l'éclat sanguin du rubis, la troublante transparence de l'émeraude ou l'éblouissante blancheur du diamant ? pourrait-il, en un mot, en changer la nature ?

Tout son pouvoir se borne donc à augmenter par le jeu de quelques facettes la valeur d'un objet qui par soi-même était précieux.

C'est la seule puissance que possède aussi la souffrance.

20 mai

J'ai prié le docteur Pascal de venir visiter régulièrement nos enfants. Il a accepté. Il faut en effet tâcher d'enrayer ces fièvres qui, si elles persistaient, risqueraient de transformer notre maison en un hôpital. Et puis, à part ceux atteints de fièvre, combien de petits qui m'inspirent la plus vive inquiétude !

Quand je les vois si chétifs, si pâles, accroupis sans mouvement au soleil, et quand même grelottants, il me semble, par moments que je vais les voir s'affaïsser et expirer, tout doucement, comme expirent, parce que la sève ne circule plus en elles, les fleurs coupées de leurs tiges.

21 mai

L'atelier de couture est monté. Une dizaine de dames arméniennes se sont offertes pour nous aider contre une légère rétribution. Elles ont apporté leurs machines et c'est plaisir d'entendre ce bourdonnement d'abeilles qui travaillent, surtout quand on pense au bien qui se prépare dans cette ruche.

La surveillante, Mme Takoukie, et moi, sommes chargées de la coupe. Notre présence stimule les travailleuses et il faut voir avec quelle rapidité les piles grandissent, montent, s'enlèvent, tandis que d'autres viennent prendre leur place. Il y a des piles blanches et des piles de couleur dont la vivacité des tons égaie les yeux : le rouge y domine, — j'aime le rouge pour les enfants, — il y a enfin d'autres piles aux nuances plus discrètes pour les grands.

Déjà tous nos enfants sont habillés. Quand nous aurons des vêtements et du linge de rechange nous nous offrirons le luxe de

louer un « hamam » et ce jour sera, pour les petits comme pour moi, un grand jour de fête.

24 mai

Encore un nouveau groupe d'orphelins. Leur nombre s'accroît journellement. Ils ont atteint le chiffre de cent cinquante. Ils viennent ; ils frappent à la porte ; il faut leur ouvrir. Et quand on les interroge, ils vous font des récits, mêlés de larmes et d'effroi, atroces à écouter. Qu'est-ce que ces yeux d'enfants n'ont pas vu !...

30 mai

J'étais à l'atelier de couture lorsqu'un membre du Comité de « Secours aux Réfugiés » est venu me demander d'accepter une nouvelle pensionnaire. — « Vous avez bien dit : une fille ? » lui ai-je demandé. — « Oui, une fille ». — « Quel âge ? » — Après un moment d'hésitation... « — 6 mois, » — « 6 mois ! non, mais vous plaisantez, cher Monsieur. Voyons, vous n'êtes pas sans connaître nos difficultés, alors, de bonne foi, comment voulez-vous que nous nous chargions à présent des tout petits ? Ce n'est pas un orphelinat qu'il faudrait à ceux-là, mais une pouponnière, » Et comme il insistait je repris avec un peu d'impatience : « Je regrette de devoir vous refuser, mais je ne peux absolument pas l'admettre. » — « Eh bien accordez-moi une dernière faveur : parlez vous-même au père. Je sais que je n'arriverai pas à le convaincre et je suis fatigué, réellement excédé par toutes les réclamations auxquelles j'ai à répondre journellement. Si vous croyez que notre rôle, à nous, du Comité est aisé ! » ajouta-t-il avec découragement.

Je le suivis de mauvaise humeur. Je trouvais le père assis sur la dernière marche de l'escalier. Il se leva à notre approche et je vis qu'il était jeune et robuste. Près de lui une femme âgée portait l'enfant.

— « Pourquoi veux-tu abandonner cette petite ? » lui demandais-je brusquement. « Cette femme est-elle ta mère. — Il répondit affirmativement.

— « Dans ce cas rien ne vous empêche de la garder. A vous deux vous pourrez parfaitement bien l'élever; tandis qu'il nous sera impossible de le faire à l'orphelinat : la maison n'est pas montée pour des enfants de cet âge. Et puis nous considérons que l'accepter serait d'un mauvais exemple pour les autres réfu-

giés qu: interpréteraient cette faveur comme une prime accordée à la paresse de parents insouciants de leurs devoirs ».

J'allais m'éloigner lorsque le père me retint en me prenant la main. — Ne t'éloigne pas avant de m'avoir écouté. Sois bonne, accorde-moi une minute d'attention. » Et comme je voulais me dégager, il reprit avec un accent de prière qui me remua : — « Non, je ne suis ni un paresseux, ni la brute insensible que tu crois. Je suis un malheureux digne de pitié. Au nom de Dieu, écoute-moi » Je m'arrêtai indécise. Il profita de ce moment d'hésitation pour me raconter en phrases hachées et rapides les tristes circonstances qui le poussaient à cet abandon de son enfant.

— « Nous fuyions Kérak attaqué simultanément par les Anglais et les Turcs, » dit-il, « pour venir nous réfugier à Jérusalem, lorsque en route, près du rivage de la Mer Morte, une troupe de Bédouins se jeta sur nous et nous dévalisa. Non content de me voler mes modestes économies — fruits d'un labeur acharné de plusieurs années — car je m'étais improvisé jardinier, depuis les déportations, — ces brigands enlevèrent jusqu'à nos vêtements.

« Ma pauvre jeune femme effrayée, désespérée, froissée dans sa pudeur succomba sous le coup d'une si violente émotion. Croyant qu'elle était simplement évanouie, jusqu'à l'aube, ma mère et moi l'avons veillée. Mais tous nos efforts pour la ramener restèrent infructueux... — notre malheur n'était que trop réel... Alors sur les bords de cette mer qui recèle dans ses sables les corps de tant d'infortunés arméniens, nous lui avons, de nos mains, creusé une tombe et l'y avons couchée. Après lui avoir rendu ce devoir, nous avons repris de nuit le chemin de Jérusalem.

« Voilà 3 jours que nous sommes ici et trois jours que l'enfant, est réduite comme nous au régime du pain brusquement sevrée sec. Comment pourrait-elle vivre dans ces conditions ? C'est pour la sauver d'une mort certaine que je te l'ai apportée ; ne refuse pas de la recueillir. »

— Profondément émue par ce récit, je lui répondis : « Non, elle ne mourra pas, ta petite. Je vais t'aider à l'élever en attendant que tu trouves un travail. Garde-la auprès de toi ; ses caresses seront ta joie et ton réconfort. »

Son visage prit une expression de haine si violente qu'il en fut décomposé. — « Et ma vengeance ? dit-il sourdement. J'ai

juré de me venger; je dois tenir mon serment. » Puis se domptant : « d'ailleurs je dois partir avec le premier convoi de volontaires : je me suis engagé dans la Légion d'Orient. Il n'y a plus moyen de reculer et tu vois bien que si tu persistes à refuser il n'y a rien qui puisse sauver de la mort ma pauvre petite. »

Je laissai là cet homme et j'envoyai aux informations. On me répondit qu'effectivement son nom était sur la liste des volontaires partant le lendemain. Je n'hésitai plus.

— « Donne-moi ta fille » lui dis-je « je la prends sous ma protection particulière. J'espère pouvoir te la redonner moi-même à ton retour. Va, mon brave, va d'un cœur tranquille faire ton devoir de soldat. »

Mais lorsque vint le moment de la séparation, son courage faiblit. Il prit l'enfant dans ses bras et la pressant désespérément sur son cœur, il la couvrait de baisers éplorés.

La pauvre grand-mère sanglotait... moi-même je ne pouvais plus maîtriser mon trouble et pour mettre fin à cette scène déchirante, je lui pris l'enfant et le poussai doucement dehors.

Chargé de mon précieux fardeau, je remontai à l'atelier. Je priai ces dames de coudre un petit trousseau à notre nouvelle pensionnaire.

Elles le firent avec tant d'empressement que notre benjamine, baignée, parfumée, habillée de neuf, en moins d'une heure devint méconnaissable.

Oh ! je ne dirais pas qu'elle est précisément belle, notre benjamine ! Pourtant toutes ces dames et moi-même, nous la trouvons d'une beauté charmante, n'est-elle pas parée des grâces les plus irrésistibles : celles de l'enfance et du malheur ? Et quel cœur de femme a su résister à ces attraits tout puissants !...

J'ai voulu la montrer ainsi gentiment parée, à nos enfants qui jouaient dans la cour du musée. — « Je vous présente », leur dis-je, « une nouvelle sœur. Je suis sûre que vous la soignerez et l'aimerez de votre mieux ». Et pour les attacher davantage à elle, je leur fais, en quelques mots, le récit de ses malheurs.

Un groupe serré s'était formé autour de nous. La fillette regardait, intriguée, tous ces visages levés vers elle, et, sans pleurer, recevait toutes les caresses.

— « Mère, comment s'appelle-t-elle ! » me demanda-t-on de toutes parts. — « Elle s'appelle Elisabeth. »

— « Oh le joli nom ! » dirent en chœur plusieurs voix.

Mais une de nos grandes, à l'air doux et intelligent, au beau regard mélancolique, me dit avec une respectueuse familiarité : « Mère voulez-vous, appelons-la Azadouhie — liberté. Puisque née durant les souffrances des déportations elle est destinée à vivre libre dans notre patrie reconquise, donnons-lui, comme un bon présage, ce nom, cher à nos cœurs »...

Cette proposition fut accueillie par des acclamations générales. Que pouvais-je faire devant une telle unanimité de suffrages ? Me rendre... c'est ce que je fis de bonne grâce.

Alors, par cette belle matinée, dans la cour, à l'ombre de pins centenaires, dans la joie et parmi des sourires, nous baptisâmes du nom d'Azadouhie, notre mignonne benjamine.

VICTORIA ARCHARGUNI.

Courrier de Paris

Je rencontrai hier, non loin du pont des Arts, mon ami l'homme célèbre, celui qu'on nomme, dans notre chapelle : l'*Académisant*, comme les morticoles disent : l'épileptisant, du sujet en puissance de devenir épileptique.

Donc, je le rencontrai, et lui trouvai l'air morose :

— D'où vient que la sérénité ne règne pas sur votre visage, fis-je, courtoisement.

Il eut son tic d'épaule et, soudain, agrippant mon bras :

— Ce Docteur Russe est un grand misérable! gronda-t-il; ne voit-il pas qu'il s'avise de rajeunir les vieillards!

— Quel mal à cela?

— Comment? Mais c'est désastreux! car s'il s'avise de greffer nos Immortels, ils le deviendront pour tout de bon, cette fois! Alors, moi, moi! mon élection, quand viendra-t-elle? quand entendrai-je le délectable *dignus est intrare*?

— Vous prendrez patience, fis-je, avec bonhomie, vous disant : je ne suis pas le seul lésé; d'ailleurs, un bon retour de grippe espagnole daignera abrégé votre attente.

Mon ami l'académisant me foudroya du regard sous le monocle :

— Grand merci d'un remède qui peut m'occire, tout le beau premier! Non, non! Je préfère piocher, par provision, mon discours d'élu, et vous ne pouvez imaginer combien la tâche est difficile, car tant de platitudes ont déjà été dites.

Me toisant de haut, il laissa tomber :

— Vous doutez-vous du nombre de volumes contenant la matière discours de réceptions de nos Immortels, seulement depuis le début du siècle dernier?

— ?

— Eh bien, il y en a une vingtaine! Ah! Quelle piquante étude on pourrait faire, seulement avec leurs phrases de début. Ce qui trappe, tout d'abord, c'est, en général, leur brièveté.

— Courte et bonne ! c'est la devise de Sarah Bernhardt, qui eût été mieux avisée de choisir : *bonne et longue*, lançai-je.

— Là n'est pas la question, coupa mon maniaque de l'Habit Vert ; les débuts les plus brusques sont ceux de M. de Tocqueville — 1842 — et de Mérimée — 1845.

— Ah ! si la chronologie s'en mêle, je m'en vais !

— Je vous en défie, et prétends vous faire avaler tout le morceau, comme répétition d'une conférence, très nourrie, que je prépare...

Impitoyable il poursuit, sans lâcher mon bras :

— Les deux phrases comptent, chacune, quarante sept lettres exactement. Les voici : Tocqueville : « Messieurs, tout est nouveau en France, excepté l'Académie ». Mérimée : « Messieurs, vos suffrages m'imposent un difficile devoir. »

— Je ne vois pas, coupai-je rageusement, de quelle utilité sont ces....

Sans vouloir entendre, l'Académisant poursuit :

— Viennent, ensuite, deux lignes pour Molé, Victor Hugo, Balzac, Thiers, Viennet, Noailles, prince de Broglie, Emile Augier. Trois lignes : Flourens, St. Aulaire, Patin, Minguet, Rémusat, Ponsard. Quatre lignes : baron Pasquier, Empis, Octave Feuillet, Legouvé. Cinq lignes....

— Halte-là ! protestai-je. Et croyant l'embarrasser : citez-moi ces phrases, je vous prie, celle de Thiers, par exemple.

Il sauta sur le dada, avec une agilité effrayante :

— Rien de plus facile, déclara-t-il : Thiers 1834 — « Messieurs, en entrant dans cette enceinte, j'ai senti se réveiller en moi les plus beaux souvenirs de notre patrie. » Guizot — 1836 — « Messieurs, quelquefois, m'abandonnant à ces espérances qui charment la vie d'un homme de lettres, et rêvant l'honneur d'être admis au milieu de vous, la pensée m'était venue que, parmi tant de glorieux héritages, il serait beau d'obtenir celui du philosophe illustre dont vous avez voulu que je prisse aujourd'hui la place. » Alfred de Musset — 1852 — « Messieurs, j'ai à parler devant vous, d'un homme qui fut aimé de tout le monde, devoir, sans doute bien doux à remplir, et bien facile, en apparence ; pour rappeler, à votre mémoire, ce que l'esprit a de plus aimable, et le cœur de plus délicat, je n'aurai, presque, qu'un mot à dire et pour faire, ici, son éloge, il suffit de nommer Monsieur Dupaty. »

— Ah ! par exemple, me récriai-je, voilà du Musset qui n'est point de derrière les fagots !

— Attendez *celle* de Victor Hugo, jubila mon maniaque, elle vous réserve d'autres surprises : « Messieurs, au commencement de ce siècle la France était, pour les nations, un magnifique spectacle. Un homme la remplissait, alors, et la faisait si grande, qu'elle remplissait l'Europe! Cet homme, sorti de l'ombre, fils d'un pauvre gentilhomme corse, produit de deux républiques, par sa famille de la république de Florence, par lui-même de la république française, était arrivé, en peu d'années, à la plus haute royauté qui ait, peut-être, jamais étonné l'histoire. Il était prince par le génie, par la destinée et par les actions. Tout, en lui, indiquait le possesseur légitime d'un pouvoir providentiel. Il avait, pour lui, les trois conditions suprêmes : l'événement, l'acclamation, la consécration... »

N'êtes-vous point surpris d'un tel éloge, sortant de la bouche de l'auteur des Châtiments ?

J'en convins, et demandai à mon académisant de me donner un avant goût de sa phrase de début, si toutefois le Docteur Russe ne se livrait point à un greffage trop massif sous la Coupole.

Il sourit finement :

— C'est mon secret... Mais soyez tranquille, je m'inspirerai de l'anecdote, si joliment contée par Destournelle : « Etes vous aristocrate ou démocrate? demandait-il à un nouveau gradé du Rond-cuirat. « Mieux que cela, répondit le gratte papier, je suis *bureaucrate*, et j'aurai le dernier. » Moi de même! ne savez vous pas que j'émerge au budget comme employé de Ministère? Or, ainsi que le disait Destournelle, tout gouvernement est condamné à subir le joug de la bureaucratie. La plume est là. Bon gré mal gré, tout lui doit passer par le bec, l'Académie aussi et tenez pour certain, mon cher, que ce qui était vrai en 1848 est plus vrai encore en 1922.

Je hochai tristement la tête, ne trouvant rien à répondre.

LE FLANEUR.

Le Mouvement Intellectuel

L'Égypte telle qu'elle fut et telle qu'elle est, par M^{me} Juliette Adam. — Le Sens de la Vie, par Alphonse Momas, 3 rue du Château, Neuilly-sur-Seine. — Le Choc Suprême des Races par Emile Fournier-Fabre, (Fiker Edit. Paris). — Anthologie des plus beaux Poèmes du Monde, traduits en vers français, par Désiré Corbier, (Eugène Figuière, Edit. 17, rue Campagne-Première, Paris). — Vrais Noirs et Vrais Blancs d'Afrique au XX^e Siècle, par Joseph Blache, (M. Caillette, Editeur Orléans, France), — Vers la Santé, Revue des Croix-Rouges Mondiales.

Loin de goûter, en sa belle retraite de l'Abbaye de Gif, un repos chèrement gagné par une ardente vie littéraire, mêlée de luttes retentissantes contre le Chancelier de Fer, et les anti-nationalistes, M^{me} Juliette Adam égrène, d'une main vigoureuse, le chapelet de son hiver, dont chaque grain se mue en une œuvre maîtresse, tel cet admirable dyptique de l'Égypte ancienne et moderne, où se déploie la science de l'historien et celle du polémiste consommés.

Passionnément française, l'ancienne Directrice de la *Nouvelle Revue*, n'a point caché son but, qui est de lancer, *urbi e orbz*, un vibrant plaidoyer en faveur de la complète autonomie égyptienne. C'est donc après le magnifique crayon historique du berceau de toute civilisation, que le livre de M^{me} Adam prend sa signification véritable, vers l'année 1856, qui vit le Français Ferdinand de Lesseps mêler les eaux de la Méditerranée à celles de la Mer Rouge, non loin de l'antique Arsinoé : geste d'une portée politico-économique mondiale immense qui, en desembouteillant l'Égypte, lui ouvrit tous les espoirs et mit, également, en lumineux relief, le rôle providentiel de la France, toujours prête à réaliser les justes aspirations des peuples, pour le plus grand profit de la civilisation, dont elle est le porte flambeau séculaire.

M^{me} Juliette Adam, en traitant à fond son sujet, a su rester à la hauteur d'une tâche si lourde, grâce à sa vaste culture, et au robuste métal d'un style à la fois souple et puissant, charmeur et persuasif, qu'un sens artistique très pur nimbe de poésie grandiose.

Il va sans dire que les pages maîtresses de l'ouvrage traitent des questions brûlantes qui, présentement, divisent anglophiles et Egyptiens pur sang... me préserve le ciel, en cette revue complètement étrangère à la politique, de mettre, comme l'on dit, le doigt entre l'arbre et l'écorce ! Je me contenterai de reconnaître à l'œuvre de mon illustre compatriote, une haute portée politique, qui la recommande à ceux dont l'intérêt et l'admiration se penchent avec amour, vers la féconde, vers la merveilleuse Terre Egyptienne.

Le Sens de la Vie, du très savant Alphonse Momas, est un monument philosophique de valeur rare, mais transcendante, qui n'est point à la portée de toutes les intelligences. Ici, en effet, le désir de comprendre ne peut suffire, il faut une culture étendue et même certaine spécialisation.

Le livre n'en tient pas moins, largement, les promesses de son titre, et de son sous-titre : « *La Mort n'est jamais Absolue* ». L'énigme est passée au crible d'une logique implacable, que le génie d'un métaphysicien mystique, de large envergure, aiguise d'arguments d'une profondeur à donner le vertige au commun des mortels. Néanmoins le mystère dont la destinée de l'homme reste couverte, n'est pas éclairci, bien que l'auteur n'ignore rien des acquisitions de la science moderne : mais il n'ignore pas, non plus, que ces acquisitions ne sont pas définitives :

Vérité aujourd'hui, Erreur demain.

C'est donc sur des bases purement morales qu'Alphonse Momas assoit son *Sens de la Vie*, et sur des bases mystiques, sa croyance en la survie, parce que chrétien, au sens primitif du mot, soit, vivant en marge de toute confession, sans laisser de voir, dans le miracle de Jésus ressuscitant Lazare, la promesse d'une résurrection véritable du corps humain... La mort ne serait-elle jamais absolue ?

Scientifiquement parlant, le plus infime biologiste n'ignore plus que le cadavre, rendu à la terre, devient le foyer d'une vie parasitaire intense : microbes, bactéries, larves et vers, pullulant, à l'envie en ses chairs putréfiées, qu'ils ont mission de faire disparaître...

Mais, est-ce bien la vie, au sens humain du mot ? L'Étincelle, la *force Pensée*, ce rayonnement intellectuel souverain, dont les ondes peuvent atteindre, en moins d'une minute, aux antipodes, pour y retrouver l'être cher, ou le souvenir de voyage toujours vivant, où

s'en est-elle allée, la Folle du Logis? Mystère! Nous savons, seulement, qu'elle disparaît, du vivant de l'homme, quand, pour une cause accidentelle, ou morbide, l'être devient idiot... Nous n'ignorons pas, non plus, depuis les dernières expériences des amphithéâtres anglais, que par le massage du viscère cardiaque, l'opéré, mort depuis quatre heures, respire, et que battements du cœur et circulation sont rétablis, cependant que l'intelligence reste inerte... et c'est épouvantable, cette vie du mort, qui reste cadavre, tout en existant, au sens animal du mot!... Que devons-nous croire? La force Pensée, qui réside dans le pli de Broca, cette magnifique intelligence humaine, que nous voyons grandir, chez l'enfant, comme grandissent ses membres et s'allonge sa chevelure, et qui, chez le vieillard, rétro-cède, comme décroissent sa vigueur, son activité, et ses sens, ce rayon du plus haut ciel, fleur psychique du pli de Broca, meurt-il avec lui? ou pour mieux dire : s'éteint-il, telle la lampe électrique dont le filament a brûlé?... Mystère! tout est mystère!

Une chose, cependant, reste certaine : la perte irrévocable de nos morts. Nulle expérience psychiste ou spirite, nuls phantasmes, n'ont pu, encore, nous les rendre! Leur place, au foyer, reste vide, et ce ne sont point les assurances, un peu naïves, du très savant astronome Flammarion, qui nous feront voir et toucher les âmes errantes, vaguant autour de nous, dans un va et vient perpétuel. Celui que l'on nomme : *L'Amant des Etoiles* n'est déjà plus de ce monde, où rampe l'exacte logique.

Avouons donc, modestement, l'impuissance du *microcosme* à percer le *macrocosme*, où se trouve le pourquoi de la destinée humaine.

Au résumé, l'œuvre d'Alphonse Momas est aussi noblement pensée qu'harmonieusement écrite. Sans pasticher le *phèlèbe* de Platon, nous la voyons avide de définir l'essence du souverain bien, de même qu'elle fait reflourir le système des *monades*, cher à Leibnitz, en admettant, comme lui, qu'une étroite corrélation existe entre le corps et l'âme.

Quant au sens de la vie, proprement dit, il consiste, selon le philosophe métaphysicien mystique Momas, à désirer d'être utile :

Servir! Tout est là! C'est en travaillant au bonheur collectif des familles, et des sociétés, que l'homme travaille à son propre bonheur. De fait, nul n'ignore que la sécrétivité et l'égoïsme, portent, en eux, des germes d'impuissance et de mort.

Si donc l'ouvrage d'Alphonse Momas ne nous donne pas le mot révélateur que nous attendions sur le pourquoi de la vie humaine — ce mot sera-t-il jamais prononcé? — il contient une substance métaphysique étonnamment profonde, qui ouvre aux intelligences

supérieures un monde de pensées de l'ordre le plus haut et le plus altruiste, tout à la fois.

Monsieur Désiré Corbier, qu'il ne faut point confondre avec M. *André* Corbier, administrateur des Colonies au Congo Français, dont nos lecteurs ont pu lire, ici même, de beaux vers amouristes, *Désiré* Corbier est un savant polyglotte, d'ailleurs poète parnassien de large envergure qui, certain jour — il y a de cela des années —, conçut le désir grandiose d'élever un monument impérissable à la gloire des poètes mondiaux, à ces prédestinés dont les éblouissements créent des chefs-d'œuvre, et dont l'auréole au carcan s'allie, trop souvent, hélas, parce qu'incompris des philistins, hostiles à tout ce qui sort de l'ornière, et envieux du cœur vibrant et des fronts illuminés des divins chanteurs, dont les ailes de lumière planent au plus haut ciel. L'envie est au fond de tout! Désiré Corbier, qu'elle n'épargna point, n'en a pas moins terminé son prodigieux travail d'abeille, grâce à sa connaissance approfondie de 27 langues vivantes et mortes.

Ce don merveilleux de polyglotie inciterait à croire que le poète, vivant aux temps évangéliques, — dans une première incarnation —, le reçut parmi les Apôtres, alors que la *colombe* le leur apporta en présence de Dieu le Père. Mais point. Né à Beaune, dans la riche Bourgogne, le 10 décembre 1840, l'auteur de l'Anthologie des plus beaux poèmes du Monde n'est âgé que de 82 ans, une paille, si l'on considère que ce *jeune* macrobide possède une côte intelligence d'une vigueur incroyable, et qu'il se sent capable de vivre encore de longues années, puisqu'il annonce une suite à ce premier volume de 427 pages, où se trouve la traduction, en vers classiques, des meilleurs poèmes grecs et latins, anciens et modernes, roumains, italiens, espagnols, portugais, catalans, anglais, allemands, hollandais, suédois, finois, norvégiens, russes, polonais, slovènes, hongrois, lithuaniens, persans, arabes, hindous, chinois, japonais, madécasses, bretons, vieux-français, provençaux! en tout 27 poètes internationaux, mis à la portée des profanes, par une courte notice biographique, pour chacun d'eux, qui met en clair relief leurs traits principaux.

Est-il besoin d'ajouter que l'Editeur de cette merveilleuse Anthologie est Eugène Figuière, paladin des lettres, dont le blanc panache mène le bibliophile sur les chemins de la perfection livresque et du plus pur électisme.

Coutumier des préfaces excellentes, il a dit, de Désiré Corbier, tout ce que le lecteur en devait savoir, et que cette abeille diligente,

tout en recueillant le nectar de mille fleurs exotiques, par respect pour les textes originaux, ne s'est point avisé de mettre la rime là où les auteurs étrangers avaient négligé de la mettre. Scrupule louable : vers blancs ne sont pas indigestes, surtout quand la saveur du folklore en est, pour ainsi dire, aiguisée.

Tel que le voilà, le magnifique volume de Désiré Corbier, obtient, dès parution, un large et loyal succès de librairie, juste pendant du succès poétique auquel le toujours jeune chantre polyglotte à droit, incontestablement.

Vrais Noirs et Vrais Blanc d'Afrique, au XX^e Siècle, est un livre d'une portée si complètement excellente, que mes regrets sont vifs de ne pouvoir lui consacrer un copieux compte rendu. J'attire donc, avec insistance, l'attention du lecteur sur ce volume, où il trouvera la réfutation victorieuse du fantaisiste *Batouala*; réfutation appuyée sur une documentation de la plus haute valeur, puisqu'elle fut puisée, par l'auteur, sur les lieux mêmes et durant de nombreuses années passées, soit sur la Côte d'Ivoire, au Soudan, au Congo (*Français et Belge*), au Gabon, etc., etc. D'ailleurs, Joseph Blache, en réfutant les calomnies inconsidérées de M. René Maran — non pas administrateur, mais simplement *adjoint* des services civils — n'a été guidé par aucune animosité particulière d'homme blanc contre un homme de couleur, mais par un impérieux désir de vérité et de démontrer, avec preuves irréfutables, que les progrès de cette civilisation blanche, si fort décriée par l'auteur de *Batouala*, est un bienfait indéniable, pour l'Afrique Equatoriale, comme pour les autres colonies françaises. On goûtera, particulièrement, les chapitres dédiés aux républiques noires d'Haiti et du Libéria, d'une si grande portée politique ; de même, les pages traitant la question de race, celle de l'antropophagie, des féticheurs, *du Portugal*, des menées allemandes, de la traite de Blancs etc., etc. Le livre est une mine, où l'on peut puiser mille connaissances utiles, mêlées à des anecdotes vivement troussées, à des parties humoristiques, sur la naïveté des noirs, propres à dérider un hypocondriaque, car Joseph Blache possède le don d'écrire avec verve, bonhomie, et finesse, tout à la fois. Ancien officier de l'armée navale, ayant pris part aux campagnes du Tonkin et du Dahomey, il fut versé, avec son grade, dans la marine marchande, ce qui l'amena sur les diverses mers du globe, et lui permit de faire plusieurs fois le tour du Monde. Son long séjour dans l'Afrique Equatoriale, où il était agent de la puissante Société Maritimes des *Chargeurs Réunis* lui permit d'étudier les Noirs, pour

lesquels il a tendresse d'âme, tandis que son noble caractère et ses hautes aptitudes le désignaient comme Président du Cercle Mixte de Grand Bassam, fonctions délicates et complexes, qu'il sut remplir de façon à contenter coloniaux civils et militaires, ce qui n'est pas un petit mérite, assurément.

Parmi les éruditions exotiques que le lecteur puisera dans *Vrais Noir et Vrais Blancs*, il en est une qu'il faut signaler, d'une façon toute particulière. Elle consiste en un jugement du Tribunal de Première Instance de Bangui, rendu en Audience du 26 juin 1919, contre le nommé R. M., adjoint des services Civils, inculpé d'avoir, à Fort Crampel, en novembre 1917, commis des violences et voies de fait sur la personne du nommé Mongo — *un pauvre noir primitif* — Attendu que ces violences et voies de fait ont été commises sans motif légitime, etc....

Condamné à 50 frs d'amende, René Maran, n'en tua pas moins ce malheureux, qui mourut deux jours plus tard des dites violences et voies de fait, résultat « d'un simple mouvement d'exaspération » à dire d'accusé! Après cela, on s'émerveille de trouver en ce bourreau Noir, un défenseur de ses frères nègres, que ses puissants biceps savent si brutalement envoyer dans un monde meilleur.

Il y a conscience à publier le jugement de Bangui, bien que la peine soit dérisoire, parce que infligée par un Tribunal complètement de Couleur. Néanmoins, ce jugement dégonfle une fausse gloire de philadelphe, ce qui incitera chacun à penser que les blocs enfarinés ne sont pas les seuls dangereux, les noirs étant encore plus perfides.

Le Choc Suprême, ou la Mêlée de Races, nous ramène avec puissance, vers les importantes questions économique-politiques, non pas nées de la guerre, mais envenimées par elle. M. Fournier-Fabre a pu, sans désavantage s'attaquer à ce sujet colossal, soutenu par sa vaste érudition, et les lumières d'un esprit philosophique de vaste envergure, d'ailleurs, justement connu et apprécié, ce qui fait de lui un éminent spécialiste. Lutteur donné aux causes d'utilité collective, ardent régionaliste, nous le suivons, avec une admiration sincère, dans les combats qu'il ne cesse de livrer, en son excellente revue toulousaine : *l'Œuvre Méridionale* qu'il dirige en grand polémiste, et en animateur sans défaillance, aidé de son jeune bras droit : Léandre Doumerc, autre apôtre du Régionalisme, doublé d'un écrivain de premier ordre. Emile Fournier-Fabre est, également, Directeur de la Fédération Littéraire, Artistique et Economique du Midi, dont le but excellent, est de pourvoir à l'éducation du peuple, par une vulgarisation rationnelle des Lettres, des Arts et des Sciences, et

de grouper, en vue d'une action commune, vers une intellectualité nouvelle et productive, toutes les forces artistiques, commerciales et industrielles du pays.

Ce but grandiose est en bonne voie de progrès, grâce aux efforts incessants de l'éminent auteur du *Choc suprême*.

Puisse-t-il voir le couronnement, complet, de son œuvre, et le triomphe du Régionalisme, qui est, en somme, le triomphe de la France une et indivisible, marchant à la conquête d'une civilisation meilleure, sous les plis de son drapeau dont les trois couleurs signifient: *fidélité, pureté d'intention et amour de l'humanité*. Cela n'est-il pas plus rassurant que l'emblème griffu de la cruelle aigle à deux têtes ?

La Revue des Croix-Rouges Mondiales, si heureusement nommée *Vers la Santé*, est une publication mensuelle d'un intérêt collectif considérable, et d'une telle portée sociale, qu'il serait vraiment à souhaiter de la voir sur chaque table de famille.

Rédigée par d'éminents spécialistes de la santé ou de la bienfaisance, elle donne, exactement, le *la* de l'hygiène terrestre, faisant parcourir, à ses abonnés, toutes les contrées de l'univers où la souffrance humaine, les épidémies, la guerre, et autres fléaux détestables, nécessitent l'intervention de cette force auguste que l'on nomme les *Croix-Rouges mondiales* ! Il faut lire cette Revue, pour comprendre l'étendue de la bonté humaine, du dévouement, du sacrifice et même l'immolation de ces admirables femmes, qui n'envisagent, dans la vie, qu'un seul acte : *Servir* ! Combien ces héroïnes du devoir obscur, consolent de ces poupées de salon, dont toutes les ardeurs sont tendues vers le flirt et les dépenses folles : lard dans la souricière, lard qui doit affoler les victimes de leur coquetterie ou de leurs tempéraments excessifs ! Il semble, à étudier ces deux groupes de femmes, qu'elles n'ont point vu le jour sur la même planète... *Vers la Santé* nous les montre, anges gardiens, veillant au chevet du contagieux, descendant aux plus humbles besognes, se donnant à toute heure du jour et de la nuit, à des tâches épuisantes, qu'elles savent accomplir avec cette bonne humeur souriante, qui est la fleur odorante du sacrifice.

L'on sait combien fut prépondérant l'élan donné par la Croix-Rouge Américaine, durant la guerre, et quelles sommes massives elle dépensa pour secourir les blessés, les réfugiés, les veuves, les orphelins, et autres victimes de l'horrible tuerie européenne. Nul étonnement à apprendre que son illustre Président M. Henry P. Davison, en 1919, eut l'idée de rendre permanente l'activité des So-

ciétés de la Croix-Rouge, en leur assignant, pour le temps de paix, la lutte en faveur de la santé publique. C'est pour compléter le programme humanitaire de la grande Association de secours, qu'à côté du Comité International, et en parfaite harmonie avec lui, fonctionne la Ligue des Société de la Croix-Rouge, organe d'information et de coordination, qui, par ses agents, par ses publications, par ses services techniques, aide les Croix-Rouges nationales, dans leur croisade d'hygiène.

La Ligue est représentée, au Comité de la Société des Nations — *Section d'hygiène* — et elle coopère avec l'Office International d'Hygiène de Paris.

Aujourd'hui que le très-honorable Henry P. Davison est mort, son éminent successeur, comme Président du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Croix-Rouges, est l'honorable John Barton Payne, dont le nom est synonyme d'altruisme, et de ténacité dans la poursuite du bien. Arrivé en Europe au début de septembre, le nouveau Président a su, déjà, prouver toute l'étendue de son dévouement aux Croix-Rouges, et à l'hygiène mondiale, quand il présida l'assemblée extraordinaire du Conseil des Gouverneurs de la Ligue, tenue à Paris, le 11 septembre 1922.

Tout donne à espérer une extension toujours plus grande des pratiques d'hygiène enseignées par les admirables soldats pacifiques, dont les légions luttent contre la mort, et l'ignorance, sa pourvoyeuse attitrée. Il est donc utile, à l'individu comme à la collectivité, d'aider les Croix-Rouges Mondiales, c'est-à-dire : de s'abonner à leur Revue, dont le siège social est, 7, rue *Quentin-Bauchart*, Paris, VIII^e d'autant mieux que l'effort est accessible à toutes les bourses, l'abonnement n'étant que de 10 francs français par an !

A. SÉZARY.

L'amour sur les cimes

(Roman inédit)

Monsieur Staimbourg, dont l'ignorance n'était point capable de suivre la conversation, reprit courage pour dire d'une voix chagrine :

— Plût au ciel que ma fille fût aussi vieille que la vieille Haulmyère et mariée avec Bonifer !

— Cela viendra peut-être, dit la Sirène, mais pour l'instant l'herbe est fauchée sur les hauts plateaux et les troupeaux redescendent vers les étables chaudes. Je veux, avant le départ, voir les chalets du Balme et des Michaëls. Comme couleur locale c'est, paraît-il, ce que l'on peut trouver de mieux.

Allons aux Michaëls, s'écria JO.

Il fut convenu que Monsieur Staimbourg et le poète seraient, cette dernière fois, les compagnons des grimpeurs.

Ils partirent, tous les quatre, escortés de deux guides. L'entraîneur, dédaigneux de se servir de ses jambes, montait un fort mulet noir aux longues oreilles, avec une tête obtuse où luisait un œil fort sournois.

— Il n'a pas bonne mine, lui dit Bonifer, à votre place, je le surveillerais...

— Bah ! C'est à moi que vous parlez ?

L'homme de cheval éclatait de rire.

— Mais, disait Monsieur Staimbourg, ce n'est pas à un cavalier de ma force qu'on dit de se méfier d'un mulet ? J'ai monté les sauteurs de Saumur, à l'hippique, sans faire panache, ainsi !

Il enjamba le mulet qui lui fit sentir la dureté de sa bouche, mais il l'obligea à prendre la tête de la caravane, chose dont la bête sembla lui garder rancune, en essayant, par deux fois, de lui mordre le mollet.

Irène et Jo allaient à pied, musant comme des enfants en maraude ; elle cueillait les dernières fleurs de l'Alpe, lui, s'ingéniait à dénicher, sous les pierres, les petits « sysiphes » en train de préparer l'hivernage.

Loys suivait monté sur un âne gris, fortement couronné et n'en paraissant point fourbu pour cela. Le poète avait dû se contenter de cette humble monture, toutes les bêtes de somme ayant été louées par une bande de Coock's tours.

Il se consolait de la mésaventure grotesque, en récitant quelques vers de la Légende des Siècles, bien qu'il abominât Victor Hugo.

Selon sa coutume il déclama à haute voix :

*« Il faut au paladin le puissant palefroi, nourri d'orge et d'épeautre,
Le mulet pour l'évêque, l'âne pour l'apôtre ! »*

N'était-il pas, effectivement, l'apôtre du pyrrhonisme, et de la secrétivité esthétique ?

Durant qu'il déclamaient l'ânier, jeune garçon à la figure stupide, l'écou-
tait, ouvrant une bouche énorme, si bien qu'il en oubliait de bâtonner
maître Aliboron. La bête, avec une malice supérieure à sa réputation de
bêtise, en profitait pour côtoyer le bord des précipices, comme si elle
devinaient la terreur panique qu'elle inspirait au poète.

— Qu'est-ce qu'il y a, le gars? criait celui-ci, vas-tu me laisser en-
gloutir? Ramène ton âne, baudet que tu es toi-même!

Irène, toute à la joie d'escalader la montagne, chantait à ravir l'âme
du sensible Bonifer, à qui elle disait parfois:

— Est-ce assez beau, ma chère horreur?

— Voyez! voyez ces crêtes lumineuses qui s'enlèvent dans l'azur de
ce ciel sans nuage, c'est féérique!... Adorable nature!

JO regardait, surtout, le ravissant visage tourné vers lui. Sous le
nimbe des cheveux blonds, il se perdait avec délices dans les sombres pru-
nelles, toutes brillantes d'enthousiasme. Pour lui, toutes les beautés de la
terre ne valaient point cela, aussi répondait-il avec chaleur:

— C'est sublime! De ma vie, je ne vis rien de plus beau!

Derrière, la voix de Loys détonnait désagréablement dans l'air a-
greste, tout parfumé de fragrances résineuses. Le brillant conversationniste
parlait, parlait ainsi qu'un conférencier payé à l'heure.

Tout-à-coup, l'âne buta, prêt à s'agenouiller ainsi qu'il en avait la
coutume et Loys da Silva s'interrompit pour gourmander l'ânier.

— Tête de bœuf, lui dit-il, ne vois-tu pas ta bête qui perd son
centre de gravité?

Ce disant il s'agrippa à la croupière.

A l'instant même le gars, rentrant dans le devoir de ses fonctions,
assénait sur la croupe du baudet un maître coup de trique.

Cette correction obtint, sur le champ, un effet merveilleux: l'âne
roula à terre, entraînant le poète, qui se mit à percer l'air de ses cris, car
sa main gantée de fin suède avait reçu la majeure partie du coup de trique.

Monsieur Staimbourg jubilait, en son for intérieur, de cet avatar qu'il
jugeait être une punition du ciel et n'en pressait que davantage l'allure
du mulet, afin d'allonger les distances, mais ce fut en vain. Sa monture
se buta devant une rigole. On ne put la déraciner du roc ou elle s'arc-
boutait des quatre pattes. L'impeccable cavalier eut beau resserrer sa
pince, faire siffler sa housse, la bête ne broncha pas.

Un instant on crut qu'elle allait se décider à reprendre l'ascension, car,
tout à coup, elle baissa la tête, mais comme en même temps elle relevait
brusquement le train de derrière, ce fut Monsieur Staimbourg qui vida
les fontes et alla mesurer le roc à vingt pas devant lui. Il se releva
jurant et blasphémant; hors de lui et dans un tel état d'exaspération que
sa fille dut se mettre devant lui pour éviter un meurtre inutile, celui du
mulet, dont il voulait casser la tête d'un coup de revolver.

— Quelle — beffa! — disait le poète, accouru auprès du vaincu, en
agitant ses doigts encore engourdis par le coup de trique. En somme,
ces excursions en montagne, ainsi que le charme réel de cette nature
alpestre, résident, selon moi, dans les tableaux et les dessins des maîtres,
qui nous les montrent sous un jour flatteur, parés des couleurs conven-
tionnelles, mais poétiques cependant, et sous leur aspect le plus avanta-
geux, cela sans fatigue pour nous! Nul paradoxe à affirmer que la har-
diesse des artistes, à peindre les entassements de roches surélevées, me
semble dépasser de beaucoup la réalité vulgaire de la nature.

— Ah! disait Monsieur Staimbourg, cherchant son monocle vainement dans les broussailles, je me souviendrai des chalets de Balme! Sale bête de mulet! Tu m'as fait connaître ma première pelle!

— Ecoutez! dit JO, qui depuis un moment tendait l'oreille; on dirait...

XXXI.

Une voix de femme s'élevait dans l'air sonore, une voix fraîche et pure comme le matin calme. Elle modulait un chant pastoral, large et cadencé, tout imprégné de poésie primitive. La mélodie agreste, qu'un souffle de chaste ardeur enflait par instants, s'épandait, ainsi qu'une eau de source jaillie des profondeurs mystérieuses du sol vierge, et les mondains — assez corrompus par la civilisation — qui l'écoutaient, y désaltéraient délicieusement leur émotion superficielle.

Une seconde voix, une troisième, puis une quatrième, également pleines et justes, reprirent le *leit motiv*, chacune l'entonnant à son tour, mais sur un rythme différent. Un unisson suivit, vibrant et magnifique, renforcé par d'autres voix, qui l'étalèrent, l'élargirent, l'épandirent au loin, dans la fraîche et puissante sonorité de l'enchaînement harmonique.

Le chant cessa brusquement, comme il avait commencé, et Irène penchée au-dessus de l'abîme vit, à quelques mètres plus bas, sur l'herbe rase d'une prairie minuscule, quelques jeunes montagnardes occupées à laver du linge, dans une claire fontaine.

Toutes pimpantes, en leurs pittoresques costumes valaisiens, elles s'ingéniaient à rattraper le temps perdu, le rire au lèvres, les regards élevés vers l'Alpe.

— Venez donc voir, JO, dit la sirène, c'est un tableau tout fait et combien délicieux!

— Adorable! fit le savant, ces jeunes filles se donnaient, à elles-mêmes le plus ravissant des concerts.

Mais Loys, qui par état voyait toujours le côté amoral des choses, montra malicieusement quelques chèvres éparées sous les mélèzes, et, étendus sur une roche, surplombant la fontaine, de beaux pâtres qui guignaient les chanteuses.

— C'était un signal d'amour, dit-il, un amoureux appel, car l'amour se retrouve au fond de chaque geste humain, et surtout féminin...

— Oh! disait Irène, des chèvres! Qui donc ira me chercher une jatte de lait chaud? Je meurs de soif!

— Entendre une jolie femme, c'est lui obéir!

Loys regardait JO, tout en parlant.

— Va donc, conclut-il, tu devrais déjà être revenu.

Bonifer s'élança sur le sentier en colimaçon qui menait vers les pâtres et pendant qu'il s'éloignait, l'esthète s'asseyait auprès de la jeune fille.

Irène, le giron plein de fleurs, arrangeait son bouquet, mêlant les nuances, avec ce goût inné de la parisienne qui sait communiquer sa grâce à toutes choses. Quant à Monsieur Staimbourg, revenu sur le lieu de sa chute, il cherchait toujours son monocle, non sans jurements rageurs.

Les guides, avec l'ânier, dormaient en plein soleil; quant aux montures, elles broutaient les buissons, d'une dent avide.

Le poète entreprit aussitôt sa belle compagne, sur le chant qu'ils venaient d'entendre, pour débiner le genre calme et glorifier la divine harmonie du désespoir musical.

— Mon chanteur de choix, dit-il, est Chopin.

— Moi, j'aime assez la musique de Gounod, dit-elle.

— Horreur! C'est l'abomination de la perfection, protesta-t-il, Ah! qui nous préservera, dans les arts et les lettres, des *probes à rien!*

Loys se recueillit un instant pour opérer une transition adroite.

Ce tête à tête l'émoustillait. Jamais il n'avait trouvé tant de charme aux beautés savoureuses de cette belle enfant, fraîche et brillante de jeunesse, robuste et suave, tout à la fois, comme une fleur de France.

Son désir, aiguillonné par la solitude et l'éloignement de Bonifer, tenta de poser un second jalon démoralisateur. Du reste, n'eût-il pas été amoureux d'Irène, à sa manière, qu'il eût succombé également à la tentation, par la raison connue que les gens les plus spirituels ne peuvent échapper à la banalité, en matière amoureuse. Il est constant que vieux ou jeunes, lorsqu'ils se trouvent seuls à seuls avec une jolie femme, se croient *obligés* de lui faire une cour précise. Ces pratiques, vieilles comme le monde, dureront, sans doute, autant que lui.

Quoiqu'il en soit, Loys contemplant la Sirène d'un œil profane en lui murmurant, à l'oreille, les propos capiteux, si fâcheusement interrompus, sur la terrasse de l'hôtel, par l'arrivée du — candidat — rasé à l'américaine.

— Qu'est-ce donc que la vertu? disait-il, d'une voix douceuse. Selon les philosophes et les penseurs *sincères*, rien de plus blâmable, entre nous soit dit! Les moralistes, à les considérer au microscope de la logique, la plus impartiale, manquent totalement de cœur et d'esprit, en méconnaissant, avec la brutalité qui les caractérise, les besoins imposés à la créature humaine. L'homme, être explosif, a besoin d'épanchements nombreux, variés à l'infini. La femme, ondoyante et diverse, prise, plus que son compagnon s'il est possible, la variété des sensations... Pourquoi, étant donné les exigences de leurs natures complexes, les vouloir charger, tous deux, les chaînes si lourdes de la continence et de la fidélité! Il faut aimer sans entrave, Irène:

*Chagrin d'amour, ne dure qu'un instant,
Plaisir d'amour dure toute la vie!*

Le corrupteur se rapprochait et ses mains savantes saisissaient les mains fraîches de la jeune fille.

Elle le repoussa, en riant se leva, laissant tomber à terre son bouquet épars et se mit à chercher, dans la mousse, quelques violettes, dont la suave odeur montait vers elle, comme un encens pudique.

— Pour moi, disait-il, la suivant pas à pas, j'admire que le sort réserve un trésor inestimable à un Bonifer! et je souhaite, avec passion, que la dure captivité du mariage n'attriste point le brillant oiseau blond à la voix enchanteresse!... D'ailleurs, vous êtes trop intelligente, Irène, pour ne point vous libérer d'un joug inélégant! Bonifer est trop simple, trop entiché de bestioles, pour être un mari bien gênant, n'est-il pas vrai?..

La jeune fille riait avec malice, ne soufflait mot, car elle apercevait

Bonifer, à quelques pas ; le dit Bonifer, arrivait, sur la pointe des pieds, sa jatte de lait chaud entre les mains. Loys ignorait ce détail et que la fine oreille du savant recueillait, sans indulgence, la plus petite parole prononcées par son traité ami.

— L'aimez-vous, au fond, ce triste amoureux ? interrogeait l'esthète. J'en serais bien surpris !

Et il riait d'un ton de nez scélérat, tandis que JO avançait en silence.

— Entre-nous, reprit Loys, ennuyé par le mutisme d'Irène, une tête à coiffer !... Nul ne pouvant éviter son destin, je le vois d'ici avec les hauts-bois d'un dix cors gigantesque. Cet époux grotesque, je me hâte de le dire, méritera bien son sort, car...

— Drôle ! cria une voix rauque et Joseph Bonifer se dressa devant le pyrthonien, l'œil horrible et la jatte de lait menaçante.

L'impudent corrupteur parut étonné, mais se remit promptement de sa surprise.

— L'écouteur surnois, écoute ses douleurs, comme dit le populaire, fit-il, montrant dans un rire contraint ses petites dents de brochet.

Joseph bégayait des mots insultants :

— Vous êtes... vous êtes, une fripouille !... une crapule !... Un scélérait, Monsieur Sauvage !

Et tout à coup il lui lança le lait au visage, sans lui faire grâce du bol de faïence.

— Tiens, bandit !

Le savant, tel le mouton enragé, devenait redoutable, et Loys, un peu effrayé, tout en s'épongeant d'un fin mouchoir de dentelles, aiguissait déjà une épigramme empoisonnée.

— Monsieur, dit-il, vous êtes, vous, un idiot, un fou, ou quelque chose de pis !

— Vraiment, Monsieur, ricana Bonifer, enflammé de courroux, puis-je savoir quel est ce pis-étonnant ?

— Oui, Monsieur ; un imbécile !

Le mot partit sec, entre les lèvres de l'esthète, occupé à ramasser son chapeau, errant sur l'herbe au gré de la brise.

Avant que JO ait même songé à châtier l'insolent, sa main s'abat sur le joli visage du poète — vli ! vlan ! — et lui claque les deux joues à toute volée, puis le saisissant à la gorge, il l'assaille d'un poing formidable, le bourre, le meurtrit, lui fait jeter les hauts cris. Ils roulent sur la mousse, JO écrasant de son poids lourd, son ennemi glapissant. Irène, Monsieur Staimbourg, les guides et l'ânier font cercle, sans songer à mettre le holà entre les belligérants. Enfin la Sirène, d'abord amusée par cette scène brutale, qui lui rappelait les assauts de boxe fameux, finit par s'alarmer en voyant du sang sur les lèvres de l'esthète.

— Laissez-le, JO ! cria-t-elle apitoyée, vous allez l'assommer sur place.

A cette voix si chère, implorant sa clémence en faveur d'un exécrationnel ennemi, Bonifer répondit par cent coups redoublés.

— Si vous ne le lâchez pas à l'instant, dit alors la jeune fille, je ne vous reverrai de ma vie !

Cette menace effraya si fort Bonifer qu'il relâcha incontinent son étreinte.

— Holà ! JO ! prenez garde ! l'animal est surnois, tonna Monsieur

Staimbourg, mais trop tard. Dès l'esthète rancunier et lâche, avait envoyé un maître coup de tête dans l'œil de son antagoniste.

Bonifer poussa un rugissement de lion blessé et sa fureur le reprenant, il se rejeta sur le traître, quand Irène le saisit à bras le corps et avec deux mots d'affection le rendit comme un petit enfant.

— Ah! mon pauvre JO! Ce méchant roquet vous a fait mal?

Avec la versatilité qui caractérise les jolies femmes, la Sirène plaignait, maintenant, celui dont un instant plus tôt elle souhaitait la défaite. Le candidat avait beau dire que ce n'était rien, elle n'en voulait pas démordre et répétait sans cesse qu'il avait l'œil crevé et qu'elle voulait rentrer au plus vite à l'hôtel, pour le panser de ses mains, qu'elle était ambulancière de la Croix Rouge et qu'il verrait combien elle était entendue et adroite à bander une tête cassée. Finalement elle prit la main sous son bras et l'entraîna vers le mulet, sur lequel tous deux montèrent. Irène conduisait la bête, Bonifer, à cheval sur la croupe, tenait d'une main son mouchoir sur l'œil et de l'autre pressait la taille de la belle personne,

Ils partirent au trot revêché de l'animal, pliant sous la charge. L'homme de cheval dut se contenter du baudet sordide.

Avant de l'enfourcher — Dieu sait avec quel mépris — il vint à Loys, toujours aplati dans l'herbe et faisant le mort comme un cloporte effarouché, qui attend que le danger passe.

— Allons, dit l'entraîneur, relevez-vous mon brave, il est loin, à cette heure, plus rien à craindre!

L'esthète s'assit sur son séant, mais dans quel état lamentable!

Souillé de terre, dépenaillé, sans faux-col, son cou ainsi mis à nu, laissait voir, au grand soleil, une ignominieuse — pomme d'Adam, jalousement cachée d'ordinaire.

Lorsqu'il se vit bien seul, sous l'œil blagueur de Monsieur Staimbourg, le vaincu se mit à crier comme un aigle.

— Je te retrouverai sur un autre terrain, brute! Il t'en cuira! Il l'en cuira!

— Pas autant qu'à vous, dites donc, fit l'entraîneur, très rosse. Il vous a marqué pour la vie, mon cher monsieur!

Et comme l'autre le regardait ébahi:

— C'est une petite dent de moins que vous avez dans la bouche!

Loys y porta sa main aussitôt et poussa une plainte déchirante.

— Ah! Dieu! quelle disgrâce! fit-il. Ah! le bourreau! Il eût mieux fait de me tuer roide!

— Bah! dit Monsieur Staimbourg être brèche - dent ne vous détériore guère! Consolerez-vous, d'ailleurs tout cela en définitive n'est peut-être qu'une apparence. Suspendez votre ressentiment, comme un vaillant apôtre du pyrrhonisme doit le faire.

Le poète hurla, le poing tendu vers l'entraîneur.

— C'est toi qui l'a poussé à me rouer de coups, homme détestable, aventurier d'écurie, vil porteur de gigantesque rosette!

Monsieur Staimbourg devint violet, subitement.

— Pas un mot de plus, dit-il, ou je t'achève, crapaussin de poète que tu es!

Il levait sa houssine, mais se ravisant, retourna vers l'âne et l'enfourcha brusquement, afin de regagner le Margenroth.

Ses longues jambes touchaient terre, pour le plus grand dommage de ses magnifiques bottines vernies, qui s'écaillaient lamentablement à chaque caillou du chemin.

Une heure plus tard, il retrouvait JO, un bandeau sur l'œil — tel Eros, — se défendant contre les sarcasmes d'Irène.

Maintenant qu'elle avait constaté l'insignifiance du coup de tête, elle faisait grief au candidat de ce pugilat ridicule.

— Car enfin, disait-elle, les propos de cet imbécile de poète étaient plutôt réjouissants. Il est tellement amusant, pour une jeune fille peu emballée, de voir un homme, soi-disant sceptique et douteur, déposer le masque de l'indifférence et se montrer franchement pleutre et mufle. Si vous n'étiez venu tout briser, avec vos poings, horreur d'Azor, j'aurais vu jusqu'où pouvait aller son prétendu platonisme.

Monsieur Staimbourg ne s'amusa pas à ce verbiage.

— Il faut filer d'ici, au galop, dit-il, l'animal ne respire que la vengeance. Je le crois mauvais coucheur.

— Il l'est, dit JO.

— Un duel, fit le sportsman, peut s'en suivre et dame, sait on jamais comment cela finit?

— Un duel? dit Irène, et ses beaux yeux flamboyaient, j'espère bien que Monsieur Bonifer ne renaclera pas, s'il s'agissait d'en découdre?

— Le poète est l'offensé, il aura donc le choix des armes et prendra celle où il est le plus fort, remarqua le père; cela met JO dans un trop grand état d'infériorité. J'en reviens à mes moutons: il nous faut filer au plus vite.

Bonifer releva la tête et sur sa figure un grand souffle de bravoure passa.

— Monsieur Staimbourg, dit-il, avec beaucoup de noblesse, je dois attendre, ici, les témoins de Monsieur Loys de Silva... s'ils viennent.

Bravo! Bravo! Mon brave Azor!

La Sirène battait des mains, ravie de l'air martial du candidat monté sur ses ergots, comme un coq de combat.

— Vous descendrez votre homme, peut-être. Etes-vous fort à l'épée? s'enquit-elle curieusement.

— Je n'en ai jamais touché une de ma vie!

— En ce cas, je vais vous initier au grand art, nous tirerons ce soir pendant une heure, dit elle avec joie; vous verrez comme c'est amusant!

— Rien ne dit qu'il choisisse l'épée, ronchonna l'entraîneur. Ce peau fin préférera, sans doute, une arme plus légère et plus propre...

— Peu importe, dit elle, JO doit attendre, nous partirons pour l'Engadine après le duel.

— L'Engadine! s'exclama Monsieur Staimbourg suffoqué.

— Tiens, fit Irène, puisque Zermatt, ne fait point maigrir Azor, je me rabats sur les hauts plateaux, et profiterai de l'occasion pour faire du tobogganing, sur la piste de Célérina. Il y a, là-haut, un vent perpétuel et vous savez combien les courants d'air maigrissent! Avez-vous déjà fait du toboggan?

— Oui, dit-il, une fois à la foire de Neuilly, un ami me mena dans un établissement à glissades. On me tassa dans une boîte de cul-de-jatte, fort bien capitonnée et je descendis une spirale en tournoyant. Après des heurts

sans nombre, j'arrivais en bas, cul par dessus tête, je faillis me casser l'olécrane gauche et le coccyx: c'était fantastique!

— A Saint-Moritz, dit elle, il y a la neige qui fait matelas. On s'y casse aussi bras et jambes, mais c'est beaucoup plus divertissant.

Elle ne songeait plus au duel, tout à la joie du tobogganing qu'elle entrevoyait dans un avenir prochain.

Joseph, le visage défait, la contemplait d'un œil unique, où brillait une certaine crainte et Staimbourg fronçait terriblement le sourcil. Enfin il éclata en reproches.

— Jusqu'à quand nous feras-tu trotter? Il n'est si bonne bête qui ne crève! Je ne veux point aller à Saint-Moritz. Sitôt le duel terminé, je rentre à Paris, avec Bonifer. J'ai assez des montagnes, j'en ai trop, et lui de même...

La sirène baissa la tête et ses jolies lèvres esquissèrent une petite lipe chagrine qui émut incontinent l'amoureux candidat.

Rien qu'à voir, dans le bel œil de velours sombre qu'il adorait, passer le reflet fallacieux d'une larme, il se sentait furieux contre la rude franchise de l'entraîneur.

— Si vous aimez votre fille, lui dit il violemment, vous lui accorderez cette légère distraction qui, en somme...

— Jobard! ricana le père, comme avait ricané Loys.

— Hi! hi! hi! claironna Joseph.

— Ce qui revient à dire: en route pour l'Engadine, conclut la Sirène en battant des mains.

Elle esquissa un geste d'escrime.

Et maintenant, en garde, ma chère horreur, je vais vous donner votre première leçon de fleuret.

— Allons, dit Joseph, sans enthousiasme, mais peut-être c'est prendre une peine inutile... s'il n'envoie pas ses témoins...

— Il les enverra, soyez sans crainte et vous pourrez le saigner à blanc; prenez donc la canne de votre filet à papillon, moi j'aurai un fleuret, cela vaut mieux pour commencer. Allons Azor, en garde, en garde!

Durant une heure ils ferraillèrent ainsi qu'elle l'avait désiré.

XXXII.

Six heures sonnaient à peine, le lendemain matin, quand Bonifer fut réveillé en sursaut par de violents coups frappés à la porte de sa chambre. Passablement étonné d'être aussi brutalement tiré d'un sommeil plein d'oubli, il n'en cria pas moins d'entrer à l'indiscret visiteur.

Staimbourg, car c'était lui qui heurtait de la sorte, se précipita dans la chambre encore obscure.

Son premier soin fut d'aller ouvrir les rideaux et les contrevents. Un jour blanc-gris inonda la pièce, éblouissant le dormeur mal éveillé, qui s'assit sur son lit en baillant à se décrocher a mâchoire.

— Vite, vite! criait Staimbourg, d'une voix sonore.

— Le feu est-il à l'hôtel, ou si c'est le Capitole qui se trouve de nouveau en danger? dit doucement Bonifer.

Sans prêter attention à l'allusion narquoise, l'entraîneur répondit nerveusement:

— *IL* a envoyé ses témoins... *ils* vous attendent au salon... Hâtez vous, mon cher!

Incontinent JO se trouva plus éveillé qu'un émerillon en chasse.

— Ah! fit-il et dans ce ha! passait tout un monde de choses peu belliqueuses.

— Hâtez-vous! répétait le sportsman, piétinant sur la descente de lit, il serait incorrect de les faire attendre.

— Oui, disait Bonifer, mais il ne se hâtait point, au contraire. Il trouvait ces inconnus fort indiscrets. Quoi! venir ainsi à six heures du matin? Depuis que le jour éclairait cette affaire, Azor le trouvait on ne peut plus futile. Personnellement il s'était vengé de l'esthète en le rossant d'importance, alors quoi? Que lui voulait-on? Tout cela était excessivement désagréable. Jamais lui n'avait eu d'affaire d'honneur, non qu'il fut un plat couard — il avait prouvé sa valeur de pugiliste — mais parce qu'il n'était cocardier qu'en ce qui concernait le grand honneur de la patrie. Hors de là, ses goûts le portaient vers le pacifisme. Allait-il donc faillir à des convictions aussi respectables? La veille, en lançant sa profession de foi belliqueuse, il était sincère, certes, mais la nuit, porteuse de bons conseils, s'était chargée de lui inspirer des sentiments sanguinaires.

L'entraîneur l'aidait à se vêtir, disant d'un ton confidentiel que si d'acerture on demandait quelques paroles de regret bien senties, quand bien même il faudrait les écrire, il ne voyait pas la raison qui pourrait s'opposer à accorder pareille satisfaction à qui de droit.

— Cher Monsieur, disait JO, vous oubliez qu'il a voulu corrompre Irène, et qu'il m'a mis un œil au beurre noir.

Il montrait sa face imberbe, où le — pochon — s'étalait en cercle sombre, ainsi qu'une cocarde noire sur le couvre chef d'un larbin endeuillé.

— Il est noir aujourd'hui, concédait le sportsman, demain il sera violet, après demain vert, puis gris de cendre, mais c'est moins que rien, mon cher ami, toutefois, mettez un bandeau, ce sera plus décent.

Il le lui attacha et ils descendirent au salon, où les attendaient deux messieurs hermétiquement boutonnés et gantés de sombre.

A cette heure matinale, la grande pièce était déserte.

Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, les Messieurs boutonnés se retournèrent, mirent le chapeau à la main et attendirent, de pied ferme, les nouveaux arrivants.

M. Staimbourg passa alors devant Bonifer, pour exécuter la série des saluts et des grattements de pieds préliminaires, puis il dit, d'une voix ample.

— Monsieur Joseph Bonifer, mon client.

Il s'arrogait, cela va sans dire, le droit de figurer en qualité de premier témoin dans cette fâcheuse affaire.

Les deux hommes saluèrent, d'un air rogue, et l'un d'eux, grand gaillard d'un blond ardent, taillé en hercule, avec une moustache rousse, tournée en défense de sanglier, et des joues rubicondes, déclara sa qualité de vétérinaire, dans la landwehr de l'empereur allemand.

L'autre, petit homme parcheminé, au teint d'un beau jus de réglisse, était un espagnol de Cuba, sans profession définie, mais portant à sa cravate, sang de bœuf, un solitaire énorme, qui pouvait être véritable.

Le teuton se mit à exposer les griefs de son client — l'illustre poète de Silva — à l'aide d'un français pompeux, agrémenté d'un accent des mieux conditionnés.

— Veuillez vous entendre avec M. Staimbourg, dit Bonifer d'une voix blanche, il a mes pleins pouvoirs, et il sortit aussitôt du salon.

Tandis qu'il refermait la porte, l'entraîneur put lui murmurer à l'oreille.

— Ne vous frappez pas, j'arrangerai l'affaire, si c'est possible.

Ce conditionnel déplut au savant, qui sentait déjà planer sur lui l'ombre des sœurs tragiques — les Parques — celles qui, en dépit de leur nom prometteur n'épargnent pas.

Au salon, les trois hommes s'étant assis, M. Staimbourg dit gravement:

— Tout d'abord, Messieurs, quel est l'offensé? Est-ce mon client, comme je le crois, ou pensez-vous que ce soit le vôtre?

Le vétérinaire répondit pesamment:

— Zélouï qui le premier il afe reçu les glaques, c'est Monsieur ta Zilfa, tonc il être l'offensé, lui afe le choix tes armes, prentre le bistolet. Tisons nous: tir au commentement, à la catenze, une, deux, trois, feu! Seize mètres te tistance, trois palles par atversaires, les bistolets flampés et chargés bar le tirecteur du compat, moi, bar exemple, ainsi que le tésire mon noble cliente?

— Mais c'est un combat à mort, cria M. Staimbourg, palissant sous les veinules qui striaient son nez monumental.

L'idée qu'on allait, sans doute, lui tuer sa poule aux œufs d'or, le gendre de ses rêves, lui paraissait intolérable. Tout plutôt que cela pensait-il: Tout!

Cependant le vétérinaire bombait ses puissants pectoraux en répétant:

— Fouï, un gompat à morte, fouï!

Ce mot réveilla le cubain qui, jusque là, avait gardé le silence:

— A muerte! fit-il, gesticulant comme un épileptique. Valgame Dios! No n'aurais nada presté la mano à una burla! Eï vuestro amigo il a tambien rossé el nuestro, así la sangre debé coular abundantemente!

— Rien ne dit que mon client écopera, dit M. Staimbourg avec indignation M. de Silva peut embourser une balle dans le ventre... Son honneur en sera-t-il plus gras?

Les deux témoins secouèrent énergiquement la tête, disant que là n'était point la question, que le poète voulait un combat à mort et qu'il aurait lieu le soir même.

— Voyons, Messieurs, voyons! Le rôle des témoins est, d'ordinaire, tout de conciliation et d'apaisement, dit le sportsman avec bonhomie. M. Bonifer a été vif, je vous l'accorde... Est-ce une raison pour qu'il ne le reconnaisse pas lui-même?

Un trémolo pathétique vint soutenir à propos les paroles de l'entraîneur.

— D'ailleurs, dit-il, notre qualité d'étrangers, recevant l'hospitalité d'un pays neutre, pacifique entre tous, nous impose des devoirs rigoureux. Irons nous heurter de front des usages on ne peut plus respectables? Le duel est interdit en Suisse, vous ne l'ignorez point!

Il s'échauffait, tout en parlant raison et prononça les grands mots de pacifisme international, de Convention de Genève, d'altruisme obligatoire. Il étourdît si bien les témoins par l'abondance de ses arguments et

les sonorités de sa basse taille étoffée, que les malins compères parurent bientôt ébranlés et promirent de faire entendre raison au poète.

— La mort et la vie de deux hommes, dit M. Staimbourg, reprenant un ton compassé, sont choses trop graves pour qu'on les hasarde à la légère; faites le sentir à M. da Silva, Messieurs; tel est votre devoir.

— Heu! heu! teutonna le vétérinaire, nous essayerons, mais notre cliente il afre été rossé et ce qu'il y avit engore de plus grafe c'est que son machgeoire elle bortera toujours le trace de l'ingalifiable acression de...

— La diente, elle est par tierra! coupa le bouillant naturel de Cuba, esquissant le geste de jeter violemment quelque chose qu'il feignait de prendre dans sa bouche. Ce faisant, il montrait ses dents blanches d'une façon terrible.

— Bah! une dent se remplace si facilement aujourd'hui! remarqua l'homme de cheval. La prothèse dentaire accomplit, tous les jours, des prodiges, de véritables prodiges, Messieurs!

— Foui, foui! rétorqua finement le vétérinaire, clignant l'œil, seulement ça goute gros...

Le cubain s'écria alors, avec des yeux braisillants:

— Ouné plainte en jousticé, voilà lo mellior!

— Ach! foui, opina le colosse, buisque la cliente à vous il foulait bas se pattre!

— La jousticé, tambien ça goûté cher, caramba! abogado, jougeamente, todas las hierbas de la San Juan! pétilla le rastaquouère, clignant de l'œil, ainsi qu'avait cligné le vétérinaire.

M. Staimbourg souriait à l'un et à l'autre. Maintenant il commençait à leur voir le bout de l'oreille.

Il était clair qu'on l'avait d'abord épouvanté d'un combat à outrance pour lui soutirer ensuite la forte somme.

— Allons, j'aime mieux cela: argent perdu se récupère... quand un autre paye, pensa-t-il philosophiquement, et pour en finir au plus vite, il demanda à brûle-pourpoint.

— Voyons, Messieurs, combien est-ce?

Les témoins possédaient sans doute un esprit délié, propre à saisir les nuances, car ils comprirent à l'instant même. Leurs chuchotements dans le tuyau de l'oreille et les regards interrogateurs dont ils se gratifiaient mutuellement n'étaient que pure mise en scène, la somme ayant été fixée d'avance par Loys en personne.

Enfin le cubain lança de sa voix rocailleuse:

— Dix mille pesetas!

— Cinq mille francs? s'ébahit Polystain.

— Bas un centime à rapattre! déclara froidement le vétérinaire.

M. Staimbourg blagua:

— La dent est hors de prix cette année!

Mais le naturel de Cuba, qui ne goûtait point l'ironie, ferma les poings en rugissant un terrible:

— Pagar!

— Pagar? soit! M. Bonifer payera. Moi-même, j'apporterai l'argent entre les propres mains de M. da Silva. Il appuya sur le mot —propre— avec tout le mépris dont il était capable et conclut, dans un crescendo d'ironie:

— Dans un instant!... Je cours le chercher, avec des pincettes!

Ayant ainsi parlé, Polydore salua les témoins, d'un coup de tête fort

sec et sortit noblement. Mais sitôt qu'il eut refermé la porte il se mit à courir, ayant hâte de porter la bonne nouvelle à Joseph.

Il le trouva maniant un revolver, dont Irène lui expliquait le tir.

— Surtout, lui disait-elle, visez bas, l'arme relevant toujours de plusieurs centimètres.

— Arrêtez ! s'écria M. Staimbourg. Il n'est plus question de faire parler la poudre !

— Quoi ! il canerait ? pouffa la sirène.

— Mais oui, le lâche ! Aussi l'affaire est-elle arrangée... à l'aimable, répondit l'entraîneur.

— Il va faire des excuses ? s'étonna Bonifer.

— Mon Dieu, dit Polydor, n'allez donc point chercher midi à quatorze heures et estimez-vous heureux de vous en tirer pour cinq mille francs. Allons, houst ! faites votre chèque au galop !

— Comment ! quoi ? s'écrièrent les jeunes gens estomaqués.

Une brève explication les mit au fait de toute l'affaire et tandis que le « candidat » sortait son carnet d'un geste machinal, Irène ne cessait de dire :

— Azor ! Azor ! C'est une honte ! allez le trouver et forcez-le à se battre !

— Quelle folle ! s'indignait le père. Mais tu veux donc qu'on me le tue, petite malheureuse ?

— Du tout faisait-elle, c'est lui qui tuera le poète.

Bonifer ne laissait point, durant ce débat, de rédiger son chèque et s'en excusait, disant à la belliqueuse sportswomen :

— Vous avez raison, Mademoiselle, cependant je m'abstiendrai... On ne sacrifie pas de pourceau à Diane !

Aussitôt, elle éclata de rire.

— Drôle de duel ! Savez-vous, ma pauvre horreur, qu'au lieu d'armes blanches ou à feu, c'était tout simplement de la poudre insecticide qu'il vous fallait pour occire cette punaise littéraire !

Joseph ne répondit pas. Au fond, il regrettait les louis ainsi gaspillés et son œil au beurre noir le faisait encore plus souffrir. Il se méprisait, aussi, mettant sa lâcheté sur le compte de l'amour.

— Suis-je lâche parce que amoureux, ou amoureux parce que lâche ? pensait-il amèrement.

A ces questions il ne savait que répondre.

Il s'écria, sans raison apparente, mais suivant ses pensées intimes.

— Cet immonde Loys est peut-être dans le vrai, lorsqu'il conseille de vivre à fleur de peau sans approfondir ce que notre faible intelligence ne peut comprendre.

— Donnez toujours votre chèque et tenez pour certain qu'il baillera un fort pourcentage à ses témoins honnêtes, dit l'entraîneur.

— Dame fit Bonifer, la pourriture engendrée par la civilisation augmente de jour en jour...

— Laissez-donc, blagua Poly-Stain, la corruption fut de tous les temps. Elle était même plus éhontée jadis. Vous n'avez qu'à relire l'histoire de Judas Iscariote, qui trahit le meilleur des maîtres pour trente deniers ! Ceux-ci, bien au contraire, servent une fripouille.

— Ne songeons, dit Irène, qu'à notre départ pour Saint Moritz.

— Tu y tiens donc toujours, méchante enfant ?

— Plus que jamais ! Azor me doit un dédommagement pour les illusions qu'il me fait perdre sur son courage.

Le pauvre — candidat — baissa la tête, sentant qu'il avait mérité cette leçon.

Le soir même ils quittaient Zermatt et l'express emportait le père, la fille et le prétendant vers le pays des blancs sommets où, selon la pittoresque expression d'Elisée Reclus : la vallée elle-même est montagne.

Bientôt la nature prit un aspect étrange, comme cristallisé. Des cascades s'égouttaient dans toutes les infractuosités du roc, des monts, tout blancs, surgissaient comme de pâles fantômes. La solitude régnait partout en maîtresse, le ciel lui-même se dépeuplait d'oiseaux.

Irène dit à Joseph :

— Chargez-vous de Mascaro et des valises, ma chère horreur, nous serons bientôt à Saint-Moritz.

XXXIII.

De la neige ! De la neige !

Un froid vif, qui pique l'œil, met sur le nez camus de Joseph Bonifer des teintes de berlingot à la groseille.

Tout est blanc ! blanc ! blanc !

Notre amoureux transi, c'est le cas ou jamais de le dire, perd la notion de sa vie réelle, croit être le jouet d'un rêve boréal et se sent devenir esquimau.

Il habite, en réalité un pays de cristal où glaces et neiges, sous la réverbération d'un soleil triomphal s'irradient de reflets blanchâtres, mauves, vert-algue, roses d'aurore, avec des chatolements, des caresses moirées d'arc-en-ciel, des étincellements de fusée, des cascades, des ruissellements d'opales, de rubis et d'escarboucles !

L'atmosphère est si pure, sur ces hauteurs, que nulle mauvaise brume terrestre ne peut y atteindre.

Il en résultait cette lumière paradisiaque qui surprit Bonifer au delà du croyable.

Jamais il n'eût pensé trouver pareil temps radieux à Saint-Moritz. Le savant marchait de surprises en émerveillements. Il va sans dire qu'il oubliait les papillons et autres représentants moins bien vêtus du règne animal, pour s'ébahir devant la flore merveilleuse qui végétait sur ces hauteurs liliales. C'était des arbrisseaux et des buissons de corail pâle, des sapins de mousseline blanche, tout bouffis d'entullements vaporeux. Une mousse d'argent, constellée d'astres, tapissait les roches. Joseph se baissa pour en cueillir quelques brins, qui fondirent entre ses doigts engourdis. Le dormeur éveillé se releva prestement, confus de son enfantillage, et s'étant de nouveau plongé dans la contemplation du paysage polaire vit, tout à coup, qu'il ne voyait plus rien !

La réverbération produisit, sur lui, son effet ordinaire.

Il est des spectacles trop beaux pour un œil d'homme, celui-ci faillit coûter la vue à Joseph, mais l'accès de cécité qui le frappa inopinément fut de brève durée, grâce à Irène et à la paire de lunettes noires grillagées, qu'elle mit, de ses belles mains, sur les yeux éblouis du — candidat —.

Incontinent, la nature flamboyante prit un aspect morose, tout se fonda en une teinte jaunâtre, les arcs-en-ciel s'évanouirent, les feux

d'artifices s'éteignirent, les diamants devinrent charbons et Bonifer, désenchanté mais clairvoyant, suivit Irène vers un champ de glace, où quelques intrépides joueurs se livraient à une palpitante partie de hockey.

Nul sport d'hiver n'exige plus de souplesse que ce polo à patins. La Sirène en raffolait. Elle se mêla aux élégantes joueuses et les surpassa toutes en agilité, en force, en grâce. Ses mouvements, pleins d'une harmonie troublante, la signalèrent à l'admiration des grands joueurs. Déjà sa beauté faisait sensation, on fit cercle autour d'elle. Quelle joie pour la sportswoman, de s'élancer en glissades aériennes et de cueillir, au fil du patin, la balle rebondissante, afin de l'envoyer, d'un maître coup de crosse, dans le camp adverse !

Bonifer, mêlé à la foule anonyme des admirateurs de la Sirène, se tenait sur le bord de la glace, tout en émoi, ainsi qu'une mère poule appelant son poussin de canard émancipé au milieu de la mare.

Les exhortations à la prudence, chaque fois que la joueuse passait près de lui, se perdaient dans le sifflement des patins. Enfin la partie se termina et l'on rentra à l'hôtel pour le « five ».

M. Staimbourg, déjà attablé en compagnie de Mascaro, fit place aux nouveaux arrivants :

— Comment trouvez-vous ce pays ? dit-il au candidat morfondu :

— Superbe ! s'écria Irène, mais il est trop tard, aujourd'hui, pour nous rendre à la piste de Célérina. Demain matin nous ferons connaissance avec le tobogganing. Vous verrez, ma chère horreur, dit-elle à Jo, quel costume sensationnel je mettrai en cette circonstance ! Imaginez-vous qu'il faut se mettre à deux pour l'enfiler, tant il est collant ! Mais j'avais dit au tailleur : si j'y entre, je vous le laisse pour compte !

Elle rit aux éclats de la mine scandalisée de Bonifer.

— Hélas ! dit-il, tous ces imbéciles vont vous admirer à mes dépens. Croyez-vous qu'il soit agréable, à un fiancé ou à un mari, de voir pareille exhibition inconvenante ?

— Il a raison, dit M. Staimbourg, d'autant plus que ces modes surpracollantes sont, en général, funestes à celles qui s'en parent. Je ne parle point pour toi, ma fille, qui possède des performances impeccables. Toutefois, mieux vaudrait mettre dans ses atours plus de pudeur et de discrétion, cela par roublardise... Les femmes, je le reconnais chaque jour, méconnaissent nos goûts et les froissent d'une façon inintelligente ! Ainsi, chez nous, l'imagination joue un rôle prépondérant... Nous aimons deviner ce qu'on nous cache... Les orientaux, qui sont deux fois hommes, par la jalousie et par la sensualité, sont dans le vrai de la nature humaine, en voilant le visage de leurs femmes, et je me souviens qu'étant jeune homme, je m'épris follement de ta mère parce qu'elle portait une crinoline de plusieurs mètres d'envergure, surchargée de fanfreluches, d'écharpes, de plumes et de rubans. Si l'esthète était encore des nôtres, il te dirait quelques vers de sa façon, moi j'ai retenu un passage, assez suggestif, lu dans je ne sais plus quoi, mais qui est diantrement tapé !

— Papa poète ! dit Irène, battant des mains. Comme les mauvaises relations vous démoralisent !

M. Staimbourg haussa les épaules et comme il tenait à placer sa reminiscence poétique, il la plaça, au grand amusement des fiancés *in partibus*, après s'être éclairé la voix d'une gorgée de porto :

« *Charmes que l'on devine, appas que l'on soupçonne*
 « *Devant qui le désir complice de nos yeux*
 « *Ajoute à ce qu'il voit, tout ce qu'il imagine*
 « *C'est vous, attraités voilés, qui nous prenez le mieux.*

« *Elles le savaient bien, nos coquettes grand'mères,*
 « *Qui de frimas léger poudraient leurs cheveux bruns.*
 « *Et cachaient de leurs fronts les roses printanières*
 « *Sous la neige d'Iris aux suaves parfums.*

« *C'est le grand art, depuis qu'on courtise et qu'on aime,*
 « *De voiler à demi, ce que l'on veut montrer,*
 « *Etre belle et briller, c'est trop peu, le suprême*
 « *Et le triomphant c'est se faire désirer! »*

— Bravo, dit Bonifer, Mademoiselle Irène devrait mettre en pratique ces conseils excellents. Hélas ! combien il m'est pénible de voir tous ces imbéciles l'admirer à mes dépens, comme je le disais tout à l'heure !

— Vos dépens ? fit-elle surprise, mais ma pauvre horreur vous oubliez votre titre de candidat éventuel à ma main. Allez, allez ! ne vous offensez point d'une chose qui, en somme, ne vous fait aucun tort et n'écoutez point papa et ses poésies de dix-huit cent trente !

— Irène ! Irène ! soupira l'amoureux désolé et moi qui espérais que bientôt !..

— Vous n'êtes pas le seul à souffrir, dit maussadement M. Staimbourg, ses caprices m'éloignent de Paris, dans un moment intéressant entre tous. Les courses d'automne vont reprendre. Si Irène persiste à lanterner, je l'abandonne et vous amène avec moi. Sans père, sans fiancé et sans galette, nous verrons tomber son incohérence, qui ne rime plus à rien !

Sans répondre un seul mot pour sa défense, elle riait, tournée vers Bonifer et le regardait d'une certaine façon, avec ce sourire à fossettes affolant qui le rendait doux et soumis comme un caniche. Celui-ci, pour échapper à ses sarcasmes, prit Mascaro et alla se promener dans la cour de l'hôtel. Comme il passait non loin des soupiraux des cuisines, il crut voir, sous la grande porte une mince silhouette enveloppée dans une riche péliasse de fourrures.

— Loys ! se dit-il, Loys à Saint-Moritz ? Qu'y vient-il donc faire ?..

XXXIIII

Le lendemain un nouveau sport hivernal captivait Irène ; Mr. Staimbourg y assistait, car il s'agissait d'une course.

— Verrons-nous courir des hommes ou des chevaux ? s'inquiéta-t-il, lorsqu'il vit la piste, vaste champ de glace des plus sommaires.

— Ni les uns, ni les autres, répondit sa fille, il s'agit d'une course d'œufs

Elle désignait un poteau de départ, devant lequel des dames, à patins, formaient une ligne, tandis que les œufs étaient posés à leurs pieds.

Leur faisant face, à l'extrémité du champ de course, se tenaient les joueurs impatients d'entrer en lice.

A un signal donné par l'arbitre du jeu, les patineuses se mirent à pousser vivement leurs coquilles, non avec le pied, mais à l'aide d'une sorte d'éventail rigide. Ainsi leur firent-elles atteindre le bout de la piste. Alors les hommes se jetèrent incontinent, à plat ventre sur la glace et rampant, soufflant, se démenant des bras et des jambes, les joues gonflées comme des outres, les yeux hors de la tête et rouges à faire craindre de foudroyantes apoplexies, firent rebrousser chemin aux œufs, à la force du poumon. Le souffleur dont la coquille agile et résistante arrivait la première à son point de départ, était déclaré gagnant de la course. Ce jeu barbare, propre à faire cracher le sang aux poitrines délicates, amusa follement Irène. La grande enfant voulut y prendre part et obligea Joseph à faire le phoque sur la glace. L'amoureux, exactement sanglé dans sa ceinture abdominale, éprouva d'abord une gêne douloureuse. Mais pour complaire à la Sirène il n'en souffla que plus énergiquement sur son œuf, qui semblait avoir des ailes; du moins gagna-t-il le prix, haut le poumon. Son succès fut un triomphe pour lui, débutant, qui battait, à plat ventre, des lords anglais, des comtes bavarois, des boyards de tous les Russies, des prince italiens et des aventuriers espagnols. Quelle gloire, pour le petit bourgeois de Paris, tout barbouillé de sciences!

Au fond du cœur, Irène se sentait fière du — candidat, — bien qu'assez inquiète de son endurance.

Prendrait-il goût aux sports et arriverait-il à y briller?... Mais alors il devenait acceptable! Restait sa corpulence!... Ainsi que le Juif de Venise, Irène attachait grande importance à une livre de chair de plus ou de moins.

Comme JO revenait vers elle, le visage épanoui, il crut entendre un petit ricanement nasal, qui lui mit le sang aux oreilles. Il chercha et trouva Loys en personne, pérorant dans un groupe de jolies femmes.

— En somme, disait-il, parlant avec intention, mais sans regarder du côté de Bonifer, en somme ce sport des œufs conviendrait parfaitement aux culs-de-jatte. Je ne puis comprendre qu'un gaillard bien entier s'y livre, sans honte, et j'admire une fois de plus, la cruauté du sexe au cœur compatissant.

Avez-vous remarqué combien les divertissements mondains, dénommés petits jeux, sont féroces aux hommes? Je n'en reviens point quand j'assiste à un cotillon, par exemple. Le — cavalier — devient la bonne tête de Turc, le fantoche du jeu de massacre, le gendarme de guignol et cela à la grande joie et hilarité des douces jeunes filles!... Ainsi en va-t-il de ces ébats grotesques sur la glace, faits pour ridiculiser à jamais ceux qui s'y livrent.

Irène se hâta d'entraîner JO, fort humilié et brûlant de venger ce nouvel affront.

— Laissez le croasser, dit elle, quand l'envie parle, voilà comme elle s'exprime.

Mr. Staimbourg hochait la tête.

— Au fond, remarqua-t-il, le pleutre a raison! Parlez-moi des courses d'homme, à pied, il est noble d'imiter le cheval, tandis que concurrencer la limace!...

— Tu verras mieux, tantôt, à Célérina, coupa la Sirène. Les skieurs et les sklétonistes dament le pion aux pur sang les mieux racés. Combien je me réjouis de voir Azor débiter dans ce sport passionnant, hardi et dangereux, tout à la fois!

Ce mot de — danger — refroidit encore plus le candidat, dont l'abdomen, transi au contact de la glace, commençait à peine à se réchauffer.

— Si nous devons nous — luger — dit-il, mieux vaut le faire avant qu'après le repas de midi; il y aurait danger à affronter les grandes vitesses qui accroissent la rigueur des basses températures.

— Et pourquoi? dit Irène.

— A cause de la poussée sanguine vers la tête, qui suit les copieux déjeuners et dîners.

— Fort bien, approuva Mr. Staimbourg, allons à Célérina. Cet après-midi, je donnerai le coup de bichon à mes chaussures, elles peuvent attendre un peu.

Irène et JO s'empressèrent d'aller revêtir leurs costumes de tobogganistes. Le savant, avec son sweater et son luggin-cap, en poils de chameau, ses jambières en lapin angora, et ses souliers à quadruples semelles, armées de griffes recourbées, avait toute l'apparence d'un animal étrange, autant que redoutable. Mais Irène sous le costume spécial qui faisait valoir sa haute taille souple et harmonieuse, paraissait plus charmante encore. Son travestissement ne collait point indécentement, ainsi qu'elle l'avait dit par malice au candidat jaloux. Il était blanc, et faisait songer au vêtement traditionnel des moujicks, avec sa culotte bouffante, serrée dans des boîtes de cuir écarlate, son — touloupe — de peau d'agneau et le bonnet d'astrakan noir coiffant avec crânerie les blonds cheveux de la belle personne.

JO dut convenir que la censure la plus rigoureuse n'avait rien à reprendre à cet habit galant.

Chaque tobogganiste porte sur la poitrine, selon l'usage, un emblème parlant: monogramme, fleur ou animal. Irène avait choisi une grande et laborieuse fourmi.

Ils prirent, tous trois, le wagon grâce auquel les — lugeurs — gagnent, sans fatigue, la piste de Célérina.

La nature alpestre semblait dormir dans l'ouate blanche, le silence était solennel, et quand, au sortir du wagon, le trio aperçut, dans un décor grandiose, le théâtre de leurs ébats déployant à perte de vue ses courbes à grands rayons, ils crurent voir un ruban de moire se dérouler à l'infini sur un tapis d'hermine.

Déjà quantité de sportsmen et de sportswomen, venus des cinq parties du monde, se livraient fougueusement à leur jeu favori. De jeunes et charmantes — frauleins — des misses, des señoritas, à califourchon sur des — luges, — descendaient à toute vitesse des pistes de neige ou de glace. Des skieurs, chaussés de leurs gigantesques appareils, organisaient un concours de sauts en hauteur. C'était merveille de les voir bondir, d'un élan souple, et franchir des distances incroyables... On enregistrait des sauts de trente mètres. D'autres luttaient de vitesse, arpentant la neige comme d'agiles araignées — faucheuses. — Partout une animation, une vitalité robuste dans l'effort du muscle vainqueur.

Tous ces mondains besognaient des pieds, des mains, du corps entier — pour le plaisir — comme jamais tâcherons ne peinent pour gagner leur maigre pitance, et ceci doit consoler les pauvres diables, écrasés de besogne. Ils peuvent se dire, sans exagération aucune:

— Les riches aussi triment, et connaissent la souffrance de l'esquintement corporel!

— Hein! papa, disait Irène enthousiasmée, voilà qui est plus malin que la course d'œufs à la coque!

Bonifer s'intéressait particulièrement aux bobsleighs qui passaient, ainsi que des flèches, emportant leurs équipes de filles et de garçons.

Aussi intrépides que les hommes, les demoiselles semblaient poussées en avant par un vent de folie. Parfois, à un brusque virage, leurs corps se rejetaient du même côté, pour faire contre poids, et leurs bras étendus égratignaient la neige qui, pulvérisée, voltigeait autour du traîneau ainsi que blancs papillons.

— Que prendrez-vous, Azor? dit la sirène un luge ou un skéléton?

— Quelle différence y a-t-il, entre eux? fit prudemment l'entomologiste.

— Une différence capitale! Le luge est un petit bobsleigh, tandis que le skéléton est un lourd tobogan en acier, sur lequel on descend à plat ventre.

— Toujours le ventre, dit l'entraîneur, on en abuse dans l'Engadine... Il me semble qu'on peut déambuler sur ses jambes, ou son séant, à Saint-Moritz comme ailleurs.

JO voyait passer, précisément, ces skélétons et se faisait une idée plutôt effrayante du sport poussé à ses extrêmes limites. Cela tenait du fantastique! Il restait stupéfait de voir avec quelle témérité les fervents du tobogganing faisaient du 89 à l'heure.

Irène cita à Bonifer des chiffres encore plus élevés.

— Il y en a, dit elle avec transport, qui font du 118 à l'heure! Mon brave Azor, j'espère que vous arriverez promptement à être du nombre de ceux-là!

— Vous ne voudriez pas me voir à skéléton pour un début? s'épouvanta-t-il.

— Pourquoi pas! Avec du courage et de la froideur, vous vous en tirerez comme un autre.

Joseph considérait cette piste étincelante, où l'on se — luge — à 118 et rien qu'à voir les tournants à grand rayons dont l'un était figuré par une paroi de glace, haute de six mètres, il comprit que ce n'était plus du tout pareil à la foire de Neuilly, ce qui l'amena à calculer, avec une précision géométrique, que durant les cent mètres de parcours, sur la paroi de glace dont nous venons de parler, le skélétoniste devait y être plaqué, par la force centrifuge, ainsi que l'acrobate bicycliste qui exécute, dans les cirques, le tour dénommé — cercle de la mort.

Un frisson, le secoua et des trépidations désordonnées détraquèrent son viscère cardiaque. Ce n'était point de la peur; toutefois l'effet en était analogue, ainsi qu'au saut de la bergshlund: face pâlie, tremblement des membres inférieurs, dérouté intestinale, etc., rien n'y manquait, nota Bonifer.

En praticien entendu, il essaya de réagir à la manière d'Henri IV et s'invectivant dans le tréfond de son cœur:

— Tu trembles, carcasse? Tu tremblerais bien davantage si tu savais où je vais te mener! gronda-t-il.

Irène, ravissante et admirée en son travesti de moujik, lui donna un coup de coude.

— Tenez-vous, JO... Voici Loys qui vous regarde! Allons! Couchez-vous sur le skéléton et ne donnez pas à rire à votre rival.

— Mieux vaudrait, pour un début, vous luger sur le même bobsleigh, conseilla Mr. Staimbourg inquiet de la pâleur du candidat.

Il pensait à part lui :

— Ce garçon a la frousse et quand on a la frousse, tout est à redouter.

Confidentiel, il vint vers JO et lui dit imprudemment à l'oreille :

— Si vous avez peur, mon cher ami, n'ayez pas honte : filons. Une autre fois vous serez plus brillant.

— Filer, lui ? ragea Irène, et tu voudrais le voir faiblir devant ce poète gouailleur ? Jamais !

— Mais s'il a peur ? Aimerais-tu mieux le voir mourir, afin d'épater l'esthète ?

— Je n'ai pas de frayeur, Mr. Staimbourg, dit le pauvre JO, tremblant comme la feuille et vous verrez que tout ira bien.

Toutefois les regards du débutant fouillaient les rangs pressés des spectateurs massés auprès de la plateforme de départ, dans l'espoir fallacieux de n'y plus découvrir son exécré rival. Espérance vaine ! Il le revit en chair, et surtout en os, souriant avec ambiguïté dans sa pelisse de fourrure, la tête couverte chaudement d'un feutre mélusine, gris souris, qu'ornait une queue de blaireau.

Bonifer crut voir que l'imprudent pyrrhonien lui adressait un salut amical, accompagné d'un geste d'encouragement ironique.

— Allons, Azor ! Attendez-vous le dégel, mon ami ?

Furieux de l'ironie, Bonifer se jeta sur son squelette et s'y étendit, la tête en avant, tel un veau sur la pierre de l'abattoir.

Une voix nasale lui cria :

— Bonne chance !

On le poussa, et il commença de descendre la piste glacée, sans trop de hâte, comme il est d'usage.

XXXV

Cela marcha d'abord le mieux du monde, JO trouvait sa machine fort sage et le matelas qui la rembourrait assez confortable. Mais bientôt la vitesse s'accrut, elle doubla, tripla, à la grande épouvante du débutant, rasant du nez la piste fulgurante.

Alors, alors seulement, l'infortuné Azor comprit toute l'étendue du danger et trouva qu'il avait été bien fou de condescendre au désir d'Irène, ainsi qu'aux sollicitations stupides d'un fol amour propre. Que lui importaient, après tout, les brocards d'un esthète corrompu ? Insensé ! Qu'avait-il besoin de s'embarquer sur cette galère ? Et son amour pour la sirène lui apparut insane au dernier chef.

— Ah ! triple bête que je suis ! murmurait-il, entre ses dents qui claquaient comme des castagnettes.

Derrière lui, une voix chère modulait un cri réconfortant.

— All right, JO ! Go ahead !

— C'était Irène, sur son luge, soutenant de son mieux, le courage de l'esclave d'amour.

Peut-être serait-elle parvenue à le maintenir en forme, jusqu'au dernier tournant, si le vindicatif poète en forme, jusqu'au dernier tournant, si le vindicatif poète aux yeux de rat maléfique, n'eût pas jeté un mauvais sort au débutant.

La *jettatura* existe. Nul ne peut nier les effets pernicioeux de — l'œil funeste. — Les sensitifs le redoutent comme le feu.

Il n'en allait pas ainsi de Joseph Bonifer, homme pondéré et scientifique... Cependant Loys souhaitait la catastrophe et la catastrophe souhaitée se produisit, comme le skéléton arrivait sur la paroi de seize mètres d'altitude.

Soudain Azor sentit sa machine dévier, en dépit de la vitesse prodigieuse dont elle était animée. Il s'en affola aussitôt et, d'instinct, ses jambes qui raclaient le sol derrière lui, se crispèrent d'un effort désespéré, dans la neige, pour arrêter, ou tout au moins, modérer la descente, quand le skéléton tourna brusquement.

En un clin d'œil, et sans même comprendre ce qui lui arrivait, JO fut lancée dans les airs, non sans qu'une des griffes du traîneau lui fendit son sweater en poil de chameau du haut en bas.

Cet accident fit pousser de grands cris à Irène et les spectateurs, témoins horrifiés de cette effrayante chute, accoururent, dévalant les pentes, vers l'endroit présumable où devait tomber le skélétoniste malheureux.

Pour lui, il s'élevait toujours plus haut, semblable à ces pièces d'artifice que les gens du métier nomment — saucissons volants. — On le vit décrire une parabole imposante, et durant qu'il la décrivit son calme était admirable. Il s'émerveillait, tout simplement, de voler aussi haut qu'un aéroplane, sans machine d'aucune sorte. Il n'était pas peu fier de réussir élégamment la célèbre expérience de lévitation du magicien Simon, et pour tout dire, sa mentalité était celle d'Icare, avant qu'il eût senti fondre ses ailes de cire, et que son père Dédale lui eût crié d'en bas :

— Tu prends le mauvais chemin !

D'ailleurs, toute mentalité l'abandonna bientôt, lorsqu'il redescendit vers la terre dure. L'air sifflait à ses oreilles, remplies, en outre, de bruits étranges; un vertige l'aveuglait, sa respiration s'arrêta net et il s'abîma dans un tas de neige, haut et profond, englouti tout entier en un clin d'œil.

XXXVI.

Lorsque Joseph Bonifer fut retiré, non sans peine, de la blanche tombe où il était comme cimenté, l'on vit un spectacle lamentable ! Le savant était en chemise, le corps bleui, les yeux clos, le nez barbouillé de sang.

Irène, très pâle, Monsieur Staimbourg — comme assommé par cet accident stupide qui allait, peut-être, le priver du gendre de ses rêves — firent transporter, en hâte, le malheureux candidat à l'hôtel.

Là, un médecin habile et des aides de bonne volonté commencèrent à le tourmenter, sous prétexte de le faire revenir à la vie.

On coucha le patient sur le dos, la tête soutenue par des coussins, et tandis que le praticien lui tirait la langue en cadence, les aides, pleins d'ardeur, le frottaient à tour de bras.

Ces pratiques excellentes restant sans effet, on l'inonda d'eau tiède, aromatisée de vinaigre. Ces puissantes affusions furent suivies de synapismes aux mollets, qui d'ailleurs n'amenèrent nul bon résultat. On recommença donc les frictions, en irritant, avec insistance, la plante des pieds, la paume des mains et tout le trajet de l'épine dorsale. Mais la brosse de crins aigre, qu'ils promenaient avec vigueur ne donna point

satisfaction aux aides. Le médecin, sans cesser un instant les tractions rythmées de la langue, fit brûler sous le nez du patient une vingtaine d'allumettes souffrées; on chatouilla aussi les fosses nasales, avec des barbes de plumes trempées dans l'alcali, de sorte que le malheureux Bonifer avait toute l'apparence d'un condamné subissant la question ordinaire et extraordinaire, plutôt que celle d'un accidenté scientifiquement secouru.

Au bout de trois heures, comme il persistait à ne pas reprendre ses sens, le praticien cessa ses tiraillements de langue, remit sa jaquette, qu'il avait retirée pour opérer plus à l'aise — ainsi qu'il est d'usage dans le corps médical — et s'épongeant le front dit gravement :

— Il a dû mourir de peur... d'inhibition, comme on doit dire...

— Essayez autre chose ! ordonna Irène, qui avait suivi, en spectatrice navrée, toutes les phases des opérations précédentes, et même aidé à secourir Joseph, autant que son ignorance des pratiques employées le lui avait permis.

— Mademoiselle, ce serait prendre une peine fort inutile: ressusciter les cadavres n'est pas du ressort médical !

— Allons donc ! fit Monsieur Staimbourg bouillonnant de colère, on a vu des noyés revenir, des sept ou huit heures après l'immersion.

— Cela se peut... Je veux le croire, dit courtoisement le docteur, mais n'ayant jamais vu résurrection semblable, je ne puis hasarder l'affirmative... Quant à celui-ci, il montrait la forme immobile de Bonifer, je suis certain qu'il est mort !... Ma conscience est en repos, ayant fait mon devoir, et au delà, je ne tenterai plus rien.

Et comme Irène l'implorait, sans rien vouloir entendre, il s'écria, perdant son flegme professionnel :

— Je suis navré, mais il est mort ! cette face déprimée, ces veines qui ne font plus saillie, parce que ne charriant plus de sang fluide, le cœur muet... Je vous réitère mon diagnostic: Il est mort ! bien mort !

Ce disant, il s'esquiva presque sans saluer, suivi de ses aides.

Irène, comprenant que tout était fini, fondit impétueusement en larmes. J'ai empoisonné ma vie ! Un remords terrible me tuera bientôt ! faisait elle redoublant ses pleurs.

— N'exagérons rien, ma petite fille, grimaça Mr. Staimbourg, que les larmes gagnaient aussi.

— Moi qui ai été toujours si dure pour lui ! gémissait la jeune fille atterrée: S'il revenait... si je pouvais encore entendre sa chère voix, me dire, toute tremblante: « Irène?... Oserai-je espérer que bientôt ? »... Je l'aime ! oh de toute mon âme...

En cet instant un son étrange frappa les oreilles du père et de la fille. C'était comme un rire suraigu, mais affaibli, mais étouffé et qui, cependant, rappelait l'hilarité chevaline du pauvre candidat défunt.

— Hi ! hi ! hi ! hi !..

Irène et Mr. Staimbourg se retournèrent brusquement vers le lit, où gisait le cadavre, et poussèrent, tous deux, un grand cri.

Joseph Bonifer ouvrait les yeux, s'agitait, essayait de leur tendre les bras, balbutiant des mots confus, à cause de l'enflure de sa langue scientifiquement tirillée par le praticien...

Au bout de quelques efforts, il put dire :

— J'étais en léthargie... cas assez rare... mais ra... tion..., nellement,

REVUE DU MONDE EGYPTIEN.

produit par l'arrêt de la circulation du sang... j'entendais tout... malgré cela...

Il n'en put dire davantage, car Irène, revenue de son saisissement le serrait contre sa poitrine.

JO à demi pâmé d'émotion sentit sur sa joue, la caresse d'un baiser virginal.

— Allons, dit Mr. Staimbourg, un heureux mariage terminera cette idylle alpestre. Quelle date fixes-tu, Irène?

— Oh! maintenant, dit elle, je ne me mêle plus de commander, c'est à lui que ce soin incombera toujours.

Elle l'embrassait de nouveau lorsque des coups furent frappés à la porte.

Loys entra, la mine tragique et s'écria, d'une voix entrecoupée par une émotion à fleur de peau.

— Est-il mort, ou vif?

— Vivant et bien vivant! répondit Irène radieuse, les bras autour du cou de Joseph.

— Miraculeux retour à la vie et à l'amour, dit l'esthète en s'inclinant avec grâce. Recevez-en mes doubles félicitations et admirons, en passant, la marche capricieuse des événements. Si Bonifer avait accompli, sans encombre, le trajet sur la piste de Célérina, son mariage eût été remis, sans doute, aux calendes grecques!... Mais le destin veillait! Il lui faut si peu de chose, pour faire déborder tout un fleuve d'événements heureux, ou pires qu'un accident banal.

— Ecoute, Loys dit Joseph d'une voix faible, mais l'accent résolu, va-t-en et ne reviens plus! Bien que le bonheur présent me fasse oublier les vilenies passées, elles ne laissent point cependant de mettre sur notre amitié une tâche indélébile... Toute l'eau de la mer ne l'effacerait point. Poursuis ta route, Louis Sauvage, sans plus penser à nous, qui ne songerons jamais à toi, c'est la grâce que je nous souhaite!...

Le pyrrhonien sourit et sut mettre dans ce sourire tout un monde d'ironique pitié. Très talon rouge, il s'inclina devant Irène, pour prendre congé, disant!

— Bien des joies, je vous souhaite belle Sirène, de la fidélité, des enfants qui vous ressemblent... Quant à toi, ingrat ami, dont j'ai pétri le bonheur de mes mains, puisses-tu jouir des plaisirs sans ombre d'un cœur ignorant la jalousie.

Il salua Mr. Staimbourg, avec un respect trop profond.

— Leur union m'enchant, lui dit-il, parce qu'ils obéissent, sans le savoir, à l'implacable loi des contrastes, qui rapproche le beau et le laid, l'amusant et l'ennuyeux, l'esprit et la...

La jeune fille, coupant court à ce discours intempestif, montra la porte au poète:

— Je vous souhaite de trouver une femme aussi fidèle que la sienne, fit-elle, en embrassant encore Bonifer.

— Grand merci! ironisa-t-il, le mariage ne me tente point. Ma muse me suffit, c'est par elle, et pour elle, que je continuerai à aimer à Fleur de Peau.

— Ta, ta, ta, dit alors l'entraîneur, de sa voix la plus rugissante, filez, c'est plus prudent, car en fait de — peau — il y a déjà un certain temps que je rêve de taper sur la vôtre. Il faut que je m'en passe la fantaisie, acheva-t-il avec un geste brutal.

— Je prétends éviter cette fatigue à un homme de votre âge, dit le venimeux pyrrhonien, gagnant la porte.

On entendit ses pas décroître, dans le couloir, tandis que sa voix pointue déclamaît quelques vers ironiques :

« Regardez ! Le voilà, dévoilez-lui sa vie !

« L'amour, en l'approchant, jure d'être éternel...

« Le hasard pense à lui!...

— Soyez sans crainte, dit la Sirène, à l'oreille de JO, j'y penserai encore davantage. O ! ma chère, ma bien-aimée horreur ! »

ANTOINE ZARY.

F I N.

Reproduction interdite en France et à l'Étranger.

Carnet

de l'Amateur

Œuvre des Dames Maronites

— Soirée Select et intéressante, le dimanche, 10 Décembre, dans les salons du Cercle Syrien, gracieusement prêté. Madame Louis Adem, l'intelligente et active présidente de l'œuvre avait réussi à former un programme récréatif de professionnels: Tawhida, Chawa; — et d'amateurs, Mr. et Mme Michel Sapriel, Mademoiselle Berthé et Mr. René Mille, Mlle Isabelle Farès, Mr. Laure, dont le succès fut égal au point de vue artistique et financier, auprès des grands et des jeunes, des orientaux et des européens, des snobs, des austères et des mondains.

Opéra Royal

La Direction voulut bien nous convier à venir témoigner des succès des artistes engagés cette année.

Fedora, l'œuvre de Giordano, nous a paru une représentation insuffisante pour nous donner une idée adéquate de la valeur des artistes de la saison. La musique du maître a bien des qualités. D'abord elle marche, sans arrêts, avec le drame, par une mélodie plus prononcée que celle des œuvres de Wagner, avec une harmonie moins fouillée, moins savante, moins sonore. C'est une belle musique de concert, ayant d'autre part le pittoresque et la descriptivité qui sont nécessaires à la scène. Ses mélodies sont alertes et sincères, son harmonie, limpide et soutenue. Signalons la délicieuse page *Amor ti vieta di non amar*, d'abord chantée par le ténor avec un mélodieux accompagnement de harpe, exécutée ensuite deux tons plus haut par une riche harmonie des instruments à corde, revenant enfin, encore dans un ton plus élevé, à la poignante scène d'amour et de mort du finale: *Loris, riscaldami tu*

Le pathétique récit du cocher Cirillo, le touchant andantino de violon qui accompagne la mort du fiancé; le cri d'amour de Fedora: *mio dolce Vladimiro*, et son serment de le venger, *su questa croce*, sont des passages remarquables au 1er acte. Au 2ème acte, la valse-sextuor vous jette en pleine féerie parisienne, au milieu de laquelle la chanson russe sonne comme un avertissement. La rêverie-nocturne sur le piano, digne de Chopin, n'arrête pas le drame. Puis viennent les solos d'instruments à cordes qui suivent l'annonce de l'attentat contre le tzar et préparent à

la scène XV, véritable chef-d'œuvre, et au pathétique *Vedi io piango*, bijou finement enchâssé.

Au 3ème acte, remarquons la fraîcheur de la pastorale et du chant du berger. Leurs notes rompent, narquoises, le silence de la Nuit Suisse où vont éclater la colère de Loris, ses cris d'amour et de désespoir devant la mort de celle qu'il a maudite autant qu'il l'adore.

Mme Lina Rossi, est au-dessus de tout éloge. Elle a tout pour elle: beauté physique, distinction, goût, voix admirable, pure, sonore, caressante et vibrante, assouplie, jeu naturel et vrai. Pour elle la représentation de Fedora fut un triomphe mérité. Pour l'orchestre aussi. Un rêve.

Il est regrettable que nous ne puissions étendre nos éloges aux partenaires de la vaillante artiste. Mais il manque à la plupart d'entre eux la distinction et l'expérience nécessaires pour faire valoir quelques éclats de belles voix perdus.

D'autres interprétations, plus importantes, nous permettront sans doute de généraliser notre approbation, celle notamment de *Mefistofele*, de Boito, qui fut merveilleuse et sur laquelle nous reviendrons plus tard.

du Chroniqueur

A la Cour

S.M. le Roi est rentré au Caire, le dimanche, 19 novembre, à midi 45, accompagné de S.E. le Président du Conseil, et de LL.EE. les Ministres.

— Le 27 Novembre, Mr. Von Vallin, Ministre d'Espagne partit du Shepherds Hôtel, en voiture de gala, accompagné de S.E. Zulficar Pacha, Grand Chambellan de S.M., et escorté d'un détachement de la garde royale, pour porter au Roi Fouad le Grand Cordon de l'ordre de Charles III, que le Roi Alphonse vient de conférer à Sa Majesté.

Assistaient à la cérémonie S.E. Saroit pacha, Président du Conseil, et S.E. Said Zulficar pacha, Grand Chambellan.

Dans les Ministères

Le 29 Novembre, Saroit Pacha dans une lettre où il expose au Roi de quelle façon son ministère a rempli sa mission et son programme, termine en disant: « J'aurais souhaité de poursuivre, avec mes Collègues, l'exécution intégrale de mon programme, mais j'estime préférable d'en laisser le soin à d'autres ».

La réponse de Sa Majesté, datée du même jour, le « remercie, ainsi que les Ministres ses collègues, des services qu'ils ont pu rendre durant l'accomplissement de leur tâche ».

Le lendemain, un Rescrit du Souverain à Mohamed Tewfik Pacha Nessim, l'appelle en considération de « sa haute expérience, sa parfaite aptitude à diriger le pays, sa probité et son loyalisme, ainsi que de l'entière confiance qu'Il a en lui », à la Présidence du Conseil des Ministres, en le chargeant de la formation d'un nouveau Cabinet.

Nessim Pacha répond qu'« en acceptant la présidence du Conseil, il s'efforcera de marcher, comme il l'a toujours fait, dans le droit chemin, implorant l'assistance divine et le concours de Son Auguste Souve-

rain ». Sur sa proposition, le soir même, le nouveau Cabinet est agréé par un second Rescrit de Sa Majesté.

Voici les noms des nouveaux Ministres :

- S.E. Mohamed Tewfik Nessim Pacha, Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur.
- S.E. Ismail Sirry Pacha, Ministre des Travaux Publics.
- S.E. Ahmed Zulficar Pacha, Ministre de la Justice.
- S.E. Yehia Ibrahim Pacha, Ministre de l'Instruction Publique.
- S.E. Mohamed Tewfik Rifaat Pacha, Ministre des Communications.
- S.E. Mahmoud Fakhry Pacha, Ministre des Affaires Etrangères.
- S.E. Youssef Soliman Pacha, Ministre des Finances.
- S.E. Amin Aly Pacha, Ministre de l'Agriculture.
- S.E. Mohamed Ibrahim Pacha, Ministre des Wakfs.
- S.E. Mahmoud Azim Pacha, Ministre de la Guerre et de la Marine.

Ainsi se font et se défont les ministères, comme les empires.

Les services rendus à l'Egypte par le Cabinet qui s'en est allé, sont palpables et incontestables. Depuis neuf mois on a travaillé sérieusement et bien. Cela n'empêche pas que le nouveau Cabinet a devant lui le champ large, en maints endroits déjà préparé, en d'autres à peine exploré, ou en friche.

Le Cabinet Tewfik Nessim, composé de Ministres de valeurs et qui ont fait leurs preuves, nous a promis mieux que des paroles : des actes. Le pays l'attend à l'œuvre, mais, pour l'amour de Dieu, qu'il le laisse travailler.

—Vendredi, 1er Décembre, S.M. le Roi, accompagné de Mohamed Tewfik Nessim Pacha, Président du Conseil des Ministres, se rendit à la Mosquée d'Al-Azhar, pour y faire ses dévotions. L'y attendaient : LL.EE. Les Ministres, les Sous-Secrétaires d'Etat, le Gouverneur du Caire, les grands ulémas, les grands personnages de la Cour Royale et un grand nombre de notabilités.

Les étudiants d'El-Azhar profitèrent de l'occasion pour présenter à Sa Majesté une adresse Lui réitérant l'hommage de leur dévouement et de leur loyalisme, et faisant des vœux pour la longévité de son règne et le bonheur de sa famille.

La visite du roi fut acclamée par les vingt mille personnes présentes aux cris de : « Vive le Roi Fouad ! Vive le Roi avec le peuple ! Vive le Roi et la Nation ! Vive Saad et les exilés ! Vive Tewfik Nessim Pacha ! »

Dieu veille sur l'Egypte.

Dans les Ambassades

Le Haut-Commissaire est arrivé, le 23 Novembre, de sa tournée dans le Sinaï.

— Mr. Henri Gaillard, Ministre de France, accompagné de Madame et de Mademoiselle Gaillard, sont arrivés au Caire jeudi soir, 23 Novembre, revenant d'Europe.

Le Général Gouraud

Le Haut-Commissaire Français et Commandant en Chef en Syrie, qui vient d'être récemment promu membre du Conseil Supérieur Militaire Français, a quitté la Syrie définitivement, jeudi 23 Novembre, pour prendre possession de son nouveau poste. Mr. Robert de Caix, Secrétaire Général du Haut-Commissariat, fera fonctions de Haut-Commissaire, et le Général de la Motte, Commandant des Districts du Nord (Alep, etc.), fera fonctions de Commandant en Chef des Troupes jusqu'à l'arrivée du nouveau titulaire.

Perspectives d'avenir

— Pas si mauvaises qu'on est porté à le croire en promenant ses regards sur les sombres visages des pessimistes de l'heure, qui sont ceux de toutes les heures. — La saison du tourisme s'avance excellente, meilleure que toutes les saisons précédentes. C'est la formule, heureusement restée bonne jusqu'à présent, et que nous reprendrons, il faut l'espérer, en Novembre 1923.

Grâce aux efforts de l'« Egypt Promotion Association », dont Mr. H.W. Tite, Directeur en Egypte et Palestine de la Cie. Internationale des Wagons-Lits, est l'âme véritable et agissante, les touristes viendront par milliers. Il y en a qui prononcent le chiffre de 20.000. Disons 10.000, et soyons satisfaits. Pour les recevoir, les hôtels chics se mettent en frais: Shepherd's, Semiramis, Mena House, les hôtels de Hérouan ouvrent leurs fenêtres et aèrent leurs halls. Ils enverront le trop plein de leurs visiteurs au très en vogue Continental Savoy, qui s'est augmenté de cent chambres, et au superbe Héliopolis Palace, dont les 300 chambres en verront de belles; les magnifiques halls aussi. Et en avant les dancing, jazz-band et tutti-quant.

Versez sur tout cela l'harmonie des opéras et des concerts, nous verrons si, avec la danse des écus, que provoquera la baisse indubitable des prix du chemin de fer, attendue en mars 1923, etc., etc., etc., il n'y aura pas de quoi faire la nique aux innombrables Chevaliers Tant pis, qui spéculent sur le ver du coton et le chavirement des prix de Bourse, en promenant sur nos boulevards le marasme de leurs déconfitures.

— L'opéra royal a ouvert ses portes le 7 Décembre avec *Mefistofele*, de Boïto, succès colossal.

— Le jour de l'Armistice a été célébré au Caire par les Anglais, les Français et les Italiens, avec une pompe spéciale. Les Anglais, notamment, avaient élevé aux morts de la grande défense une croix, la Croix du Sacrifice, et chargèrent de la dévoiler le vaillant soldat qui, après de rudes combats, avait conduit son armée, à travers la Terre Sainte, à la victoire.

— La princesse Amnia, sœur de l'ex-Khédive, est arrivée à Alexandrie, où elle réside chez sa grand'mère à Ramleh.

— Le Continental-Savoy, le plus sympathique hôtel du Caire, est toujours en pleine activité sous l'aimable direction de Mr. Landauer.

Parmi ses derniers visiteurs se trouvent le Comte de Sercey, le Comte

de Serionne, Mr. et Mme de Graveleau, le Comte Robert de Caix, le Capitaine de Cardes, Mr. Maurice Cattau, et Mr. Toussaint.

— Les travaux de construction du nouveau Parlement Egyptien, avancent rapidement. La maison Léon Rolin à qui ils sont confiés y met une activité digne de la meilleure des causes. Les plans que nous avons eus sous les yeux, et qui sont dûs à l'architecte, Mr. B.R. Hebblethwaite, ne semblent manquer de rien. Et la solidité des murs résistera sans doute à tous les flots de la future éloquence.

— Pourquoi faut-il que les pages de l'Histoire d'Egypte aient été ensanglantées par l'assassinat, fort inattendu, du Dr. Zohdi Bey et du sympathique Hassan Pacha Abdel-Razzek? Ces deux patriotes égyptiens, qui n'avaient d'adversaires que les partisans des autres partis politiques du pays, auraient pu rendre encore de grands services à leur patrie. Les violences de ce genre ne servent à rien, même à ceux qui les commettent, et ces derniers, tout les premiers, doivent à la longue, après réflexion, se rendre compte de leur déplorable égarement.

Un grand mariage

C'est dans le plus somptueux des cadres et au milieu de tout ce que Beyrouth compte de notabilités qu'a eu lieu, le 31 Octobre 1922, dans l'Eglise St. Nicolas, le mariage de Mlle Lily Tarrazi avec M. Gabriel Geammal. S.B. Mgr. Haddad, Patriarche grec-orthodoxe, avait tenu à présider lui même cette cérémonie.

Il n'y eut qu'une voix pour déclarer délicate la jeune épousée dans sa robe en brocard lamé d'argent. Il n'y eut aussi qu'une voix pour souhaiter aux nouveaux époux tout ce que la vie peut réserver de bonheur. Nos félicitations à Mme A. de Tarrazi et aux jeunes époux.

Deuil

Mort de M. Alfred Capus

Mercredi 1er novembre, jour de la Toussaint, M. Alfred Capus, de l'Académie française, a succombé, dans la matinée, après une brève maladie.

Ses amis, les amis des Belles-Lettres, et ceux qui furent ses collaborateurs ne pouvaient cacher leur chagrin. Son œuvre? Il serait inutile de la rappeler; tout le monde la connaît. Mais il ne serait peut-être pas aussi vain de montrer ce que nous lui devons et comment Alfred Capus a su résister à l'influence néfaste de la scène française, environ le temps qu'il faisait ses débuts.

C'était alors le triomphe de cette « littérature brutale » que J.-J. Weiss et Sainte-Beuve avaient su si bien condamner. Le poison du naturalisme avait corrompu le plus grand nombre de nos auteurs dramatiques. Rien n'existait plus qu'en fonction de la « tranche de vie » et tous allaient chercher leur inspiration à Médan, du moins symboliquement. En un mot, l'art était limité à la copie servile du réel. Chez la plupart de ces écrivains, qui bornaient ainsi leur effort jusqu'à le nier, c'était bien

souvent manque de culture véritable. Et l'on pourrait citer ceux de cette époque qui furent vraiment humanistes.

Or, M. Alfred Capus avait le bénéfice d'une solide instruction littéraire et scientifique. Les merveilles de la chimie le passionnaient et il goûtait les sévères séductions des idées. Ainsi débuta-t-il dans le journalisme, où il devait bientôt passer maître, par un article sur Darwin... Il ne faudrait pas l'oublier. De cette manière pourra-t-on voir plus aisément les dessous de son théâtre et dans quel tuf fertile il a pris racine. Son brio, sa légèreté ne doivent pas faire illusion. C'est tout simplement la preuve que l'auteur répugne, à dire les choses lourdement et qu'il s'agrège ainsi à la meilleure tradition française. Et il ne faudrait pas non plus se laisser abuser par la bonhomie de ces pièces et de ces romans brillants et frivoles: elle dénote une connaissance amère de l'homme et de la vie, une humanité profonde. L'auteur de *Qui perd gagne* était un sage qui aimait mieux sourire que s'attrister. Et puis, il avait l'esprit pour lui, le plus vif, dans l'observation et dans le trait, mérite trop rare, quoi qu'on dise. De plus, M. Alfred Capus a donné, pendant la guerre, toute la mesure de son talent et de son patriotisme clairvoyant en de petits articles gonflés de sens, de substance et de sagesse. C'est quelque chose.

M. Alfred Capus était commandeur de la Légion d'honneur.

(*Les Nouvelles Littéraires*).

— S.E. le vicomte feld-maréchal Allenby, a eu le malheur de perdre sa mère, Mrs. Hyman Allenby. Sa Majesté le Roi a chargé S.E. Sadek Bey Wahba, premier chambellan, de lui exprimer les condoléances de Sa Majesté.

Les hauts fonctionnaires et les notables sont allés s'inscrire à la Résidence à cette triste occasion.

Nous prions Son Excellence le Feld Maréchal de vouloir bien trouver ici l'expression de nos condoléances émues.

— Nous apprenons la mort survenue à Naples d'un de nos meilleurs abonnés, Mr. Christian Lorenz Allemann, un des membres notables de la Communauté Suisse, à Alexandrie, et une autorité en matière de coton. Mr. Allemann dirigeait depuis de nombreuses années la maison J. Planta & Cie.

— Un télégramme de Beyrouth annonçait en novembre la mort de Daoud Bey Ammoun, Directeur de l'Instruction Publique du Grand Liban et ancien Président du Conseil Administratif. Ammoun Bey, qui était de nos amis, est bien connu en Egypte où il a passé une grande partie de sa vie comme avocat aux Tribunaux Indigènes. Il alla en Syrie une année avant la guerre et fut nommé membre du Conseil Représentatif du Liban pour Deir el Kamar. Quand éclata la guerre, il revint en Egypte, mais retourna en Syrie après la victoire du feld-maréchal Allenby. La famille Ammoun s'est distinguée en Egypte et en Syrie.

Nous offrons à la veuve de Daoud Bey nos compliments de condoléance.

— Le Dr. Assad M. Haddad, d'Alexandrie, a eu le malheur de perdre sa femme Mme Marie A. Haddad, morte le 25 novembre, après une longue

et cruelle maladie. Mme Haddad, qui réunissait en elle toutes les qualités fines artistiques et sociales de la femme, laissera un grand vide dans le monde Alexandrin, où elle était très recherchée.

Nos condoléances au Dr. Haddad.

— Décès, au Mont Liban, du négociant syrien très connu, Mr. Choucri Homsî. C'était un ami personnel de notre Revue. Nous présentons à sa veuve et à ses enfants nos sincères compliments de condoléance.

— Décès le 3 Novembre à Alexandrie de Madame Veuve Hélène Pierre Tawil, mère de nos amis MM. Joseph et Edgard Tawil et de Mme Néguib Ayoub Bey. Nous leur présentons nos compliments de condoléance.

— Décès le 8 novembre au Caire dans sa 40ème année de Mme Clotilde Sidarous Bey, née Boghos Pacha Ghali, Mme Sidarous était la femme de Sésostris Bey Sidarouss, Juge au Tribunal Mixte du Caire et la sœur de Soubhi Bey Ghali, Hosni Bey Ghali, Riad Bey Ghali, de Monseigneur Kamel Ghali, ainsi que de Mes Joseph Doss Ghali et Marc Habachi.

Elle laisse trois enfants, dont l'aîné, Mr. Stephy Sidarous est dans sa 17me année. Répétons avec le faire-part:

« O vous qui fûtes mes amis, ne m'oubliez pas devant le Seigneur ».

— Vieux, jeunes ou petits, la mort n'épargne personne. Ainsi les nouvelles récemment arrivées de Paris nous annoncent le décès à l'âge de 4 ans et demi de l'enfant de Philippe Bey Esseli, Secrétaire de la Daïra Toussoum. Malade depuis longtemps, ce petit être bien doux avait causé de grands soucis à ses parents qui n'épargnèrent rien pour obtenir sa guérison. La science s'est montrée impuissante, et Dieu a ouvert les portes du ciel à un « voleur du paradis » de plus; que cela soit la consolation de ses parents.

— Décès le 6 décembre de Mr. Spiro Farah père de notre ami Farah Farah, du Comptoir National d'Escompte de Paris.

Nos condoléances sincères.

du Bibliographe

Une initiative intéressante

On trouvera aujourd'hui dans toutes les librairies, « *LES NOUVELLES LITTÉRAIRES, Artistique et Scientifiques* », grand hebdomadaire illustré, d'information, de critique et de bibliographie, 25 centimes le numéro, sur le format d'un quotidien à 6 colonnes. Outre des articles de critique et des documents sur les diverses manifestations de l'activité intellectuelle dans tous les pays, par la précision de ses informations, son impartialité et la liberté de ses directives, ce journal doit rendre au public cultivé les services les plus étendus.

Il offre chaque semaine, à ses lecteurs, quelques pages du livre le plus saillant qui paraîtra en librairie la semaine suivante.

Les écrivains les plus notoires de France et de l'étranger et d'éminents techniciens des Sciences, des Théâtres, des Arts, de la Médecine, et de l'édition, y assurent une collaboration régulière.

— Vient de paraître le N° 6 du *BON PLAISIR*, qui se classe définitivement au premier rang des revues littéraires provinciales.

Voici le sommaire du fascicule d'octobre :

Dr. Maurice Dide: *Scepticisme métapsychique*. Jean Léger: *Le Poète, Prologue. La Destinée*. André-J. Boussac: *La Littérature devant la Critique Catholique*. Raymond Groc: *De la Guerre* (suite et fin). Léon Sena: *Le Lied du Rossignol*, poème. Auguste Fontan: *Deux Poèmes d'Automne*. Fraischélan: *Orages*, poème. Louis Estève: *Quelques Abberrations de l'Amour romantique*. André Corbier: *Liminaire*, poème. Charles Phalippou: *Les Facéties de M. Blaise*, nouvelle.

Chroniques. — *Les Arts*: A.-J. Boussac. — *Régionalisme*: P.-L. Andrieu. — *Les Livres*: R. Fontan, P. Martignon, L. Estève, J. Azais, C. Phalippou. — *Les Revues*: J. Léger, J. Azais. — *Echos*.

Louis Estève: *La Première Education Amoureuse*, roman (suite).

Le Bon Plaisir paraît tous les mois sur 150 pages environ. En vente chez tous les libraires et dans les gares Le N°: 3 francs: l'abonnement annuel: 30 francs.

Rédaction et administration: 39, Rue Peyrolières, Toulouse.

— « LE CRAPOUILLOT » (1er Novembre) publie un très luxueux numéro spécial sur la « La Peinture » au SALON D'AUTOMNE avec une analyse très remarquable — à la fois sensible et spirituelle — de Robert REY, et la reproduction en photogravure des cinquante toiles les plus marquantes de cette très intéressante manifestation d'art, (le numéro: 3 francs. — 3, place de la Sorbonne, PARIS. — Abonnement d'un an (24 numéros: France: 40 f., Etranger: 50 francs.

— *El Hilal*, (Revue Arabe) mensuelle, illustrée, paraissant 10 fois par an et compensant les numéros des 2 mois restants par des dons de livres. Fondateur (1892): Gourghi Zeidan. Propriétaires: Emile et Choukri Zeidan. Abonnement annuel P.T. 170, par an pour l'Egypte P.T. 150, pour l'étranger, 4, Rue Nubar, Le Caire.

Matières du N° de Novembre 1922, (31^{me} année): Le monde Islamique et la politique d'Etat. — L'Orient arabe en face de la civilisation occidentale. — Combien les anciens ressemblent aux hommes d'aujourd'hui! — Le pauvre Karoun le riche. — Le plus riche des riches de ce monde: Henri Ford.

— *Société Belge d'Etudes et d'Expansion*, sous le haut patronage de S.M. le Roi. Œuvre mutuelle, scientifique, de documentation et de vulgarisation économique et Coloniale, subventionnée par le Gouvernement. Siège Social: Boulevard d'Avron, 5, Liège. — Bulletin périodique N° 40, Octobre 1922.

Sommaire: CHAPITRE I. — Etudes diverses: L'état économique de la Pologne, *Comte Ladislas Sobansky*, Ministre de Pologne en Belgique; — Guirlande d'amitié, *Vicomte Burnham*, de la Chambre des Lords; — La politique du Gouvernement Belge pendant la guerre, *Comte Charles de Brocqueville*, Ministre d'Etat, ancien premier ministre; — Le bilan de nos chances, *Comte Henri Carton de Wiart*, Ministre d'Etat, ancien premier ministre; — Le Congo belge au Parlement, *Gerard Cooreman*, Ministre d'Etat, Directeur de la Société Générale de Belgique; — Les richesses naturelles de l'Afrique occidentale française; — La question des langues au Congo belge.

CHAPITRE II. — Ce que disent nos Consuls et nos Diplomates.

CHAPITRE III. — Notices et Etudes bibliographiques.

— *Revue des Indépendants*, Littéraire, artistique et corporative. Organe de l'Association des Littérateurs Indépendants. Siège Social: 242, Faubourg St. Antoine, Paris.

Sommaire du numéro de Novembre 1922:

Etudes littéraires: Un livre de beauté (R. Morche). — J. Finot et son œuvre (L. Quénéhen). — La nuit finira (G. Palat-Phalizon). — *Poèmes*: Quatre sonnet de Stephen Liegeard. — *Proses*: Une fin tragique (F. Vuillard). *Le mois littéraire et artistique*: Les livres (P. Feuillette). Informations, Echos,

— *Revue des Jeunes*, organe de pensée catholique et française d'information et d'action. 3 Rue de Luynes. Paris. Maurice Barrès où la génération du relatif. III. Le problème religieux (Henri Massis). — Numéro du 10 Novembre 1922.

— *La Nouvelle Revue Française*, 10 année, N^o 110, nouvelle série, 1er Novembre 1922. Marcel Proust: La regarder dormir. — Roger Alard: Petite fugue d'été. — Boris de Schlœzer: Anton Tchekov. — Anton Tchekov: Volodia. — Jean Giraudoux: Finale de Siegfried et le Limousin. — Rédaction et Administration, 3, Rue de Grenelle Paris, VIe.

— *La douce France*, revue d'art, Emmanuel de Thubert, Rédacteur en Chef, 251, Boulevard Raspail, Paris. — Août-Septembre 1922. Poètes et Bardes, par Emmanuel de Thubert.

— Le théâtre, par Jean Ravennes. — Marie Bashkirtseff, par François Bidet.

— *Bulletin de la Société Internationale de Médecine du Caire*. Tome I, 1er Semestre 1922. Porte cette dédicace:

A Sa Majesté Fouad I, à Celui qui, prince et roi, n'a pas cessé d'accorder à la science et aux Sociétés Savantes son auguste protection.

Renferme: Une Etude sur le diagnostic radiologique de l'infection bilharzienne des voies urinaires, par le Dr. Lotsy. — Comment il faut opérer la fistule anale extrasphinctérienne pour empêcher l'insuffisance du sphincter, par le Dr. E. Gaglio. — et diverses autres études par les Drs. Paul-Valentin, Alberto Mochi, K.M. Forcart, J. Loverdo, Diamantis, Sélim Farhi, Alexandre Homsy, Llevellyn Philips.

La Société Internationale de Médecine du Caire, fondée longtemps avant la guerre, fut reconstituée le 6 Avril 1922 sous la Présidence du Dr. Chahyne Pacha, Vice Présidents: Drs. Gaglio et Aly bey Ibrahim Ramez; Secrétaire Général, Dr. Peretz; Trésorier, Dr. Diamantis; Bibliothécaire et Secrétaire Adjoint, Dr. Mochi; Membres du Comité: Drs. E. Hess, Lotsy, Madden, Neghib Bey Mahfouz, Wagner.

— *Ægyptus*, Rivista Italiana di Egittologia e di Papirologia, Direzione et amministrazione presso la R. Accademia Scientifico-Litteraria Scuola di Papirologia), Milano, via Borgo nuovo 25.

Cette revue constitue une manifestation italienne luxueuse et soignée de science égyptologique, qui devrait exciter notre plus noble émulation. Nous en reparlerons.

— Memento: Correspondance d'Orient. — Cinégraphie Journal. — L'Illustration Egyptienne. — Al-Nil (Revue Arabe). — L'Egypte Nouvelle. — Le Sphinx (Revue illustrée anglaise). — Margallet Sarkis (Revue Arabe).

Livres reçus

— *Vierges d'Orient*, par Nelly Zananiri—Jouve et Cie, Editeurs, 15, Rue Racine, Paris, 4^{me} mille, 1922.

— *La jolie bédouine*, Conte historique arabe, par Farid Babazogli pacha, ancien secrétaire général du Ministère des Travaux Publics d'Egypte. (Les Editions Françaises de la Nouvelle Revue Nationale, à Paris, 11 bis impasse de la visitation (1922). Superbes hors-texte dûs au pinceau de Mr. Gino Ricordi.

Le manque de place nous oblige à renvoyer au N^o prochain la critique de ces intéressants ouvrages.

— *L'Almanach Catholique d'Egypte*, (1923) vient de paraître. Composé de 124 pages, il contient une couverture enluminée par Scarselli, une préface de Mgr. Antonios Farag, Evêque des Grecs-Catholiques en Egypte et au Soudan, un délicieux hors-texte représentant un tableau de maître, (La leçon de harpe), de nombreuses gravures, et tous les renseignements qu'une personne sérieuse peut désirer. Chacun voudra l'avoir. C'est une merveille.

Son prix est très modéré. S'adresser à la Librairie le *Bon Livre*, Rue Emad el-Dine, Le Caire.

Aux lecteurs

Ce numéro, qui est plus considérable que tous les numéros précédents, porte la date des mois de Novembre et Décembre. Il constitue un numéro de Noël.

Notre troisième année commencera donc avec le numéro du 25 Janvier.

Nous donnerons la Table des Matières de l'année 1922, avec le numéro de la 3^{ème} année.

Nous souhaitons à nos abonnés et lecteurs un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

Avis important à nos abonnés

Nous prions instamment ceux de nos abonnés dont l'abonnement finit avec ce douzième numéro, de bien vouloir nous envoyer le plus tôt possible le montant de leur ré-abonnement. Ils nous donneront ainsi, en nous débarrassant d'une partie du souci matériel, un témoignage d'amitié et d'appréciation de notre œuvre de deux ans.

La Revue Universelle

Téléphone :
FLEURUS 16-29

157 B^d Saint-Germain — PARIS, VI^e

Chèques postaux
161 65

DIRECTEUR :

JACQUES BAINVILLE

RÉDACTEUR EN CHEF :

HENRI MASSIS

*La correspondance doit être adressée au Rédacteur en chef
Les mandats et valeurs, doivent être envoyés à l'Administration de
la Revue.*

TARIF DES ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
PARIS, SEINE ET SEINE-ET OISE...	60 FR.	32 FR.
DÉPARTEMENTS	65 FR.	34 FR.
BELGIQUE	70 FR.	38 FR.
ÉTRANGER.....	80 FR.	42 FR.

ABONNEMENTS D'ESSAI : 3 mois

FRANCE..... 18 FR. — ÉTRANGER..... 20 FR.

LE NUMÉRO : 3 FR. 50 — ÉTRANGER : 4 FR.

Numéro du 1^{er} Décembre 1922.

- ANDRÉ RISLER: L'œuvre du Général Mangin en pays rhénans.
CHARLES DERENNES: Le bestiaire sentimental: Zompette, la grenouille verte, I.
ANDRÉ BEAUNIER: Une maman sous la terreur (fin).
CAMILLE BELLAIGUE: A travers le répertoire lyrique. — « La Damnation de Faust ».
GEORGES DUCROCQ: Le journal de Soleiman, première partie (roman).

Les idées et les faits

Articles de St. Brice, René Johannet, Henri Massis, Paul Ruguère, Roger Allard, Jacques Maritain, Lucien Dubech.

LA PUBLICITÉ EST L'ÂME DU SUCCÈS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

S. et S. SEDNAOUI & C^o L^{td.}

LE CAIRE — ALEXANDRIE — MANSOURAH
(EGYPTE)

PARIS - LYON
(FRANCE)

*Les plus vastes et les plus riches assortiments
de toute l'Egypte*

LE COURRIER DE LA PRESSE

“LIT TOUT”

“RENSEIGNE SUR TOUT”

ce qui est publié dans les

Journaux, Revues et Publications de toute nature

Paraissant en France et à l'Étranger

et en fournit tous les extraits sur tous sujets et Personnalités

Circulaires explicatives et Tarifs envoyés franco

Ch. DEMOGEOT, Directeur

31, Boulevard Montmartre - PARIS